

137  
507

# PROCÈS-VERBAUX

DE

# L'ACADÉMIE

## DU GARD.



ANNÉE 1856-57.



**NIMES.**

TYPOGRAPHIE I. BALLIVET,  
PLACE DU MARCHÉ, 12.

—  
1857.



B.N.C.P.

Pe 1 80

10 201

1

# PROCÈS-VERBAUX

DE

## L'ACADÉMIE DU GARD.

---

*Séance du 15 novembre 1856.*

M. le président Ignon donne avis de la reprise des travaux.

Le secrétaire perpétuel communique la correspondance et dépose sur le bureau les recueils des Académies de Caen, Valenciennes, Amiens, Poitiers, la Rochelle, Angoulême, Sens, le Puy, Mende, Anvers, Nancy et Boulogne-sur-Mer.

Il fait ensuite hommage, au nom de divers auteurs ou membres correspondants, savoir : MM. Ollive-Meinadier, Canonge, Boucoiran, C. Bousquet, de Gasparin, C. de Vernède, Chabert et Boudard, des ouvrages récemment publiés par eux, savoir :

*Mémoire sur les expressions générales des racines des troisième et quatrième degrés ;*

*Guièvre, tradition florentine ;*

*Guide pittoresque et historique ;*

*Prison mamertine ;*

*Plan incliné ;*

*Notice sur Philippe de Girard ;*

*Notice sur l'hôpital Saint-Nicolas, de Metz ;*

*Dissertations sur des momeries ibériennes.*

M. Ph. de Castelnau fait un rapport sur les

opuscules offerts à l'Académie par M. le docteur Schilizzi.

Le premier est une relation historique de la meningite cérébro-spinale qui a régné épidémiquement à Aiguesmortes du 29 décembre 1841 au 4 mars 1842.

Le rapporteur en fait connaître ainsi le but, l'ensemble et l'importance.

« Disciple fidèle d'Hippocrate, le docteur Schilizzi commence son travail par la description topographique et statistique d'Aiguesmortes et de ses environs.

» Cette partie de son mémoire, accompagnée d'une carte, montre la ville entourée d'eau et de sable, habitée par une population dont les quatre cinquièmes vivent, au jour le jour, du produit de leur journée, comme pêcheurs ou comme manouvriers dans les salines.

» Aux causes morbifères ordinaires qui engendrent, annuellement, des fièvres intermittentes, des fièvres rémittentes et des fièvres pernicieuses, vinrent se joindre les deux inondations de 1840 et 1841, suivies des neiges et des glaces de décembre 1841.

» Toute la population eût succombé, si la sollicitude de l'autorité et des personnes charitables ne lui eussent procuré des ressources.

» Nul habitant n'échappa aux prodromes de l'épidémie, conçue dans l'union de telles circonstances. Chez les uns, les germes de la maladie se manifestèrent par un froid aux pieds d'une intensité incoercible; chez d'autres par des vertiges, des éblouissements. Aucun n'échappait à la céphalalgie.

» Dans une série d'observations détaillées, le docteur Schilizzi fait voir les prodromes acquérant de l'intensité, tuer les malades en quelques heures; d'autres habitants, non moins à plaindre, souffraient quelques jours; d'autres enfin avaient une convalescence pénible,

laissant subsister certains phénomènes constitutifs de la maladie.

» Le froid prodromique et glacial des pieds gagnait la partie postérieure de la tête, et amenait une céphalalgie des plus intenses et le renversement tétanique de la tête.

» Quelques malades ont pu suivre l'*aura* épidémique, signalé par ce froid douloureux, partir des extrémités inférieures, suivre un trajet linéaire venant concentrer ses forces dans la cavité crânienne abdominale et produire bientôt la mort.

» Il serait trop long de suivre notre confrère dans tous les lumineux détails qu'il écrit dans sa brochure.

» Si nous avons bien saisi, le point de vue auquel l'a conduit l'observation de l'épidémie, mise en rapport avec l'état endémique du lieu où il pratique, nous remarquons une influence catarrhale des plus graves, portant, par une concentration intense, insidieuse, tous les mouvements de la vie à l'intérieur et y amenant une congestion, tantôt sanguine, tantôt séreuse, de laquelle résultait une lésion des actes du centre cérébro-spinal et laissant des traces matérielles hypostatiques ou inflammatoires.

» Mais le docteur Schillizzi sait très-bien, et il l'a constaté par la description des faits qu'il nous communique, que dans une maladie populaire, le venin épidémique n'agit pas, *ratione entis*; ce toxique a affaire à un corps vivant, et vivant dans des conditions particulières. — Aussi, selon que le génie épidémique a atteint tel sujet; qu'il a marché avec l'aide de telles causes concomitantes, l'une ou l'autre cavité splanchniques, plusieurs et même toutes ont été envahies par la congestion. — Les extrémités inférieures elles-mêmes n'ont pas été épargnées.

» A la fin de son mémoire , notre confrère résume les phénomènes observés , les causes , et donne la thérapie.

» Cette dernière n'a pas été absolue , intégrale ; le docteur Schillizzi a agi selon les indications que présentait chaque sujet.

» Pour prévenir la congestion , il s'est bien trouvé de la ligature des membres ; et pour la résoudre , en outre des évacuations sanguines générales et locales , il a fait un usage fructueux des frictions mercurielles sur la tête préalablement rasée.

» Le second travail , ajoute M. de Castelnau , offert à l'Académie par le docteur Schillizzi , est un exposé pratique sur l'épidémie du choléra-morbus qui a régné à Aiguesmortes en 1854.

» Nous ne reviendrons pas sur la notice topographique par laquelle ce confrère entre en matière.

» En médecin philanthrope , il fixe l'attention du peuple sur le dévoiement , prélude de l'atteinte cholérique.

» Les symptômes de la maladie sont exposés avec exactitude.

» A Aiguesmortes , le choléra s'est montré très-rarement sous l'aspect foudroyant , néanmoins la rapidité de sa marche a été en raison inverse de la force vitale du sujet. — Les femmes et les enfants ont fourni le plus fort contingent à l'épidémie.

» Ici le docteur Schillizzi place deux tableaux statistiques : l'un tient compte du sexe et de l'âge , l'autre des professions.

» Cet estimable confrère passe rapidement sur l'apatricement de cette maladie en Europe et en France.

» Le mode de propagation l'occupe longuement : il discute les diverses opinions , et en passant il indique quelques moyens préservatifs.

» Nous ne devons pas garder le silence sur l'observation, trois fois répétée, de l'immunité des ouvriers employés au lavage du sel.

» Le docteur Schillizzi, se livrant à l'étude pathogénique de cette maladie, est amené à la conviction que le poison cholérique produit une inflammation suraiguë du tube digestif.

» De cette pathogénie découle un traitement antiphlogistique dirigé sur l'épigastre : — la potion de Rivière opiacée, avec addition de diascordium, la glace, les moyens attractifs et calorigènes à l'extérieur.

» Pendant l'état comateux, les frictions mercurielles de la tête. — La glace n'a pas réussi à notre confrère. — Les moyens diffusibles et épispastiques aidaient l'action du premier moyen.

» Lorsque les évacuations abdominales devenaient colliquatives, le docteur Schillizzi faisait usage des sangsues sur l'abdomen, des lavements aromatisés et ceux de décoction de quinquina.

» Tels sont les principaux moyens employés. L'on pense bien que notre confrère ne négligeait pas les indications particulières présentées par les divers sujets.

» Le choléra est une des maladies qui exigent des soins continus et intelligents; les pertes nombreuses sont dues à l'incurie et à l'incapacité des personnes qui entourent le malade. Les individus qui se rendirent à l'hôpital d'Aiguemortes eurent à s'en féliciter : les quatre cinquièmes furent guéris.

» Ce travail est terminé par une instruction préservative.

» Partout, dans le corps de cet ouvrage, comme dans le premier qui a été soumis à notre examen, nous avons trouvé l'homme bon, le médecin instruit et le praticien habile. A ces qualités, nous avons reconnu notre ancien

condisciple, au temps de nos études disciple bien intentionné, avide de savoir, docile aux leçons de nos maîtres.

» Aussi ce n'a pas été sans bonheur que nous avons reçu la mission de vous faire connaître le docteur Schillizzi par un petit nombre de ses œuvres.

» Nous nous sommes souvenus de ce compatriote du père de la médecine, venant puiser dans la nouvelle Cos la science traditionnelle que des événements terribles l'ont empêché de reporter à la source d'où elle était sortie.

» Il nous a semblé l'entendre interpréter des passages difficiles d'Hippocrate, rectifier des étymologies, créer des mots devenus nécessaires à la science par l'ardente imagination de notre maître commun (1).

» Grâce à ce maître, la ville d'Aiguesmortes, demandant un médecin, reçut de ses mains l'honorable confrère dont nous avons été chargé de vous faire connaître les importants travaux. »

M. Nicot lit à son tour le rapport suivant :

« Messieurs et chers confrères,

» La Société académique du Var, dont j'ai souvent eu à juger les intéressants travaux, nous a récemment envoyé un recueil qui ne le cède en rien à ceux que déjà vous connaissez. C'est toujours le même savoir et la même variété qu'on y rencontre. Pour justifier cet éloge, je n'ai besoin que de quelques mots d'analyse.

» Je n'appellerai pas votre attention sur les allocutions et comptes-rendus académiques que la circonstance fait naître et voit mourir. Cependant, je ne serais pas juste si je n'excep-

(1) Delpech.

tais deux discours , l'un de M. Madon , avocat , et l'autre de M. Clapier , ancien député , président du tribunal de première instance. Le premier , ayant à prononcer un discours de réception , s'est bien vite affranchi des remerciements obligés et toujours un peu entachés de flatterie et de banalité , et a traité en maître un sujet neuf : du changement qui s'est opéré à la fin du dernier siècle dans la manière de comprendre et de sentir les beautés de la nature.

» Après des réflexions brillamment exprimées sur la beauté et la grandeur du spectacle que la nature déroule aux yeux de l'homme , l'auteur signale les écrivains à qui on doit cette révolution dans les sentiments ; il cite d'abord Rousseau , dont la pensée a fait école et a animé les écrits de Bernardin de Saint-Pierre , de Goëthe et de Châteaubriant , qui ont su peindre la nature avec de nouvelles et saisissantes couleurs , et il note à mesure la modification , l'évolution qu'il a remarquée. En quoi consiste-t-elle ? le voici. Les anciens ont décrit les splendeurs de la nature , il les ont fait connaître ; les écrivains modernes les ont fait aimer. Avec eux , ce ne sont plus de simples descriptions , mais des tableaux et des récits émouvants. Ces hommes nouveaux ont mieux compris que si l'ordre est saisi par l'esprit , la beauté est du domaine du cœur. Elle le touche , l'émeut et l'échauffe aussi en le mettant en face de la grande scène du monde. Ils n'ont pas seulement offert des peintures comme l'ont fait Virgile et Horace , mais ils ont communiqué leur enthousiasme à l'intelligence , et toutes les facultés de l'homme se sont unies pour entonner l'hymne de la nature qui est bientôt devenu l'hymne de Dieu. Le spiritualisme , le christianisme ont opéré cet heureux changement. Sans nul doute , Horace et Vir-

gile savent peindre la nature , mais l'un ne voit dans les champs , dans ses villas de Sabine et de Tibur , qu'un asile protecteur contre les importuns et qui permet un voluptueux repos ; l'autre , plus ému , plus mélancolique , sait opposer la joie paisible de l'agriculteur aux discordes qui déchirent la cité avec les familles. Mais s'ils peignaient l'objet avec sa couleur , s'ils le montraient aux yeux , ils ne le faisaient pas entendre au cœur , et au lieu de la rêverie que l'on suit en entendant Chactas , au lieu du vague infini du sentiment , ils n'ont trouvé que la netteté et le fini de la sensation. De nombreux exemples cités par M. Madon , des comparaisons multipliées des deux manières sont invoqués à l'appui de l'assertion.

» Vous la trouverez quelque peu hardie , car vous vous direz que plus d'une fois vous avez non seulement admiré les descriptions des deux premiers poètes latins , mais que plus d'une fois , eux aussi , ils ont su , malgré les teintes froides du polythéisme , aller jusqu'à votre cœur ; mais vous aimerez à reconnaître pourtant que l'élément moral joue , de nos jours , un rôle plus actif , et que si la campagne d'Horace n'était pas autre que celle de Goëthe et de Rousseau , l'œil qui la contemple n'est plus le même , ou plutôt l'âme qu'elle émeut est toute différente. En effet , ce qui nous touche aujourd'hui dans le spectacle de la nature , ce sont moins les champs et les bois , le mouvement des eaux , les contours gracieux des coteaux , les combinaisons de lignes et de nuances , les reflets , les jeux et les contrastes de la lumière et des ombres que les rapports secrets et souvent inexplicables que nous trouvons entre toutes ces choses et les dispositions intimes de nos cœurs , nos affections , nos tristesses ou nos espérances. L'aspect de ces beautés éveille en nous tout un monde de sen-

timents divers, selon l'état particulier où se trouve notre âme au moment où nous les contemplons. Voilà pourquoi la campagne a tant de charmes pour les âmes tendres, malades ou souffrant de quelque déception cruelle. La vue de cette majesté sereine de la nature calme leurs agitations et fait succéder la paix aux orages.

» Mais je me hâte de finir l'examen et surtout de borner mes propres réflexions, et, pour résumer mon résumé, de dire avec l'avocat toulonnais que si les anciens ont connu comme nous le sentiment du beau dans la nature, s'ils avaient comme nous un œil pour le voir et un esprit pour le sentir, il leur a manqué la connaissance de ces vérités supérieures que le christianisme nous a révélées depuis, et qui, en donnant un sentiment plus juste à la fois de notre infinie grandeur et de notre infinie petitesse, nous a inspiré cette mélancolie, ce vague dégoût des choses terrestres et ces aspirations vers un monde meilleur qui caractérisent en nous le sentiment du beau dans la nature, et dont Rousseau, Goëthe, Bernardin et Châteaubriant ont été les éloquents et fidèles interprètes.

» Le second discours, qui aurait pu rester dans le cercle de la famille judiciaire, puisqu'il avait pour objet la rentrée du tribunal civil de Toulon, après les réparations exécutées à la salle d'audience, le second discours est aussi une œuvre hors ligne et qui est digne de survivre à la solennité qui en a été l'occasion.

» L'orateur, j'ose ainsi parler, s'est élevé à de hautes considérations sur le principe social, la souveraineté et la justice qui, dit-il, est là inévitable au crime, assurée au bon droit, pareille à l'immuable étoile du pôle versant ses paisibles clartés dans les tempêtes inférieures. Nous ne le suivrons pas peignant

les agitations de l'audience, les devoirs des avocats et des magistrats qui ont souvent à traverser ces redoutables heures où le devoir ne se montre pas clairement, et même où le devoir s'étant montré, le magistrat et l'homme restent parfois douloureusement aux prises : le magistrat étant condamné par son inexorable charge à retenir cachée dans son cœur une pitié qui, malgré lui, rayonne de son front, et dont l'expression serait si douce aux lèvres de l'homme.

» C'est de ce style coloré, pénétrant, qu'est écrite toute la harangue qui nous a confirmé dans la haute opinion que nous avions conçue de l'orateur quand il faisait, il y a peu d'années, partie de nos assemblées parlementaires.

» Après m'être arrêté, m'être complu si longtemps à ces deux œuvres, il me reste à m'occuper brièvement des mémoires.

» Le plus important est dû à feu M. Henri, modeste et savant archiviste de Toulon, qui a accompli tant de sérieux et utiles travaux. Celui qu'il lègue comme un dernier souvenir à sa ville natale, comme couronnement de ses œuvres, renferme un résumé des fastes consulaires de la ville, de l'an 1402 à l'année 1522, et depuis cette année 1522, outre les mentions succinctes des actes, M. Henri reproduit des annotations qu'il a choisies et qui ne sont pas sans intérêt pour la localité. Ce travail, de près de 200 pages, n'étant pas susceptible d'analyse, je passe à un autre écrit sur l'intelligence des oiseaux. M. Degreaux, contrairement à l'opinion aujourd'hui généralement admise que les animaux n'ont qu'un instinct, c'est-à-dire une impulsion interne de la vie qui a surtout pour but la conservation, le bien-être, la propagation ; qui est comme une sorte d'appendice de l'organisme, qui n'opère point par raisonnement, mais d'une manière irrésistible et

fatale, toujours résidant dans la partie non logique de l'âme *ἐν τῷ ἀλόγῳ*, impulsion limitée qui ne se perfectionne pas, qui n'invente rien, mais qui, aussi habile à la naissance qu'à la fin de la vie, semble se modifier sous les lois de l'habitude, de la crainte, etc. M. Degreaux croit que certains animaux sont dotés d'une capacité intellectuelle, et il soutient, par mille exemples qu'il cite, qu'elle existe réellement, ce que nous contestons, mais qu'elle est plus développée chez les oiseaux, qui ont, dit-il, une cervelle plus volumineuse que les autres êtres de grosseur égale. Or, dit-il, si l'intelligence est en raison directe de ce volume, l'oiseau doit être de toutes les bêtes la plus intelligente. Pour le prouver, il cite des exemples nombreux que je n'ai besoin que d'indiquer : le chant du rossignol mâle pour charmer les ennuis de la couveuse ; l'abnégation de la poule qui appelle ses poussins pour partager la dépouille dont elle se prive par amour maternel (c'est M. Degreaux qui parle). Il aurait pu ajouter le fait du vomissement que provoque en lui le chien, le procédé de l'ibis, etc. Cet ornithologue cite surtout le faucon comme doté d'intelligence, comme comprenant le but des leçons de son maître.

» Il serait facile de ne voir dans ces faits que le produit du simple instinct, que le résultat de la contrainte et de l'habitude ; de répondre avec le célèbre Virey que si l'animal comme l'homme a un système nerveux intérieur ou ganglionnaire qui porte aux actes irréflechis, l'homme seul a un système nerveux cérébral et vertébral complet, puissant, qui préside aux sens extérieurs, donne l'aliment et l'extension aux facultés, et est comme la lampe de l'âme.

» Si on accordait avec M. Degreaux l'intelligence aux oiseaux, il s'ensuivrait qu'ils au-

raient une âme comme nous ; mais , s'ils se conduisaient par raison , ils agiraient avec choix et liberté , ils ne feraient pas tous de même dans des circonstances pareilles , ainsi que nous le remarquons. S'ils avaient le raisonnement, ils feraient des abstractions et tireraient des conclusions générales, des axiomes sans lesquels on ne peut affirmer ou nier. S'ils possèdent la raison, le discours, comme on le soutient , il faut donc leur accorder aussi la science , la prudence et la sagesse qui fait discerner les causes et le bien du mal. Les voilà donc pourvus du libre arbitre et capables de mériter et de démériter. Que faudrait-il de plus ? Devrait-on, avec Mahomet, leur faire un paradis ?

» Pressé de finir , je ne combats pas plus longuement les idées de M. Degreaux : j'en reproduis une :

» M. Degreaux remarque que chez les oiseaux, plus l'individu est petit , plus son intelligence semble être développée. De telle sorte qu'on pourrait dire que l'intelligence de l'oiseau est en raison inverse de son volume : l'autruche, l'oie, les canards, les vautours, les aigles , qui occupent le premier rang pour les dimensions corporelles , sont au dernier sous le rapport intellectuel...

» Cette observation est la plus importante de celles qui nous ont frappé dans cet essai qui suppose des études suivies dans les méandres obscurs de l'organisation animale, mais qui aussi décèle trop cet enthousiasme du naturalisme moderne, si favorable aux hypothèses du matérialisme. N'est-ce pas s'y montrer trop enclin que de s'écrier en finissant : Quoi d'étonnant, après tout, que Dieu , dans sa sublime largesse , en accordant à l'homme toute une sphère intellectuelle, ait laissé tomber pour ses créatures bien-aimées quelque

atome, un infiniment-petit de cette étincelle !

» Je dis créatures bien-aimées, parce qu'on aime à voir près de soi ceux qu'on aime. Et quel est l'être auquel Dieu a accordé plus qu'à l'oiseau la faculté de venir à lui ?

» Je crois peu utile et par conséquent tout à fait superflu de reproduire des détails sur une partie de pêche aux environs de Toulon. M. le capitaine de frégate Brait en a parlé en homme expérimenté et en narrateur agréable. J'aime mieux, pour vous dédommager de la bienveillante audition de ces quelques lignes, vous lire une pièce de vers due à M. Joseph Autran. Nommer le poète, c'est louer l'œuvre.»

#### L'HIRONDELLE.

Faites-moi bon accueil, j'arrive !  
Du soleil, de la gaieté vive  
Je vous ramène la saison.  
Jour et nuit j'ai fendu l'espace :  
A la voyageuse un peu lasse,  
Vieux amis, laissez prendre place  
Sous le toit de votre maison.  
C'est bien là : voici la fenêtre,  
La tuile, aisée à reconnaître,  
Où fut posé mon premier nid.  
Fermière, pour moi toujours bonne,  
Chez vous ne manque-t-il personne !  
Bien ! fêtons le jour qui rayonne  
Et l'heure qui nous réunit.  
Depuis que, par un soir de brume,  
Je partis, secouant ma plume,  
J'ai traversé les cieux entiers ;  
J'ai vu bien des mers, bien des plages.  
Abritée ici des orages,  
Je vous dirai tous mes voyages,  
Car je babille volontiers !  
De sa voix, sonore merveille,  
Le rossignol ravit l'oreille ;  
Moi, je n'ai pas de si doux chants :  
Je ne sais que jaser sans cesse,  
Jaser pour amuser l'hôtesse,

Et pour écarter la tristesse  
De l'homme qui travaille aux champs.

Dans l'air du matin qui m'enivre ,  
Sur le coteau j'aime à le suivre ,  
Rasant de l'aile ses cheveux.  
Par quelques mots d'heureux présage  
Gaîment je l'excite à l'ouvrage :  
Brave homme , lui dis-je , courage !  
Les blés répondront à tes vœux.

Aux gens dont le toit m'est propice  
Je rends plus d'un utile office :  
Abusés par un temps secrin ,  
S'ils ont laissé leurs foins à terre ,  
Je dis à propos : — Qu'on les serre !  
Et , sans merci , je fais la guerre  
Aux vers qui rongent le bon grain.

Que le faucon , l'œil sur sa proie ,  
Que l'épervier là haut tournoie ,  
Prompte à les voir , je pousse un cri.  
A mon signal , on se rassemble :  
La poule et le poussin qui tremble  
Et le pigeon courent ensemble  
Chercher un lieu sûr , un abri.

Je saisis , au vol , ma pâture ,  
Je bois au vol dans une eau pure ,  
J'y prends un bain , toujours au vol !  
Je suis l'essor , l'aile rapide ,  
Je ne me plais que dans le vide ,  
Et je plains l'homme , au cœur timide ,  
Qui n'ose pas quitter le sol !

Faites-moi bon accueil , j'arrive !  
Du soleil , de la gaité vive  
Je vous ramène la saison.  
Jour et nuit j'ai fendu l'espace ·  
A la voyageuse un peu lasse ,  
Vieux amis , laissez prendre place  
Sous le toit de votre maison.

M. Nicot donne encore lecture de quelques  
pages qui terminent la séance.



*Séance du 29 novembre 1856.*

M. le président dépose les mémoires des Académies de la Sarthe, de la Somme et de la Charente, et fait hommage, de la part de M. Bourguier, d'un recueil de fables.

M. Germer-Durand met sous les yeux de l'Académie une cornaline récemment pêchée avec des coquilles (*venus virginea arcelis*) dans l'étang de Thau. Cette pierre gravée, qui paraît antique, présente un homme nu, debout, aux formes vigoureusement accusées. Son bras droit est abaissé et la main tient un fruit suspendu à sa branche. Quel est ce fruit? Est-ce une grenade, un gland? Le bras gauche, plié, s'appuie sur une grande urne; l'index seul de cette main est levé, les autres doigts sont repliés.

Diverses explications, ou plutôt un assez grand nombre de conjectures sont successivement émises. Une étude plus attentive permettra peut-être de déterminer ce petit monument.

M. Maurin lit ensuite quelques notes sur un établissement industriel d'Ax.

Il ne s'est pas proposé de décrire, même en passant, les Pyrénées de l'Ariège, dont la configuration est si pittoresque et si variée; ses lacs penchés sur des plateaux d'une élévation si considérable, ses cascades écumeuses, ses vallées arrosées par des eaux *qui ne se taisent ni jour ni nuit*; il ne veut pas ajouter à la description si intéressante d'un de nos compatriotes (M. L. Boucoiran); il ne vient que présenter une esquisse rapide sur Orlu, éta-

blissement industriel où on fabrique du fer et de l'acier par les procédés les plus simples, les plus primitifs, ce qui n'enlève rien au mérite de ses produits. L'auteur décrit d'abord sommairement la situation d'Orlu et la route pittoresque qui y conduit; puis, entrant en matière, il expose les moyens employés dans l'importante usine qu'il a visitée.

« On sait qu'en général la fabrication du fer comporte deux opérations distinctes : on convertit d'abord le minerai en fonte, fer fondu ou gueuse; puis on affine la fonte pour en obtenir du métal pur. La conversion du minerai en fonte a pour but de le dépouiller d'une plus ou moins grande partie de son oxygène et des matières terreuses avec lesquelles il est amalgamé. Mais ce but n'est pas atteint sans qu'il n'intervienne un nouveau mélange. En se fondant, le minerai absorbe une grande partie du charbon employé à le fondre. Il faut donc pour transformer ce minerai, devenu ainsi de la fonte, en un fer doux et malléable, recourir à un nouveau travail qui achève d'expulser son oxygène, qui brûle son charbon et le purge des matières vitrifiées qui sont engagées dans ses pores. On y parvient en le refondant dans un bassin de forge.

» A Orlu, on obtient le fer directement du minerai sans avoir, au préalable, à le convertir en fonte; ce mode de traitement du minerai s'appelle la méthode catalane, qui est en usage dans tous les établissements de l'Arriège et qui n'est ainsi nommée sans doute que parce qu'elle est originaire de la Catalogne. On n'y fait pas usage de la houille dont les gisements sont trop éloignés des lieux de fabrication; le fer s'y fabrique au charbon de bois.

» Le mécanisme de la forge se compose d'un foyer et d'une trompe, machine à souffler

mue à l'aide d'une chute d'eau qui comprime l'air dans une caisse, d'où il s'échappe par la tuyère sur le foyer ; de deux martinets qui fonctionnent également sous la pression d'une chute d'eau. Rien de moins, rien de plus.

» Huit ouvriers sont employés au travail de la forge. Ils se relèvent de six en six heures et travaillent jour et nuit, tant que l'usine ne chôme pas. Indépendamment de ces huit ouvriers, trente ou quarante sont employés à faire du charbon sur la montagne.

» Voici maintenant comment opère le mécanisme.

» L'un des deux martinets, le plus gros, sert à écraser le minerai que l'on dispose dans le creuset du foyer au fond duquel arrive la tuyère de la machine soufflante. On recouvre de charbon les détritiques de minerai, et après avoir allumé le feu, on met en jeu la soufflerie.

» Le but du travail étant de séparer le fer de ses composés, on y parvient au moyen du feu qui vaporise l'eau, chasse l'acide carbonique, et du charbon qui absorbe l'oxygène ; le peu de matières terreuses que contient le minerai est vitrifié, et surnageant au dessus du bain par sa légèreté relative, sort à l'état liquescent par dessus le creuset. De là le métal pur est précipité par sa propre pesanteur. On isole ainsi les molécules métalliques qui se ramollissent, se soudent sous la pression du ringard du fondeur, et forment ce qu'on appelle un *masset*. On sort le *masset* du foyer, on le place sous le gros marteau qui le bat et le rebat en tous les sens ; puis, après, on l'étire en grosses barres, et c'est dans cet état qu'il est livré au commerce.

» Telle est l'importance des résultats obtenus à l'aide de procédés aussi simples que ce n'est pas sans étonnement qu'on apprend que, dans l'usine d'Orlu, on fond à peu près vingt-quatre

massets par jour où 4,000 kilog. de fer par semaine. »

A cet exposé des procédés de la production du fer succède celui du travail et de la fabrication de l'acier, des divers emplois des chutes d'eau et des bois de la contrée.

Viennent ensuite des détails précis sur le gisement et la nature du minerai, sur la production, qui est le 27<sup>e</sup> de tout le fer fabriqué en France, sur le partage des droits d'extraction des mines de Rancié entre trois communes privilégiées : Sem, Goulier et Olier.

Après avoir indiqué ainsi les forces productives de ces mines, l'auteur fait connaître l'organisation ancienne des ouvriers mineurs et termine ainsi son attachante notice :

« Tous les ouvriers avaient été réunis en une corporation dite l'*Office*. Quatre jurats ou mineurs assermentés, choisis parmi les plus habiles, étaient chargés, sous les ordres des consuls, de l'ouverture des puits et de la conservation des piliers et galeries. Les jurats, en cas d'infraction aux dispositions prohibitives du règlement, pouvaient appliquer l'interdiction du travail pendant quelques jours; en cas de contravention plus grave, les consuls étaient chargés de prononcer la peine, et ils avaient droit d'infliger l'amende, la prison, l'interdiction perpétuelle du travail.

» La Révolution qui emporta tant de choses n'épargna pas le règlement des mines de Rancié. Là où il n'y avait qu'une combinaison prudente pour empêcher le mal que pouvait produire l'abus d'une liberté non réglée, elle ne vit que l'obstacle injustement opposé à la liberté. La liberté était alors la passion à la mode, la mode est changeante de sa nature, comme on sait. Mais bientôt de nouveaux sinistres apprirent qu'on ne se joue pas impunément des leçons de l'expérience et firent sentir la néces-

sité de remettre derechef en vigueur ce règlement qui était le fruit de ses leçons , en le perfectionnant et en l'accommodant surtout aux changements opérés dans nos lois.

» Aujourd'hui , les travaux sont placés sous la direction et la surveillance d'un ingénieur des mines. C'est lui qui est chargé de la police de conservation.

» En 1760 , il y avait dix galeries ouvertes. A l'heure présente , il n'en existe plus que trois : l'Auriette, la Craugne et la Roque.

» S'il faut en croire une opinion assez généralement accréditée dans l'Ariège , les richesses intérieures de Rancié toucheraient à leur terme. Après avoir fourni pendant tant de siècles du fer aux générations qui se sont succédé , leurs entrailles seraient évidées. J'aime à croire que c'est là une de ces prophéties comme on en fait tant sur les choses qu'on ne sait et qu'on ne peut savoir qu'imparfaitement , telles que celles qui se passent dans les profondeurs du sol. S'il devait en être autrement , ce serait le cas , du reste , de pourvoir à la lacune que ferait dans la production de l'Ariège l'épuisement des mines de Rancié. Il faudrait se mettre à la recherche de nouveaux bassins ferrifères.

» *Quærite quos agitat mundi labor !*

» Car, indépendamment du capital industriel qui serait anéanti, la suppression , dans un département qui n'est pas des plus riches , d'une industrie qui fait vivre plusieurs milliers d'habitants serait une calamité publique qu'il faudrait conjurer à tout prix. Il est impossible , ce semble , que le bassin ferrifère de Rancié soit le seul qui existe dans le rameau pyrénéen qui traverse le département , et ce qui doit le faire supposer avec quelque chance de raison , c'est que l'Andorre, qui en est tout près, renferme des

mines de fer très-productives , possédées par un riche propriétaire de cette vallée , D. Guilhem , le descendant d'un de ces preux qui accompagnèrent Charlemagne dans son expédition contre les Sarrasins d'Espagne.

» La forge d'Orlu appartient à un industriel très-connu , même en dehors du département de l'Ariège , M. Abbat , qui a obtenu la médaille d'or à la grande Exposition. Le feu n'y reste pas allumé toute l'année. La rareté du combustible , qui commence à se faire sentir , car il en faut beaucoup et les forêts ne sont pas inépuisables , le force de suspendre ses travaux pendant une certaine partie de l'année. Il est à remarquer , du reste , à cette occasion , que les forges de l'Ariège ont l'heureux privilège de dépenser moins de combustible qu'aucune autre. Un métallurgiste allemand qui les visitait , il y a quelques années , ne pouvait revenir de son étonnement , en apprenant sur les lieux mêmes que , pour obtenir deux quintaux de barres de fer , on n'avait à employer que deux quintaux trois quarts de charbon. C'était à peu près la moitié de la dépense en combustible qui se faisait ailleurs.

» Le minerai , comme nous l'avons déjà dit , vient à Orlu d'assez loin. Il est transporté en charrette jusqu'à Ax. A Ax , il est chargé sur des ânes qui l'apportent jusqu'à l'établissement en suivant le chemin accidenté que nous avons tâché de vous mettre sous les yeux par une esquisse aussi précise qu'il nous a été possible de le faire.

» Il en coûte à peu près 50 centimes du pied de la mine à Ax , et 40 centimes d'Ax à Orlu , pour la quantité de minerai représentée par une charge d'âne , plus forte certainement que la charge d'âne de nos pays ; car l'âne de montagne , plus robuste et plus vigoureux , ressemble assez à notre mulet. Les âniers peu-

vent opérer deux chargements par jour d'Ax à Orlu. Quelquefois ils ont un chargement de fer pour le retour qui se paie à raison de 30 centimes, mais la plupart du temps, ils reviennent à vide. On voit que le profit n'est pas grand ; mais la vie animale, faut-il observer, est beaucoup moins coûteuse dans ces localités que chez nous, ce qui sert à expliquer le bon marché du transport. Il est à remarquer, à cette occasion, le prix de la viande pouvant servir de prix régulateur pour toutes les substances alimentaires, que la viande de première qualité ne coûte pas, à Ax, au delà de 25 à 30 cent. le demi-kilogramme, quand il n'y a pas d'étrangers toutefois dans le pays.

» Le fer ou acier fabriqué à Orlu, comme tout celui, du reste, qui se fabrique dans l'Ariège, est utilisé en partie sur place, en partie il est expédié à Toulouse, où il est employé dans les grandes usines de cette ville. Mais toujours est-il que des usines de moindre importance, il est vrai, mais de même nature cependant, existent à Saverdun, à Pamiers ; on en fait là des limes, des faux, des clous, des instruments d'agriculture, des outils d'industrie.

» Je ne sais, Messieurs, si vous éprouvez ce sentiment, mais quand je pénètre dans ces vallées reculées, assises au pied de hautes et sauvages montagnes, qui semblent avoir été destinées par la Providence à n'être que le refuge des animaux, les premiers nés mais non les privilégiés de la création, une chose me frappe par dessus toutes les autres : ce n'est pas tant la magnificence du site et cette poésie qui naît des grandes scènes de la nature où semble inscrit le trait divin, que l'industrie de l'homme sachant tirer un si habile parti des lieux qui semblaient le moins propres à subir l'influence de son action. Et, au fait, le génie

de l'homme n'est-il pas , après tout , le chef-d'œuvre de la création ? Et derrière l'admiration qu'inspire l'ouvrier habile qui transforme la nature et fait sortir la richesse des profondeurs du sol , comme jadis le prophète faisait jaillir la source vive du roc , en le frappant de sa verge , n'y a-t-il pas celle de l'ouvrier sublime qui a déposé dans le cerveau humain la pensée qui conçoit et la volonté qui réalise de si grandes merveilles ? »

M. Ollive-Meinadier rend compte des travaux de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Étienne pendant l'année 1855.

Il commence par exposer les moyens nouveaux de drainage employés par M. Richard pour écouler les eaux d'une plaine marécageuse. Grâce à des procédés ingénieux , à des outils perfectionnés , cet agronome a pu , moyennant la faible dépense de 27 centimes par mètre , obtenir , non pas précisément une beaucoup plus abondante récolte de blé , mais faire prospérer des plantations d'arbres fruitiers au delà de toute espérance.

Le même M. Richard a imaginé un nouvel appareil fumivore , fondé sur le même principe que nos lampes actuelles , c'est-à-dire une cheminée plus large que le foyer , un courant d'air extérieur et un courant d'air intérieur. Pour obtenir ce dernier , M. Richard a fait percer la porte ou les deux battants de la porte du foyer d'une certaine quantité de trous coniques de trois millimètres de diamètre du côté du foyer , et de neuf à dix millimètres extérieurement. L'air extérieur , violemment aspiré par le fort tirage d'une cheminée plus grande que le foyer , pénètre sur ce foyer par 150 ou 200 petits orifices , enlève le calorique de la porte de métal et vient

enflammer sur le foyer le gaz hydrogène qui, faute d'oxygène, allait s'échapper en fumée.

Le rapporteur trouve encore le même M. Richard exposant les avantages d'une charrue nouvelle destinée à extirper le graminé et à l'amener sur la surface par un seul labourage.

Il reproduit ensuite la communication faite à l'Académie des sciences et à la Société de Saint-Etienne par M. Thirault. Elle a pour objet l'exposé des moyens de guérir l'oïdium.

Sans s'arrêter longtemps à discuter si l'oïdium est l'effet ou la cause de la funeste maladie actuelle, si elle provient d'un acarus ou d'un champignon, d'un état d'épuisement ou d'excès de santé de la vigne. M. Ollive-Meinadier expose l'opinion de M. Thirault qui envisage l'oïdium comme cause de la maladie, et cite ensuite, comme réfutation, mais avec une discrète réserve, l'expérience faite l'an dernier, par un de nos honorables concitoyens, M. Foule-Amalry.

« Cet intelligent agronome, dit M. Ollive-Meinadier, a fumé, si on peut se servir de ce mot, les souches d'une partie d'une vigne avec du sel, et il y a récolté des grappes saines et abondantes; au contraire, les souches qui n'avaient pas été soumises à ce traitement n'ont rien produit. Encouragé par ce succès, il compte renouveler son expérience, et déjà il s'est procuré dans ce but 1,200 kilogrammes de sel.

» Quoi qu'il en soit, continue M. Ollive, l'emploi d'un grand nombre de moyens a été préconisé dans le but de prévenir ou de combattre la maladie; mais aucun, jusqu'à ce jour, n'a été suffisant ou praticable. Parmi les nombreux moyens proposés et expérimentés jusqu'à présent, l'emploi du soufre a donné cependant les meilleurs résultats. On en a obtenu des effets très-satisfaisants; mais son em-

ploi, à l'état de fleur de soufre, offre plus d'un inconvénient, dont le moindre est d'en exiger une grande quantité pour en répandre sur les ceps. Il faut, pour que l'opération réussisse, qu'il y ait du calme dans l'atmosphère, le moindre vent suffisant pour enlever le soufre projeté; il faut encore opérer le matin, à la rosée, ou faire un arrosage d'eau préliminaire pour que le soufre puisse se fixer. Enfin, il faut avoir recours à trois ou quatre soufrages pour avoir raison de la maladie. L'ensemble de ces divers inconvénients a sans doute été cause que l'emploi de ce moyen dispendieux n'a pas été généralement adopté dans les vignobles, et qu'on s'est mis à la recherche de nouveaux agents.

» Prenant en considération les expériences faites à Thoméry, et qui doivent faire regarder le soufre comme agent d'une efficacité réelle, M Thirault a recherché un moyen qui permettrait de l'employer avec assez de facilité et d'économie pour que son emploi devînt possible; il y est parvenu au moyen de la préparation suivante :

» Prenez :

Sulfure de potasse de commerce.	1 kil.
Acide hydrochlorique.....	250 gram.
Eau.....	100 litres.

» On fait dissoudre le sulfure dans la moitié de la quantité d'eau; on ajoute l'acide dans l'autre, et l'on mélange. On obtient ainsi une liqueur qui renferme :

1° Du soufre précipité d'une division extrême;

2° De l'hydrogène sulfuré et en partie presque combiné avec le soufre;

3° Un peu de sulfure de potasse non décomposé, pour qu'il n'y ait pas d'acide hydrochlorique en excès;

4° De l'hydrochlorate de potasse.

» Le soufre s'y trouve donc sous trois états différents : à l'état solide , et très divisé , à l'état de combinaison gazeuse , et à l'état de dissolution.

» Cette préparation peut être employée quel que soit l'état de l'atmosphère , pourvu cependant qu'il ne pleuve pas. Une bonne précaution à prendre consiste à n'opérer les mélanges qu'au fur et à mesure du besoin , de manière à employer la liqueur aussitôt qu'elle est préparée , tandis qu'elle est laiteuse. On peut se servir d'un irrigateur ordinaire , ou de tout autre moyen pour projeter le liquide qui doit porter sur tous les ceps , et principalement sur les grappes ; l'arrosage doit être fait au moment de l'apparition de la maladie. Un seul traitement peut suffire , il a réussi à M. Thirault ; du reste , on pourrait avoir recours à un second arrosage quelque temps après le premier , si l'on s'apercevait qu'il y eût encore trace de la maladie ; mais il faut éviter d'employer le remède à l'époque de la floraison de la vigne.

» Outre son action immédiate , la solution dont M. Thirault propose l'emploi a cet avantage que la petite quantité de soufre qui se fixe sur le cep laisse dégager , pendant plusieurs jours , de l'hydrogène sulfuré avec lequel il s'était , pour ainsi dire , combiné au moment de sa précipitation. La vigne reste dans un milieu sulfureux pendant assez longtemps pour qu'il y ait action certaine. Un autre avantage très-important , c'est qu'à l'époque de la maturité du raisin , le remède n'a laissé aucune trace sur lui , et qu'il est aussi propre que s'il n'avait pas été traité.

» L'emploi de l'agent proposé , que son auteur désigne sous le nom de *lait sulfureux* , étant facile , son prix de revient n'est pas un obstacle à ce qu'il soit employé dans nos vigno-

bles ; ce prix n'excède pas 1 fr. 20 c. l'hectolitre ; comparativement , il est bien inférieur à celui de la fleur de soufre employée en nature , car un hectolitre de liquide couvrira une surface plus grande que ne pourraient le faire deux kilogrammes de fleur de soufre.

» La question d'efficacité paraît résolue par les expériences auxquelles s'est livré M. Thirault ; elles ont été faites sur des treilles d'une certaine étendue , pouvant fournir une pièce de vin en temps ordinaire , et complètement infectées par l'oïdium ; c'est dans les premiers jours du mois d'août , époque à laquelle la maladie était dans toute son intensité , qu'elles ont eu lieu. Pas une grappe n'était saine ; un réseau pulvérulent , signe caractéristique de la maladie , emprisonnait tous les grains. Les circonstances étaient donc favorables pour l'expérimentation du mode de traitement , et pour en connaître la valeur.

» Afin de rendre l'expérience aussi concluante que possible , M. Thirault n'a traité qu'une partie des ceps , en réservant l'autre pour servir de terme de comparaison ; il a fait également choix d'un cep bifurqué , et une seule bifurcation a été traitée. Une semaine après , dans toute la partie des ceps qui avait été arrosée avec le lait sulfureux , le réseau pulvérulent qui englobait les grains avait disparu ; ceux-ci ont pris de la transparence , se sont développés avec rapidité et ont eu le temps de venir à maturité , avant que l'oïdium , laissé à dessein sur les ceps voisins , ne vint les infecter de nouveau.

» Ces résultats paraissent concluants à M. Thirault , si on les compare à ce qui s'est passé sur la partie de vigne qui n'avait pas été soumise au traitement. En effet , dans toute cette partie , aucune trace de maturité ne s'est fait remarquer dans les grains , tous se sont des-

séchés sans prendre aucun développement. Il en a été de même sur le cep bifurqué.

» De ces expériences, M. Thirault conclut que le soufre et les préparations sulfureuses ont une action incontestable dans le traitement de la vigne ; cette action est si évidente que, dès à présent, on pourrait admettre, selon lui, que l'oidium est la cause et non l'effet de la maladie.

» Quelque confiance que l'on puisse avoir dans les expériences faites par M. Thirault, elles reçoivent une consécration nouvelle dans les rapports fournis par deux commissions nommées, l'une par la Société agricole et industrielle de Saint-Etienne, et l'autre par M. le préfet de la Loire, qui ont répété les expériences indiquées et qui leur sont favorables. »



*Séance du 13 décembre 1856.*

Après que M. le président a distribué les recueils des Académies de la Sarthe, de Poitiers, de Montbéliard et un numéro des Annales de la Société centrale d'agriculture, M. de La Farelle communique à l'Académie, non point une analyse du livre récent de M. de Tocqueville sur l'ancien régime et la révolution, bien moins encore un jugement critique, mais les premières impressions de sa lecture et les doutes d'une conscience littéraire qui cherche avant tout la vérité, et il vient, au sujet ou plutôt à l'occasion du beau livre de son éminent confrère de l'Institut, faire part à l'Académie de quelques unes de ses propres réflexions.

La première qu'il a faite et qui domine son travail, c'est qu'en recherchant dans l'ancien régime tout entier, hommes et choses, ce qui a préparé et amené la révolution ; en essayant de déterminer ce que cette révolution a voulu détruire de l'ordre de choses antérieur, et tout ce qu'elle en a laissé debout ou prêt à se relever, l'auteur, tout en se montrant observateur sagace et ingénieux, publiciste érudit et consciencieux et de la meilleure école, celle de Montesquieu, a peut-être un peu rembruni ses couleurs, et a, sans le vouloir sans doute, exagéré parfois le mal et assez fréquemment atténué le bien ; en un mot, on pourrait dire du portrait peint par M. de Tocqueville que s'il ressemble, et même beaucoup, ce n'est certes pas en beau.

M. de La Farelle, entrant ensuite dans l'appréciation de l'œuvre en elle-même, divise son examen en trois parties, savoir : les jugements de l'auteur touchant l'ancienne royauté, la noblesse et l'état économique des populations rurales avant 1789, les seuls points sur lesquels il a exprimé quelques dissentiments avec M. de Tocqueville.

Dans son premier paragraphe, il oppose aux appréciations de l'illustre écrivain, assez semblables à un acte d'accusation complet et sans mélange de la royauté qui, selon l'auteur, se serait constamment appliquée à étendre son pouvoir aux dépens de tous les autres éléments sociaux, et à diviser les hommes afin de les gouverner plus absolument ; il oppose, dis-je, deux réponses : la première, que ce n'est pas seulement en France, mais dans l'Europe tout entière, que l'élément royal a toujours progressé, du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, vers l'envahissement continu et finalement complet de presque tous les pouvoirs politiques ; d'où M. de La Farelle conclut que ce fut là un phé-

nomène d'ordre général qu'il faut considérer non point comme le résultat d'une conjuration générale des trônes contre l'indépendance du peuple, mais bien comme l'une des évolutions providentielles de la société moderne vers ses nouvelles destinées.

La seconde, c'est qu'après tout, la maison de France, par cette politique si vivement incriminée, a pourtant *fait* la France et la nation telles que nous les voyons, c'est-à-dire *le plus bel Etat, le corps politique le plus homogène de l'Europe, et nous, le grand peuple que nous sommes encore*. La noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, les circonstances, y ont eu leur bonne part sans doute; mais le principal rôle dans ce magnifique drame ne saurait cependant être refusé à la maison de France. Si le pouvoir royal s'est laissé, depuis Richelieu et Louis XIV, emporter trop loin par l'enivrement de sa haute fortune, ne doit-on pas reconnaître la protection qu'il accorda pendant tant de siècles aux intérêts populaires, et faut-il oublier qu'il n'a pas *à lui seul*, bien s'en faut, opéré cette démolition de l'élément aristocratique dont M. de Tocqueville le rend presque exclusivement responsable?

La sévérité de l'auteur à l'égard de la royauté s'étend aussi à la noblesse, et c'est précisément l'objet de la seconde controverse de M. de La Farelle avec lui.

M. de La Farelle regarde comme un excès de rigueur de la présenter comme se précipitant dans les antichambres de nos derniers rois pour y revêtir la livrée royale, se chamarrer de cordons et rétablir ses affaires en désordre, aux dépens du trésor gaspillé, sans dire un seul mot de cet autre appât, tout aussi puissant et plus relevé qui la séduisit et l'entraîna, appât auquel personne n'a jamais su résister en France, celui de la gloire militaire.

C'est son amour excessif du métier des armes, escorté de tous les préjugés qu'il engendre, qui commença et accomplice la ruine de la noblesse française, à partir des croisades et de nos grandes guerres contre les Anglais jusques aux derniers temps de la monarchie. C'est cet amour, pour ne pas dire ce fanatisme, qui lui fit grever, engager, aliéner successivement sa fortune territoriale, comme aussi abandonner tour à tour toutes ses autres fonctions gouvernementales, tous ses autres devoirs et intérêts politiques : conseils du roi, parlements, grands bailliages, dignités municipales mêmes, pour se concentrer et se cantonner en quelque sorte dans ses fonctions militaires, dans son rôle d'*état-major* général de nos armées devenues permanentes. Si elle se laissa attirer et absorber par la vie de cour, ce ne fut, après tout, qu'à partir de la fin de la Fronde, et cela ne s'applique qu'aux *gens de qualité* ou nobles du premier rang. Quant à l'ensemble de la noblesse, c'est surtout par la cause que M. de La Farelle signale, et que M. de Tocqueville a beaucoup trop oubliée, qu'il faudrait expliquer sa transformation en ordre purement militaire et privilégié, quand elle aurait pu et dû rester une aristocratie politique proprement dite.

M. de La Farelle passant ensuite au tableau tracé par son illustre confrère de l'état économique de nos populations rurales, avant 1789, trouve que c'est ici surtout qu'il y a eu emploi de teintes par trop rembrunies, et substitution involontaire de quelques détails, de quelques exceptions à l'ensemble et surtout à la *réalité* des choses. C'est que, d'après lui, M. de Tocqueville aurait surtout étudié son sujet non seulement dans les provinces dites d'élection, mais encore dans celles de ces provinces où l'arbitraire administratif et fiscal était sans

comparaison le plus absolu et le plus insolent. Et puis, ajoute M. de La Farelle :

« C'est qu'en général, ces sortes d'études pratiquées sur l'existence intime des générations évanouies sont fort sujettes à une illusion d'optique dont il n'est pas facile de se défendre et dont le talent seul ne défend pas. Au contraire, comme l'aspect général des choses et le sentiment ou instinct de la réalité présente ne sont point là pour prévenir l'illusion que je signale, elle ne manque à peu près jamais de se produire, c'est-à-dire que les ombres du tableau fixant seules le regard de l'observateur, elles seules conservent une apparence de relief, elles seules se détachent du fond du tableau, et, dès-lors, le sujet principal disparaît et s'efface en quelque sorte derrière elles. C'est ainsi qu'en groupant, accumulant, ajustant bout à bout les maux et les vices partiels de l'époque étudiée, on en vient à porter pour soi-même et à vouloir imposer aux autres des jugements historiques que le simple bon sens, rendu à ses propres inspirations, rejette bien vite et avec juste raison.

» Mais pour ramener à sa portée réelle, ou comme l'on dirait en philosophie, à sa valeur objective, le procédé trompeur d'une imagination érudite, il n'y a qu'à faire quelques essais de son application sur un état de choses actuel et que l'on puisse juger en définitive, d'après nature, en face de la réalité vivante.

» Etudions, par exemple, à cette fin, la situation de nos classes industrielles inférieures. Si nous voulons faire cette étude avec impartialité, nous récuserons tout d'abord, pour cause de suspicion très-légitime, le témoignage de nos écrivains socialistes, pour consulter exclusivement nos économistes et nos statisticiens les plus consciencieux et les plus

réservés , les Sysmondi , les Degerando , les Blanqui , les Villeneuve , les Villermé , les Leplay ; ou bien encore nous demanderons aux rapports et documents officiels le tableau vrai dans l'ordre physique et moral de notre prolétariat manufacturier ; ou bien enfin , nous ferons mieux encore , nous visiterons nous - mêmes ces pauvres ouvriers lillois , ensevelis dans leurs caves obscures et férides d'où la philanthropie moderne a d'autant plus de peine à les arracher que leur propre résistance est , dit-on , le premier obstacle à surmonter ; nous pénétrerons dans la vie intime , dans le triste *home* de ces nombreuses tribus de fileurs , de cardeurs , de tisseurs , et du coton , et de la laine , et du fil , et de la soie , qui desservent les fabriques ou les ateliers domestiques de Reims , de Nantes , de Mulhouse , de Lyon , de Saint-Etienne et de Nimes ; nous y aurons bien vite découvert et constaté ce fait , ou plutôt ce fléau social des temps nouveaux , sinistre sujet de compassion et d'effroi pour la génération présente , le *pauvérisme* , puisqu'il faut l'appeler par son nom. Est-ce que l'existence de ces parias de l'ère moderne et des pays civilisés ne va point nous apparaître plus avilie et plus dégradée que celle de quelque classe que ce soit de l'ancien régime , y compris celle du serf agricole du moyen-âge ? Est-ce que le sort de ces innombrables *assistés* ne vivant que de charité légale et de bienfaisance publique , dont la phalange embrasse , *selon les temps et les lieux* , le sixième , le cinquième et jusqu'au quart ou au tiers de la population totale , ne va point descendre et s'abaisser , à nos yeux , même au dessous de la condition du paysan français à la fin du règne de Louis XIV , alors que le pays , épuisé et comme à bout de voie , fournissait au généreux Vauban , les navrantes peintures

de la *dîme royale* ; au tendre Racine, le mémoire qui lui valut sa disgrâce et la mort ; au spirituel Labruyère, le sublime coup de pinceau dont la trace est demeurée ineffaçable sur l'éblouissant tableau du plus éclatant de nos règnes ? Tout ce que nous aura fourni, en fait de déplorables et à peine croyables détails, l'étude que je viens de proposer, sera vrai et incontestable *en soi* ; mais sera-t-il vrai et incontestable pour cela que la situation générale de notre plèbe industrielle soit plus rude et plus triste que pendant le cours de tous les siècles antérieurs ? Sera-t-il surtout vrai et incontestable pour cela que le peuple français dans ses derniers rangs, dans ses rangs les plus nombreux, doive à son affranchissement, à son émancipation, à son individualisme nouveau, de subir *plus de misères, d'angoisses, de douleurs morales et physiques* qu'il n'en a dû jadis aux entraves de toute sorte, aux liens de toute nature et à la servitude personnelle dont il est si fier d'être délivré ? — Eh ! mon Dieu ! oui, cela pourra bien être vrai, exceptionnellement et accidentellement, sur tel ou tel point particulier du pays, pour telle ou telle classe de producteurs déclassés et foulés sous le char impitoyable du progrès civilisateur ; mais cela sera faux, parfaitement faux, quant à l'ensemble, pour la généralité des classes laborieuses, dans l'immense majorité de nos cités et de nos campagnes ; mais il sera surtout parfaitement faux que tous ces maux partiels et trop réels que l'on ne me soupçonnera sans doute pas de vouloir méconnaître, constituent une situation économique intolérable et tout à fait incurable, si ce n'est par le remède héroïque d'une révolution socialiste.

• Voilà ce que dira l'humble bon sens, en ce qui touche l'ère présente, et voilà ce qu'il

eût dit aussi, je n'en doute pas, durant l'époque immédiatement antérieure à la révolution, s'il avait eu voix en chapitre.

» Bien évidemment le régime administratif et fiscal du régent, de Louis XV, et de son infortuné successeur lui-même, en dépit de ses magnanimes intentions, abondait en défauts et abus de plusieurs sortes ; mais ce n'en était pas moins, sous l'empire des idées et des mœurs régnantes, un régime doux et bienveillant. Ces abus eux-mêmes, bien loin de s'accroître ou même de demeurer stationnaires, comme le suppose à tort M. de Tocqueville, allaient disparaissant et se corrigeant de jour en jour, dans la pratique du moins : le paysan du temps de nos pères, c'est-à-dire du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui qui a servi de modèle très-peu réel, j'en conviens, aux bergers enrubannés de Vateau et de l'Opéra-Comique, ce paysan-là était *en fait* très-peu opprimé, assez rarement ruiné par le fisc, pas beaucoup plus souvent en tout cas que de nos jours, où il l'est bien encore quelquefois, et il jouissait en somme d'une condition très-tolérable, laquelle allait, en outre, s'améliorant depuis le premier quart de siècle. Eh ! comment en douter lorsqu'il est établi, par tous les documents statistiques qui nous restent de cette époque, qu'à partir du pacifique ministère du cardinal Fleury, la France n'a pas cessé de progresser en population, en aisance et en lumières ! Voilà ce que j'aurais voulu voir reconnaître et exposer un peu plus explicitement par M. de Tocqueville. Son tableau de la France, au moment où la tempête révolutionnaire allait éclater sur elle, eût été moins saisissant peut-être, moins propre à expliquer, j'ai failli dire à *légitimer*, les événements subséquents, mais je crois, pour mon compte, qu'il eût été plus vrai. »

Daas un dernier paragraphe, remarquable

au moins autant que les trois autres par l'étendue du savoir, la hauteur des pensées, l'éclat et la fermeté du style, M. de La Farelle exprime le sentiment de tristesse mêlé d'admiration que lui a fait éprouver la lecture de cet éminent ouvrage par la peinture vraie en partie, mais exagérée, selon lui, des défauts et lacunes de notre *tempérament politique*, au point de vue de nos destinées futures et de nos aspirations vers un gouvernement libéral, vers le *self government* en un mot.

Après le rapport de M. de La Farelle, constamment écouté avec cette attention soutenue et cet intérêt sympathique qui s'attachent à tout ce qui est bien pensé et bien dit, M. Germer-Durand fait à son tour le rapport suivant :

« Depuis vingt ans, qu'une généreuse impulsion a été donnée aux travaux historiques, nous avons vu s'agrandir indéfiniment le cercle des études qui ont pour but de dégager et de préparer les matériaux nécessaires à la construction définitive d'une véritable histoire de France. Si cette grande œuvre, qui semble devoir être l'un des plus beaux titres de gloire du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est pas aujourd'hui plus avancée, ce n'est certes pas la faute des travailleurs qui, sur tous les points de la France, composent et publient, soit dans les Recueils des Académies, soit en dehors des sociétés savantes, des mémoires et des monographies destinés à rendre à nos provinces leur originalité, leurs monuments, leur portion de gloire et de souvenirs. Mais tous les documents qui doivent trouver leur place dans ce vaste ensemble n'ont pas encore été tirés des lieux où ils gisent ensevelis. En attendant avec patience le jour où, complètement connus, suffisamment classés et préparés par des

maines habiles, ils s'organiseront, à l'appel de quelque puissant génie, et se réuniront pour ne plus former qu'un seul corps d'histoire, semblable, sinon pour la forme, du moins pour l'intérêt et la grandeur, aux chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, sachons du moins rendre hommage aux érudits qui poursuivent, avec autant d'ardeur que de talent, ces laborieuses investigations.

» M. Edouard de Barthélemy, l'auteur des deux brochures dont je viens vous entretenir, est du nombre de cette studieuse élite. Pendant un séjour de plusieurs années au chef-lieu du département de la Marne, cet actif correspondant des Comités historiques, en compulsant les archives de la préfecture et de l'hôtel-de-ville de Châlons, y a rencontré plusieurs recueils de chartes et autres documents intéressants à divers titres. Ce sont : 1° le grand Cartulaire de Saint-Etienne de Châlons ; 2° le petit Cartulaire de la même église ; 3° le Cartulaire de l'évêché ; 4° un Registre du xvi<sup>e</sup> siècle, conservé aux archives municipales de cette ville et contenant l'énumération des droits et prérogatives de l'évêché. C'est de l'étude de ces monuments paléographiques qu'est sorti l'ouvrage par lui adressé à l'Académie et qu'elle m'a chargé d'examiner. Il a pour titre : *Cartulaires de l'Evêché et du Chapitre Saint-Etienne de Châlons-sur-Marne. — Histoire et documents.*

» Ce volume se compose de trois parties. Dans la première, l'auteur esquisse l'histoire des évêques de Châlons-sur-Marne ; dans la seconde, celle du chapitre de Saint-Etienne ; la troisième comprend la description, l'énumération et quelquefois le texte des *instruments* qu'il a mis en œuvre.

» Il est impossible de s'occuper de l'histoire générale de la France, et surtout de l'histoire

particulière d'une province, sans être amené à faire des études sur la part que l'épiscopat a prise aux progrès de notre civilisation et à la formation de la société française. Aussi la première partie de l'ouvrage de M. de Barthélemy est-elle précédée d'un coup d'œil sur l'influence de l'Eglise au moyen-âge, sur ses cérémonies, son enseignement, son pouvoir et enfin ses institutions, si étroitement liées à celles de l'Etat. Il y a là, en quelques pages, un très-intéressant tableau, et si ce tableau ne remplit pas toujours le cadre que l'auteur avait tracé, on ne peut nier, du moins, qu'il ne soit savamment esquissé et presque toujours plein de vérité et de relief. En général, cette Histoire de l'Eglise de Châlons, quoique trop peu développée, forme cependant un abrégé très-complet, et le seul reproche que l'on puisse faire à ce volume, c'est qu'au double point de vue de l'exécution littéraire et de l'exécution typographique, il manque d'air et d'espace.

» Ces préliminaires franchis (un peu trop rapidement, comme nous venons de le dire), l'auteur entre dans son sujet.

» Le catalogue et la biographie des évêques, leur histoire, celle des chanoines, l'énumération des biens de l'Eglise, la juridiction temporelle de l'évêque et de ses officiers, sa juridiction ecclésiastique, ses droits et revenus féodaux, le château de Sarry, qui était sa maison de plaisance, sont l'objet d'autant de courts chapitres, tirés, pour la plupart, de l'étude intelligente et assidue faite par M. de Barthélemy des documents conservés dans les archives de Châlons-sur-Marne. Nous avons surtout remarqué le curieux article consacré au Vidame. Ces officiers, qui rendaient la justice au nom de l'évêque et conduisaient à la guerre les vassaux de l'évêché, bien que con-

nus dans notre Midi dès l'an 828, figurent assez rarement dans l'histoire ecclésiastique du centre et du nord de la France. Nous devons noter encore, dans cette première partie, le chapitre intitulé : « Droits perçus sur les denrées vendues au ban de l'évêque de Châlons. » Cet instructif tableau énumère les contributions prélevées, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, sur les marchandises de toutes sortes, contributions qui étaient données à ferme par l'évêque. C'est un des rares tarifs de ce genre qui sont parvenus jusqu'à nous ; et il est rempli d'indications précieuses pour l'histoire du commerce et de l'industrie locale.

» La seconde partie nous retrace l'histoire du chapitre de Saint-Etienne. L'auteur, puisant toujours aux sources authentiques qu'il a sous la main, nous en fait connaître l'organisation, la juridiction ecclésiastique et temporelle, les anciens usages, le cloître et la maison canoniale.

» Dans la troisième partie, M. Ed. de Barthélemy décrit les documents qu'il a mis en œuvre avec autant de patience que de discernement. Ce sont, en première ligne, les trois cartulaires dont nous avons parlé plus haut. M. de Barthélemy y donne le titre ou l'analyse de chaque pièce et le texte entier de celles, en assez grand nombre, qui n'avaient pas encore été publiées. Cette partie du volume, tout aride qu'elle puisse paraître, n'est certainement pas la moins instructive pour les lecteurs sérieux.

» C'est en 1853 que M. Ed. de Barthélemy publiait l'ouvrage que nous venons de vous faire connaître. Aujourd'hui, porté par les hasards, ou plutôt par les progrès de sa carrière administrative, dans une province voisine de notre pays, c'est aux monuments du Roussillon qu'il consacre la brochure suivante, qui faisait partie de son envoi.

» Je n'analyserai pas *l'Essai sur les monuments du Roussillon*. Ce tiré à part d'un article inséré dans le *Bulletin monumental*, publié à Caen par M. de Caumont, n'est qu'un premier aperçu jeté par le savant inspecteur de la Société française d'archéologie sur les monuments civils et militaires, religieux et monastiques d'un pays que son séjour à Perpignan va lui permettre d'étudier avec autant de fruit qu'il l'a fait naguère pour la Champagne, ce premier théâtre de ces explorations et de ses recherches. J'y ai trouvé avec plaisir quatre inscriptions funéraires romaines, recueillies sur les murailles de quelques églises de village, inscriptions peu importantes, il est vrai, mais dont l'une pourtant présente une disposition insolite, analogue à celle qu'on remarque sur une inscription de Nîmes publiée par notre savant confrère, M. Auguste Pelet, sous le n° 7, dans son mémoire sur la Porte-d'Auguste (1). C'est une légende répétée sur le flanc droit et sur le flanc gauche du cippe, et qui ne fait pas partie intégrante du libellé de l'épithaphe, bien que s'y rapportant. Je citerai encore une très-curieuse inscription chrétienne du xii<sup>e</sup> siècle, gravée sur le linteau du portail de l'église abbatiale de Saint-Genys-de-Fontaine et dont le mémoire de M. de Barthélemy donne une très-jolie gravure sur bois. Dans une note de ce mémoire, l'auteur promet au public une étude sur les établissements des Templiers dans le Roussillon. Nous ne doutons pas que ce nouvel ouvrage ne se distingue encore par les qualités que nous a révélées l'examen de *l'Histoire des Evêques de Châlons*.

» Aussi, Messieurs, en recommandant à vos suffrages la candidature de M. Edouard

(1) V. Mémoires de l'Académie du Gard, 1849-1850.

de Barthélemy , notre plus vif désir est-il que ce témoignage d'estime pour ses travaux soit en même temps l'expression des sympathies d'une société qui aime à voir étudier l'histoire aux sources originales et les monuments ailleurs que dans les livres. »

M. Nicot lit ensuite un rapport sur le recueil de l'Académie de Bordeaux, et se borne à faire sommairement connaître trois mémoires qu'il a trouvés dignes d'attention.

Le premier présente non pas une nouvelle appréciation de Montaigne , considéré comme moraliste ou philosophe , mais une longue suite de réflexions sur la vie et le caractère de cet écrivain, publiées à l'occasion d'un manuscrit d'éphémérides de sa famille , lequel vient d'être trouvé à Bordeaux et offre quelques faits peu connus , propres surtout à éclairer la discussion soulevée entre M. Villemain et M. Grin qui a récemment donné une vie publique de Montaigne.

Le dissentiment qui existe entre l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie française et l'estimable biographe, est relatif à la part plus ou moins grande que l'auteur des *Essais* prit aux affaires de son temps. Y fut-il profondément mêlé ? A-t-il exercé une sérieuse influence politique , ou bien n'a-t-il eu que le rôle vulgaire , le mince honneur d'aborder des princes , de rapporter des lettres et de recevoir quelques confidences verbales ? Dans la dissertation de M. de Gourgues , les points en litige sont soigneusement discutés , et après avoir avoué que le titre de gentilhomme de la chambre , chevalier de l'ordre , et même la qualité de maire de Bordeaux , ne pouvaient pas être le principe d'une grande importance politique , M. de Gourgues ajoute avec beaucoup de raison :

« Pour moi, les causes qui l'ont porté si haut devant la postérité ont dû lui donner, pendant sa vie, un rang très élevé parmi ses contemporains. La verve intarissable de sa causerie, les lumières de son esprit, la fermeté de son jugement, la gravité sentencieuse de sa dialectique, toutes les qualités hors ligne qui distinguent Montaigne entre tous, ont créé pour lui une supériorité non seulement d'intelligence, mais encore une supériorité dans la vie réelle et positive et ont fait de lui un homme politique. »

Le premier fait par la date qui témoigne de cette importance politique de Montaigne auprès des plus puissants de la cour, est celui que rapporte de Thou en parlant de son étroite liaison avec lui : « Il m'avait, dit-il, entretenu de ses anciens efforts, avant la guerre et pendant le séjour de Blois, pour amener réconciliation et amitié entre le jeune roi de Navarre et le jeune duc de Guise. »

Ce rôle de médiateur entre les deux princes rivaux fait supposer une certaine puissance. L'avait-il obtenue par la supériorité de l'esprit, les grâces seules de l'entretien, comme M. Villemain a entrepris de le prouver, toujours est-il que le crédit de l'homme paraît à M. Gruu et à M. de Gourgues bien démontré.

Ce crédit apparaît encore dans la nomination de gentilhomme de la chambre du roi ;

Dans une mission remplie en mai 1576 auprès du parlement de Bordeaux, où *il fut dépêché pour les affaires de deçà* ;

Dans une autre mission auprès du maréchal de Matignon, lieutenant-général en Guienne, qu'il fallait rapprocher de Henri de Bourbon ;

Dans la nomination comme maire de Bordeaux.

Après avoir présenté sous ces divers aspects l'homme public qu'il veut nous faire con-

naître, M. Grun, et avec lui M. de Gourgues, s'occupent de retracer le caractère. Contrairement au jugement de M. Villemain, qui accuse Montaigne d'avoir montré un peu tard qu'il était de ceux qui souhaitaient Henri, MM. Grun et de Gourgues soutiennent que Montaigne fut toujours fidèle à la royauté et ne se méprit jamais sur la ligue; de plus, qu'il préférait l'honnête à l'utile; que s'il aimait sa propre conservation, il la subordonnait au devoir. Pour preuve de cette droiture, de ce courage, il ne faut que citer ce fait :

Quand le chancelier de L'Hôpital succombe aux attaques des ligueurs et des Guise, que fait Montaigne, qui, alors à Paris, faisait imprimer les premiers chapitres de ses *Essais*? C'est au chancelier disgrâcié qu'il dédie son ouvrage.

C'est là du courage, et un courage qui rend peu admissible l'accusation de ne s'être rallié que tardivement à la cause du roi.

« Du reste, comme le remarque fort bien M. de Gourgues, la vérité aura bien de la peine à se faire jour sur Montaigne; car on jugera encore longtemps de lui par ce qu'il a dit de lui-même. Et que n'a-t-il pas dit? Pour porter un jugement sain, il faut user d'un singulier procédé: le regarder agir, et ne pas le croire quand il parle de lui. Montaigne dit trop de mal de lui-même, et par désir de se montrer en sa forme naïve avec tous ses vices et tous ses défauts, il s'exagère, il se calomnie par amour-propre, afin de ne pas paraître se cacher et se ménager.

» Encore une fois, Montaigne vaut mieux que son livre. Il se donne en spectacle; il faut bien que la fable, comme dirait Erasme, soit extraordinaire, intéressante, incidentée. D'ailleurs, comme il le dit si bien, nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes toujours au

delà , et certainement il était au delà , et souvent au dessus de ses investigations sceptiques et de ses contes graveleux. Il y avait en lui plusieurs hommes : il était l'homme des anciens et l'homme de son siècle ; il était chrétien en sa créance et sceptique dans son cabinet ; moral en sa conduite et très-libre en ses propos ; la foi rangée à la discipline de l'Eglise et l'esprit oseur , s'aventurant à la suite de l'antique et courte sagesse , croyant en la Providence et dévot adorateur de la mère nature ; en un mot , divers en ses propos et en sa conduite , en ses rêveries et en ses mœurs. »

Après ce portrait que je me suis permis de transcrire , bien qu'il soit ici un peu hors d'œuvre , M. de Gourgues reprend l'exposé des faits présentés par M. Grün , tels que la réédification de la tour de Cordouan , la requête , ou plutôt la remontrance adressée par le maire et les jurats au roi , au sujet des surcharges que souffre le peuple et surtout le *moindre* (le peuple) sur qui tombe toute imposition , les exactions des clercs et autres actes qui révèlent les intimes préoccupations et les nobles pensées du magistrat bordelais.

A ces détails sur la vie publique , M. de Gourgues en joint quelques uns sur la vie et les sentiments privés.

Ainsi , il le disculpe d'avoir été , comme on l'a dit quelquefois , insensible au regret , naturel dans le cœur d'un père , de n'avoir pas un fils ; d'avoir été insouciant à l'égard de Léonor sa fille ; puis il donne des détails sur ses relations de famille , ses frères , sa mère , sur l'origine du château de Montaigne.

Enfin il nous apprend que le manuscrit qui sera sans doute bientôt imprimé a été remis à M. le comte de Kercado qui , représentant la descendance directe de la famille de Montai-

gne, regardera comme un devoir d'imprimer une œuvre qui nous fera mieux connaître une des plus nobles célébrités de la France.

A la suite de ce mémoire, j'ai rencontré, continue le rapporteur, un essai littéraire et artistique de M. Cirot-Delaville, chanoine honoraire, essai qu'il a intitulé le *Christ souffrant*.

Ce n'est pas, on le pense bien, le récit, l'abrégé, la paraphrase ou le commentaire du drame sanglant du Golgotha. C'est la nomenclature et l'examen raisonné des compositions qui ont pris pour thème le Dieu crucifié. C'est une sorte d'essai sur la poésie chrétienne, poésie où les sentiments et les idées sont chrétiens, où la phrase et la langue peut-être sont encore païennes, où on remarque une notable infériorité par rapport à la poésie du polythéisme, parce que celle-là, se composant de vérité, est pour ainsi dire trop forte pour inspirer les poètes, elle n'inspire que des martyrs; elle se refuse à la poésie comme à une sorte de frivolité et de faiblesse; elle l'anéantit parce qu'elle la surpasse, et pour tout dire en un mot un peu suranné, le Jourdain ne vaut pas toujours l'Hippocrène. L'auteur commence par les temps anciens, et d'abord il signale l'œuvre de saint Grégoire de Nazianze qui, dans son *Χριστος πασχων*, s'inspirant des tragédies d'Euripide, a donné, non pas une composition où on respire les parfums d'une poésie pure et sans mélange, un de ces sommets où l'on aime à s'arrêter longtemps dans son admiration et sa joie, mais a montré une route utile qu'on aime à suivre parce qu'en traversant d'immenses contrées, elle conduit à un terme désiré.

Venant au moyen-âge, M. Cirot-Delaville y suit les quelques œuvres ou représentations encore plus qu'informes, mais qui sont comme

le prélude de l'art nouveau. Il jette successivement un coup d'œil sur l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre ; puis il arrive à la France, où les Confrères de la Passion, mêlant l'idée chrétienne aux procédés païens, charment les populations par de simples narrations dialoguées, qui, deux siècles plus tard, iront se dénouer splendidement en tragédies d'*Esther* ou d'*Athalie*.

Dans l'impossibilité où je suis de suivre pas à pas l'auteur à travers les différentes contrées et les diverses époques qui ont employé des matériaux évangéliques et reproduit quelques scènes, quelques traits du grand thème religieux *Χριστος πασχωσ*, je citerai un *Oratorio* de Métastase, d'une douceur ravissante de sentiment et de diction, et quelquefois d'une grande énergie, témoin ces vers que le prophète adresse à Jérusalem :

Qual terribil vendetta  
Sovrasta a te Gierusalemme infida ,  
    Il divino presagio  
Fallir non può. Già di veder mi sembra  
Te tue mure distrutte ; a terra sparsi  
Gli archi , le torri ; incenerito il tempio  
Dispersi i sacerdoti ; in lacci avvolte  
Le vergini , le spose ; il sangue, il pianto  
Inondar le tue strade ; il ferro , il foco  
    Assorbire in un giorno  
De secoli il sudor. Farà la tema  
Gli amici abbandonar : farà l'orrore  
Bramar la morte ; el l'ostinata fame  
Persuadendo musitati eccessi  
Farà cibo alle madri i figli stessi.  
    All' idea tuoi perigli  
All' orror de' mali immensi ,  
Io m'agghiaccio ; e tu non pensi  
    Le tue culpe a detestar  
    Ma te stessa alla ruina  
Forsennata incalzi e premi ;  
E quel fulmine non terni  
Che vedesti lampeggiar.

(MÉTAST., *Pass.*, 2<sup>e</sup> partie.)

Après les pièces où la *Passion* est employée comme fond, M. Cirot-Delaville arrive à celles où la *Passion* se rencontre comme accessoire, nouveau champ où tant de siècles ont laissé les produits de leur culture.

Dès le xi<sup>e</sup> siècle, une religieuse allemande, Hroswitha, transporte tout à coup l'action de ses drames (il en existe six (1)) de l'arène tumultueuse qu'ensanglantent les martyrs au paisible désert où prient les anachorètes, et elle retrace les combats du chétien Callimaque et les tourments d'Agapit dans une langue aussi imprégnée de la Bible que d'Homère et de Virgile.

Dans les siècles suivants, que de poètes viennent encore s'inspirer des douleurs du Calvaire :

    Corneille dans *Polyeucte*,  
    Racine dans *Esther* et *Athalie*,  
    Voltaire dans *Zaïre* et *Alzire* ;  
    De nos jours, Ancelot dans *Louis IX* ;  
    Alexandre Soumet et sa fille dans le *Gla-*  
*diateur*,

    Et Lamartine dans quelques *Méditations*.

Et non seulement la tragédie et l'ode puisent dans cette source sacrée, mais l'épopée elle-même y cherche des situations attachantes, des caractères nobles et soutenus, des mouvements profonds et vrais :

    C'est l'*Enéide sacrée* d'Etienne Fleurée, chanoine de Saint-Victor-de-Paris; c'est le poème du *Sacrifice sanglant* de Levinus Torrentius; la *Christiade* de Vida; la *Christiade* de Diego de Hojeda; le *Jésus crucifié* de Frenicle; le *Paradis perdu* de Milton; la *Jérusalem délivrée*; les *Martyrs* de Châteaubriant (c'est un vrai poème en prose); enfin le poème allemand, où le

(1) Ils ont été traduits et très-bien traduits par M. Magnin.

gracieux et le terrible développent par leur contraste des formes si grandioses , la *Messiede* de Klopstock , qui semble moins , on le sait , un travail littéraire et une fantaisie d'imagination qu'une œuvre de foi que le poète a adressée bien moins aux hommes pour en être admiré qu'à Dieu pour en être sauvé.

Parmi ces compositions que la muse épique a trouvés dans les angoisses de l'Homme-Dieu , M. Delaville cite, et cite avec éloge, le *Saint-Louis* ou la *Sainte-Couronne reconquise* du Père Lemoine. Nous l'avouons , nous avons d'abord éprouvé quelque surprise. Placé sous l'empire de quelques souvenirs sans doute peu fidèles , nous croyions trouver encore une verve sans règle et sans frein , un style sans correction et bien des traces de mauvais goût ; nous avons été heureux , au contraire , de rencontrer , notamment dans la prière de saint Louis, qui est peut-être la perle du poème, des idées et des expressions qui brillent d'un vif éclat.

Après avoir montré ce que la poésie et les lettres en général doivent au Dieu du Calvaire , M. Cirot-Delaville le montre encore comme l'inspirateur le plus fécond de l'art, et surtout de l'architecture des basiliques , où la croix , depuis le v<sup>e</sup> siècle , apparaît et finit par rester comme règle avouée et reconnaissable des constructions.

Le recueil que j'examine est terminé par un essai sur la langue et la littérature du Béarn.

Je ne ferai qu'indiquer les points traités par l'auteur , M. Bascle de Lagrèze :

Intérêt littéraire de l'étude des dialectes provinciaux , le béarnais n'étant pas un simple patois ;

Origines ;

Construction grammaticale ;

Affinité avec les langues anciennes et modernes ;

Monuments primitifs de cet idiôme ;

Ouvrages imprimés ;

Citations ;

Romance de Phébus ;

Chanson de Jeanne d'Albret ;

Chansons de divers poètes.

Cette dissertation, dont vous pouvez juger la portée par la seule indication des chapitres, clot le volume, et on ne pouvait mieux le couronner que par cette étude sur un idiôme de notre Midi, sur la langue des Henri, des Goudouli, des d'Espourins, dont les mélodies résonneront toujours doucement dans nos âmes comme un souvenir d'enfance, comme un écho de la vieille et sainte patrie des aïeux !!

---

*Séance du 27 décembre 1856.*

M. le secrétaire perpétuel Nicot met sous les yeux de l'Académie un assez grand nombre de lettres inédites de Florian que M. Plagniol doit à l'obligeance toute gracieuse et toute patriotique de Mme Edouard de Pellet et de M. Cabane, propriétaire actuel du château de Florian.

A l'occasion de ces lettres, où il a puisé la connaissance de bien des faits peu connus et oubliés, M. Nicot a essayé d'écrire une notice où il a suivi l'auteur d'*Estelle* depuis son enfance jusqu'au moment de sa mort prématurée, et il s'est aussi livré à quelques appréciations littéraires en considérant successivement Florian comme auteur dramatique, romancier, historien, traducteur et

fabuliste. L'Académie a été particulièrement intéressée par la lecture de quelques lettres qui offrent, avec l'expression des sentiments les plus louables de désintéressement, de droiture, de modestie, de piété filiale, des témoignages de la plus touchante bonté

*A M. Daniel-Gaspard de Pellet, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de Saint-Louis.*

Paris, .....(La date manque.)

« Oui, Monsieur, j'ai perdu le meilleur des pères, et je le pleurerai toute ma vie. Jamais coup ne fut plus affreux et plus imprévu. C'est au moment où j'avais la parole de M. de Périgord de lui donner un petit gouvernement, c'est dans cet instant que j'ai reçu la fatale nouvelle. Ma santé en est altérée, et il est impossible à mon cœur de vous exprimer ce qu'il éprouve.

.....  
» Je vais avoir des affaires bien tristes et peut-être bien difficiles. Je compte sur l'amitié que vous m'avez tant prouvée. Je confie à vous seul et sous le sceau du secret que je veux tout vendre. »

*Au même.*

Paris, 10 juin 1785.

« J'ai reçu avec un plaisir triste et doux la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne veux pas rouvrir vos plaies en vous répétant combien j'en ai souffert, et comme je sais que la plus douce distraction pour les bons cœurs, ce sont les services qu'ils peuvent rendre, je vais vous raconter avec confiance le marché que j'ai fait.

» J'ai vendu *Coutelle*, le contrat est signé, et je donne ce domaine pour un morceau de pain; mais l'éloignement où je suis, le désir

de liquider toutes les dettes de mon père m'ont engagé à ce sacrifice. Enfin il est consommé.

» J'ai délégué toutes les dettes qui peuvent rester, et voici un billet à ordre de 4,200 fr. que j'ai l'honneur de vous adresser. Sur ces 4,200 fr., il y a 1,200 fr. que vous devait mon père pour un trait d'amitié plus grand encore que le service. Le reste, ce sont les mille écus que vous me prêtâtes, il y a, je crois, quatre ans, avec toute l'honnêteté et toute la grâce qui sont dans votre caractère obligeant. Quand l'acquéreur aura tout généralement payé, il ne me devra plus que 4,730 fr. (Vous voyez combien mon patrimoine est considérable.)

.....  
Adieu, je voudrais être à même de vous dire tous les jours que le ciel nous a donné l'amitié pour nous consoler dans nos maux.

Le Ch. de FLORIAN.

Voici la troisième qui prouve son affectueuse sollicitude à l'égard d'une de ses vieilles servantes.

*A M. Bruquier, négociant à Sauve.*

Paris, 6 août 1787.

« Je vous serais bien obligé, mon cher ami, de vouloir bien faire passer le plus tôt possible la lettre ci-jointe à Margoton, à Durfort. Cette pauvre fille a été malade, et j'espère que mon petit billet fera du bien à sa convalescence. Je m'adresse à vous comme à un ami sûr pour cela.

» J'espère que vous avez reçu une longue lettre de moi, double même, où je vous expliquais mes intentions et ma confiance. J'attends toujours votre réponse. Je suis sûr d'avance de votre zèle et de votre amitié.

» Je vous demande, mon cher ami, de vouloir bien veiller à ce que Margoton ne manque de rien. D'abord, comme de raison, que sa pen-

sion lui soit exactement payée ; ensuite, que si elle ne suffisait pas , vous lui avanciez ce qu'il faudrait : je vous en tiendrai compte et vous remercierai encore.

.....  
» Mille choses à votre aimable famille , et ne doutez pas de la tendre et inviolable amitié que vous a vouée

Le Ch. de FLORIAN.

Après la lecture de l'essai de M. Nicot , l'Académie , qui a écouté avec l'intérêt le plus bienveillant et le plus sympathique, décide que le tout sera imprimé *in extenso* dans le recueil de mémoires qui sera publié dans le courant de l'année.

M. Teulon lit ensuite un fragment du second livre de l'*Énéide* qu'il a traduit en vers français. Il a choisi entre autres tableaux si remarquables par l'éclat des couleurs et les tristesses du sentiment , entre tous ces tableaux si sombres et si splendides à la fois, celui où le poète latin , ayant à raconter la ruine de Troie , retrace les circonstances diverses de ce drame si douloureux : le songe d'Hector , la tentative un instant heureuse de Penthée , l'artifice de Corèbe , la retraite solitaire d'Andromaque , le deuil d'Hécube entourée de ses filles et la mort de Priam qu'égorge le farouche Pyrrhus. L'Académie est surtout frappée de ce dernier passage, où le traducteur, s'efforçant de se rapprocher de son brillant modèle , a peint , lui aussi , avec une riche variété de tons , une élégance et une vigueur parfaites de style et une distinction réelle , la fin si pathétique du vieux roi de Pergame qui , du haut d'un trône dont cinquante fils étaient l'appui , est précipité , *cadavre sans nom* , dans les flammes qui dévorent son palais.

Voici ce passage, où il faut admirer l'art avec

lequel Virgile a su tempérer la terreur par la pitié.

LA MORT DE PRIAM.

Peut-être voulez-vous savoir la destinée  
De Priam , quelle fut sa fin infortunée.  
Quand il voit son palais , sa ville s'écroulant ,  
Et l'ennemi vainqueur à son foyer sanglant ,  
Le vieillard charge en vain ses épaules glacées  
D'armes que dès longtemps il avait délaissées ,  
Prend un fer qui ne peut , hélas ! le secourir ,  
Et dans les rangs des Grecs se jette pour mourir.

Sous la voûte des cieux , au cœur de l'édifice ,  
S'élevait un autel qui fut longtemps propice ,  
Sur lequel un laurier épanchait ses rameaux ,  
De son ombre entourant les pénates royaux.  
Au pied de cet autel , tremblantes et pressées ,  
Comme par l'ouragan des colombes chassées ,  
La malheureuse Hécube et ses filles en vain  
Se prosternaient , comptant sur le secours divin.  
Voyant le roi couvert des armes du jeune âge :  
« Epoux infortuné , dit-elle , quelle rage  
De ce glaive impuissant te pousse à te charger ?  
De pareils défenseurs , à l'heure du danger ,  
Nous n'avons nul besoin : Hector , Hector lui-même  
Ne nous sauverait pas dans ce moment suprême.  
Viens , et si cet autel où nous nous retirons  
Ne peut nous protéger , ensemble nous mourrons. »  
Quand elle a dit ces mots , sa tendresse fidèle  
Dans l'asile sacré le place à côté d'elle.

Voilà qu'un de leurs fils , déjà d'un coup frappé ,  
Polytès , à Pyrrhus , au carnage échappé ,  
Fuyait , parmi les traits , les flèches homicides ,  
Et parcourait , blessé , les longs portiques vides.  
Pyrrhus impatient sur ses traces bondit ,  
Le presse de sa lance , et sa main le saisit.  
L'enfant tombe , accablé d'une lutte inégale ,  
Et dans des flots de sang sa vie enfin s'exhale  
Sous les yeux paternels. O déplorable sort !  
Priam , quoique déjà l'environne la mort ,  
Ne peut plus contenir sa voix et sa colère ,  
Et sentant tressaillir ses entrailles de père :  
« Ah ! pour cet attentat , pour un si grand forfait ,  
Que les dieux , si tes dieux sont justes en effet ,  
Fassent peser sur toi la peine qui t'est due ;

Toi qui du sang d'un fils viens de souiller ma vue,  
Qui m'as rendu témoin de ce crime odieux,  
Non, tu n'es pas issu d'Achille glorieux.  
Achille respecta dans un roi, dans un père,  
Des droits d'un suppliant le sacré caractère;  
Il me rendit Hector pour le mettre au cercueil;  
Il me renvoya libre, il honora mon deuil. »  
Il dit, et d'une main incertaine et débile,  
Le vieillard lance un trait sans portée, inutile,  
Que repousse aussitôt l'airain du boucher,  
Et qui reste pendant à l'arme du guerrier.  
Pyrrhus alors : « Va donc au ténébreux rivage,  
De ma part à mon père apporter ce message ;  
Dis-lui mes vils exploits, mes hauts faits d'aujourd'hui,

Et que Néoptolème est indigne de lui.  
Mais auparavant meurs » Il achevait à peine  
Qu'il fond sur le monarque, à l'autel il l'entraîne,  
Les pieds rougis du sang de son fils généreux :  
D'une implacable main il lui tord les cheveux ;  
Et de l'autre tirant sa lame meurtrière,  
Dans le sein du vieillard la plonge tout entière.

Ainsi finit Priam. Après que ses regards  
Eurent vu l'incendie embraser ses remparts,  
Le destin renversa du trône et de la vie  
Ce fier dominateur des peuples de l'Asie,  
Et sur le sol désert gisent à l'abandon  
Une tête tranchée, un cadavre sans nom

---

---

*Séance du 10 janvier 1857.*

Après la lecture de deux lettres, l'une de M. Bousquet, de Marseille, et l'autre de M. Henry, de Washington, qui fait hommage du 8<sup>e</sup> volume des publications de l'Institut Smithsonian, on procède au renouvellement du bureau qui est ainsi constitué pour l'année 1857 :

M. Deloche, président ;  
M. Jouvin, vice-président ;

M. Pelet , trésorier ;  
M. Liotard , bibliothécaire ;  
M. Nicot , secrétaire perpétuel ;  
M. Jules Salles , secrétaire-adjoint.

M. Maurin lit un rapport étendu sur deux ouvrages de M. L. Boucoiran , l'un intitulé : *Ariège, Andorre et Catalogne* , l'autre : *Guide historique et pittoresque dans Nîmes*.

Le premier contient des renseignements pleins d'intérêt sur l'ancien comté de Foix et sur la partie de l'Espagne qui l'avoisine. On y trouve des renseignements et des détails peu connus sur des populations et des localités très-dignes de l'être. Bien souvent, sans doute, les Pyrénées françaises ont été visitées, explorées, décrites et dessinées, mais cela est vrai surtout pour les deux extrémités de la chaîne : les régions orientales et occidentales. Quant à la portion centrale, elle a peu attiré l'attention des touristes, des artistes et des savants. Aussi, on doit savoir gré à M. Boucoiran de l'avoir fait connaître et d'avoir ainsi donné à son livre la saveur de la nouveauté.

Ses aperçus sur la république d'Andorre méritent surtout une attention particulière.

« Cette République, dit M. Maurin, est dans les conditions que Montesquieu regardait comme indispensables à l'établissement durable du régime républicain. 12 lieues de long sur 10 lieues de large, telle est son étendue; 6,000 âmes groupées dans un certain nombre de petits villages, dont le principal, Andorre la Vieille, n'a pas 800 âmes, telle est sa population. Quant à son gouvernement, il est d'une simplicité de mécanisme extrême. Deux syndics, qui sont nommés par les habitants réunis en assemblée électorale sur la place publique, administrent, avec l'aide d'un conseil général composé de vingt-quatre membres.

Deux viguiers , dont l'un tient son investiture du gouvernement français , l'autre de l'évêque de la Seu-d'Urgel , rendent la justice ; et le métier n'est pas difficile , car ils n'ont ni codes , ni lois d'aucune espèce à méditer pour y accommoder leurs décisions , ni doctrine à étudier , ni jurisprudence à consulter : c'est dans leur conscience seule qu'ils ont à chercher leurs raisons de décider.

» Les mœurs des Andorrans ont les qualités et les défauts des peuples primitifs. On vit en Andorre comme au temps d'Homère. On accueille l'étranger avec une rude mais cordiale hospitalité. On tue le mouton pour le recevoir. A cette occasion , laissez-moi ajouter que si l'Andorran vit du produit de ses champs et de ses troupeaux , j'ignore s'il accroît quelque peu les ressources de sa table de gibier et de poisson , ce qui revient à dire que je ne sais si l'on chasse et si l'on pêche beaucoup en Andorre ; mais ce que je sais bien , c'est qu'il n'est rien de plus poissonneux que ses lacs et rivières , de plus giboyeux que ses bois. Avis cependant aux chasseurs et aux pêcheurs : quelquefois les habitants de la frontière essaient de franchir la limite des montagnes pour exploiter quelque peu cette terre qui semble vierge du fusil et du filet. Qu'ils y prennent garde ; car si on les y rencontre , on les escopettera sans plus de façon , et la justice locale , c'est certain , ne trouvera pas dans sa conscience , arbitre souverain du cas , grand texte de loi pour réprouver cet acte un peu brutal de défense du territoire national. Je tiens ceci d'un témoin très-sûr qui a eu la chance heureuse de n'être pas atteint par le plomb de l'escopette.

» Chaque famille a , en Andorre , un chef héréditaire. L'aîné succède à la presque totalité des biens. Les puînés restent au foyer pater-

nel, devenu celui du premier-né, jusqu'au moment où ils se marient. Cette situation si fort privilégiée de l'aîné n'altère en rien la paix du toit domestique, et ce n'est pas pour l'Andorran que le poète aurait pu dire :

*Rara concordia fratrum.*

Peut-être est-ce à cet esprit de famille qu'on doit la longue succession de ces maisons qui comptent plus de dix siècles d'ancienneté : vieille noblesse, comme on voit, mais vieille noblesse qui travaille de ses mains, laboure, fauche, trait ses troupeaux, file et tisse la laine qui en provient !

» La République d'Andorre, où chacun respecte l'indépendance du voisin, parce que chacun tient à la sienne, a cependant son petit bout de chaîne. Elle paie tribut à la France : 1,800 fr., c'est modeste, mais enfin c'est sans doute une sujétion. Se rappelle-t-on la fable du loup à qui le chien vient de vanter les avantages de sa condition domestique ?

Chemin faisant, voyant le cou du chien pelé,  
Qu'est cela, lui dit-il ? — Rien. — Quoi ! rien... — Peu  
[de chose.

— Mais encor ?... — Le collier dont je suis attaché....

— Attaché ! dit le loup. Vous ne courez donc pas  
Où vous voulez ? — Pas toujours, mais qu'importe !

— Il importe si bien que de tous vos repas

Je ne veux en aucune sorte

Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.

» Cette dépendance vient de loin, s'il est vrai, comme le prétendent les Andorrans, que leur constitution date de Charlemagne qui la leur octroya en récompense de l'appui qu'il avait trouvé chez eux contre les Sarasins. A cet égard, nous remarquerons que, quoi qu'on fasse, il est impossible d'obtenir d'eux qu'ils laissent voir cette charte antique qui est ensevelie dans un coffre en fer de la maison-de-ville d'Andorre la Vieille. Ils la vantent beaucoup, ils en sont très-fiers ; mais aucune prière

ne peut les décider à la faire sortir de son obscurité poudreuse pour la montrer en plein soleil aux yeux de l'étranger avide de la contempler, même au risque de ne pouvoir en déchiffrer l'écriture.

» Est-ce respect pour ce titre de vénérable antiquité? Est-ce crainte que le mystère de son origine une fois dévoilé, il ne perde de son prestige aux yeux de bien des gens qui seraient tentés de répéter avec le bon Lafontaine :

De loin, c'est quelque chose, et de près, ce n'est rien.

» Est-ce calcul de profonde politique vis-à-vis de la population qui serait moins soumise à la tradition, si elle en pénétrait l'arcane? Il y a bien des choses qui pour durer n'ont pas besoin d'être vues de trop près. Quoi qu'il en soit, les Andorrans ne veulent à aucun prix retirer leur constitution de la vieille poudre du *greffe*. Qu'elle y reste donc et que la poudre lui soit légère ! »

Le rapporteur, après avoir retracé encore quelques unes de ses impressions et quelques traits de mœurs caractéristiques, juge en ces termes le second ouvrage de M. Boucoiran :

« Un guide historique, descriptif et pittoresque dans Nîmes et ses environs, c'est un sujet qui n'est pas nouveau et sur lequel il semble qu'il n'y ait plus rien à dire à l'heure présente. Qui ne se rappelle la charmante publication de notre confrère, M. Frossard, si distinguée au point de vue littéraire, et tout récemment celle de MM. Durand et Laval, si remarquable au point de vue artistique ?

» M. L. Boucoiran a visé moins haut, et son but a été de mettre entre les mains de ces voyageurs, nombreux en tous les temps et plus nombreux encore avec l'établissement des voies ferrées, qu'attirent nos contrées illustrées par tant de souvenirs, le fil d'Ariane qui

pût les orienter à travers le labyrinthe de nos monuments et de leur histoire. Son livre ne s'adresse donc pas dans son intention à ce petit nombre d'esprits difficiles et rares qui aiment la science approfondie et l'art raffiné, ni même à une classe intermédiaire de lecteurs qui, sans être aussi exigeante, n'est guère plus nombreuse. Il est essentiellement destiné au plus grand nombre des voyageurs qui veulent des notices courtes, faciles et précises sur les monuments; un itinéraire commode, qui leur permette de les visiter sans perte de temps et par suite sans dépense inutile, tout cela avec accompagnement de dessins à l'aide desquels leurs impressions puissent revivre au retour dans leurs foyers. C'est dans l'ordre intellectuel ce qu'est la production manufacturière anglaise dans l'ordre industriel. Le bon marché est la condition obligée de cette nature de publication, et sans contredit l'ouvrage de M. Boucoiran est le chef-d'œuvre du genre sous ce rapport. Il ne coûte que 2 fr. Il satisfait donc à toutes les exigences d'aptitude et d'économie de la foule des

Voyageurs d'un moment aux rives étrangères.

» Il a donc son utilité incontestable. Ajoutons, du reste, que le fond de ses notices est puisé aux meilleures sources, et par ces mots vous savez ce que nous voulons dire.

» Tels sont les deux livres de M. L. Boucoiran, qui révèlent des goûts d'artiste et de littérateur; qui entrent dans ce mouvement intellectuel que vous tenez, mes chers confrères, à conserver et à féconder dans le pays que nous habitons. A ce titre, ils ne pouvaient être passés sous silence parmi vous. Il y aurait de l'injustice à ne pas ajouter qu'ils sont dignes, d'ailleurs, de tous vos encouragements. \*

M. Bousquet lit un rapport sur sept légendes, réunies sous le nom de *Nouvelles*, que M. Delacroix a adressées à l'Académie.

La première est destinée à mettre en lumière les mœurs et les idées du moyen-âge : c'est, dit le rapporteur, un père, une épouse, un fils, qui, brûlant de l'amour du Christ, ramènent tout à sa gloire, à son règne ; c'est une jeune mère qui, non moins chrétienne, a des larmes pourtant pour les douleurs de la terre et dont la résignation dans le sacrifice semble grandir ainsi et devenir plus touchante.

Dans la seconde, premier miracle dans les Gaules, nous assistons à l'arrivée de Lazare et des Maries sur les côtes de Marseille. Qu'a voulu ici M. Delacroix ? Recueillir le premier rayon évangélique qui ait brillé sur notre patrie. L'exécution a parfaitement répondu au dessein.

Les enfants de Pedro sont la glorification de l'amour de la patrie ; et des tableaux de l'auteur, celui-ci n'est pas le moins émouvant.

Au quatrième, suave inspiration de l'Évangile, Marie, la mère du Sauveur, va voir sa cousine Elisabeth. C'est une narration à la manière de S. Bonaventure.

Le suivant, intitulé *Pauvre Petite*, est une nouvelle maritime, remarquable par le naturel et le pathétique.

Dans la sixième, *Une Confiance*, c'est encore la vertu aux prises avec l'infortune, mais avec des mœurs toutes de ce temps et un style analogue. Des compositions de M. Delacroix, c'est, je crois, la meilleure.

La piété filiale, vient clore heureusement cette galerie ; ce n'est rien moins qu'une impression bien rendue de Sophocle.

Et maintenant, quel sera le sort de ce livre ? La variété de tons et de couleurs, la richesse du fond le sauveront-ils de l'indifférence ?

M. Delacroix s'en occupe peu, il n'a voulu qu'être utile ; ses efforts ne seront pas perdus. On est toujours assuré de trouver des lecteurs, lorsqu'on sait prêter des charmes à la vertu.

M. Deloche lit ensuite l'introduction qu'il se propose de mettre en tête de l'ouvrage qu'il prépare sur la musique, son origine, sur les principes d'acoustique qui la constituent et sur ses perfectionnements successifs.

A la nouvelle de l'attentat sacrilège qui couvre de deuil l'Eglise et toute la France, l'Académie du Gard a été profondément émue. Elle avait dès longtemps appris à reconnaître dans Mgr de Paris, autrefois membre résidant, avec les vertus évangéliques les plus pures, ce zèle littéraire, cet amour des plaisirs de l'esprit qu'il savait si bien allier aux devoirs du prêtre. Aussi a-t-elle unanimement fait éclater sa vive et sympathique douceur. Pour en donner un témoignage durable, elle décide que l'expression en sera consignée au procès-verbal de la séance, et de plus qu'elle assistera au service funèbre qui sera célébré en l'église cathédrale, le 14 janvier, pour le repos de l'âme du si éminent et si regrettable prélat.



---

---

*Séance du 24 janvier 1857.*

M. Ollive-Meynadier lit un rapport étendu sur les travaux de la Société des sciences, lettres et agriculture de Poitiers.

Ily a remarqué des observations judicieuses sur le projet d'un chemin de fer de Nantes à Limoges, par Napoléon-Vendée et Niort ;

D'autres non moins intéressantes sur les

avantages que peut présenter à l'agriculture la compagnie du Cheptel ;

Sur les moyens curatifs proposés pour la maladie de la vigne ;

Sur le bombyx cinthia , depuis peu heureusement introduit en Algérie par M. Hardy , l'habile directeur de la pépinière du gouvernement ;

Sur la culture du pavot œillette qui pourrait remplacer l'opium de Smyrne ;

Sur les causes qui contribuent à rompre trop souvent l'équilibre entre la production et la consommation des céréales ;

Sur l'emploi des entes de poiriers et la manière de les faire fructifier dans la terre calcaire la plus aride.

Le rapport de M. Ollive-Meynadier est terminé par quelques indications précieuses sur l'igname :

« C'est , dit-il , à M. de Montigny , consul de France à Shang-Hai, que l'on doit en France la connaissance de l'igname , plante originaire de la Chine , qui sert dans ces contrées à l'alimentation des nombreuses populations. Les marchés en sont abondamment fournis , et les habitants des villes et des campagnes en forment la base de leur nourriture végétale.

» M. le docteur Bonnet , en communiquant ces détails à la Société académique de Poitiers , ajoute que M. de Montigny en fit acheter au marché , et trouva à la racine de cette plante la plus grande analogie avec la pomme de terre. C'était à peu près la même saveur , et quant au mode de préparation culinaire , il est absolument le même ; on mange l'igname cuit à l'eau , sous la cendre et au naturel ; comme la pomme de terre , on le met en friture , en purée , et enfin il offre exactement dans les ménages toutes les ressources de notre tubercule , à la table du riche comme à celle du

pauvre , à la ville comme à la campagne. Après avoir étudié les ressources de l'igname et les lieux où cette plante est cultivée , M. de Montigny pensa que l'Europe , et notamment la France , désolée par la maladie de la pomme de terre , pourrait trouver dans l'igname un auxiliaire utile pour leur subsistance. Il envoya donc l'igname au Muséum d'histoire naturelle , en 1849 , et des expériences d'acclimatation et de culture furent faites dans cet établissement par M. le professeur de Caisne.

» Quelque temps après , un habile horticulteur de Paris, M. Paillet, cultiva aussi l'igname avec un succès complet. Cette plante devint l'objet d'un mémoire présenté à l'Institut de France en 1854. M. Frémy , professeur de chimie au Muséum , a fait des études chimiques sur cette plante , et il y a trouvé non seulement les substances alimentaires si précieuses que renferme la pomme de terre , mais de plus un principe azoté qui la rend plus nutritive.

Le rhizome d'igname est allongé comme une carotte , mais le gros bout est dans la profondeur du sol et le petit au collet de la plante. Sa forme est celle d'une petite massue , sa surface est garnie de radicules espacées qui paraissent être les véritables racines du végétal. Sa couleur est terreuse , à peu près comme celle de la pomme de terre commune ; lorsqu'on veut le courber , il casse brusquement , avec facilité , et il laisse voir un parenchyme d'une blancheur très-franche , couvert d'une substance mucilagineuse de même couleur. Sans être désagréable , le goût du parenchyme n'a rien qui puisse empêcher de manger l'igname cru comme une carotte.

» Les sols légers et sablonneux sont les plus aptes à produire l'igname ; mais si ce sont ceux qui lui conviennent le mieux , il ne

faut pas pour cela exclure les terres fortes ,  
pourvu qu'elles ne soient pas très-com-  
pactes.

• « Les Chinois plantent l'igname en grand dans  
un sol préparé en billon , élevé à la hauteur de  
0 m. 30 à 0 m. 35 , formé par un labour qui  
adosse la terre de deux raies , en renversant  
la terre d'une seconde sur celle élevée d'une  
première. On plante les bulbilles dans le cou-  
rant de mai sur le haut des billons , à 0 m. 50  
au plus , et souvent à moitié de cette distance ,  
à 0 m. 03 à 0 m. 04 de profondeur. Cependant  
l'igname peut également se cultiver en terrain  
plat , pourvu que le labour donné à la terre  
avant la plantation atteigne 0 m. 30 ou 0 m. 35  
de profondeur. En terrain plat , la plantation  
peut s'exécuter en ligne , en plaçant les bul-  
billes ou plantes à la distance de 0 m. 20 , et  
en espaçant les lignes ou rayons à 0 m. 30 les  
uns des autres. On doit biner et sarcler les  
ignames comme toutes les autres plantes simi-  
laires. Le moment de récolter dépend de la  
température qui règne sur les régions où  
l'igname se cultive , mais généralement fin  
novembre ou les premiers jours de décembre.  
La conservation de cette racine et sa place  
dans le remisage pour l'hiver sont sans aucune  
difficulté ; l'igname ne germe pas ordinaire-  
ment en serre , et sa forme permet de l'empi-  
ler comme du bois en bûcher.

• Un grand avantage qu'offre l'igname con-  
siste en ce qu'il ne donne aucune peine pour  
sa conservation ; il ne se gâte jamais. Cette  
plante peut d'ailleurs rendre des services d'au-  
tant plus grands à nos subsistances qu'elle  
est vivace , et qu'on peut la laisser plusieurs  
années en terre , où elle croît toujours , et la  
conservé comme une sorte de réserve , si  
on le désire. Tant que l'abondance des ré-  
coltes nous met à l'abri de la disette , on peut

laisser des champs d'igname se développer suivant son état naturel.

» Une mauvaise année surviendrait-elle, chaque famille de cultivateurs pourrait avoir recours à son champ d'ignames en réserve; elle trouverait dans cette espèce de végétaux vivants son pain quotidien. Disons donc avec M. le docteur Bonnet. Si la culture de l'igname réussit chez les Chinois, quels grands services n'aura pas rendus à notre population ouvrière des villes et des campagnes la Société d'acclimatation en offrant les moyens de multiplier cette plante précieuse non seulement en France et en Algérie, mais encore dans toute l'Europe !

» Le bulletin que nous analysons se termine par une note de M. Hippolyte d'Abnour, membre correspondant de la Société en Angleterre, sur deux plantes appelées rheum et moelle végétale, dont quelques échantillons ont été adressés à la Société et sont cultivés par ses soins.

» Toutes les variétés anglaises de la rhubarbe rheum sont des hybrides de la rhubarbe officinale; le sol qui lui convient le mieux est une terre légère, riche et profonde, exposée au soleil et modérément humide. Elle croît cependant dans tous les terrains bien fumés.

» Elle peut se multiplier par bourgeons coupés au collet de la racine, mais on l'obtient le plus habituellement par graines que l'on sème aussitôt après leur maturité en septembre ou octobre. Les semis se font par rangs espacés de trois pieds les uns des autres, et à un pouce de profondeur. Les plantes doivent rester en place; car, quoiqu'elles puissent supporter la transplantation, cette opération retarde leur croissance, et empêche leur entier développement.

» Avec la tige de cette plante, on peut faire

de la confiture, de la marmelade et même du vin de champagne.

» La moelle végétale est une courge ou citrouille. Quand le fruit est âgé de huit à dix jours, on le fait bouillir, puis on le prépare soit avec une sauce blanche un peu épicée, soit au beurre roux, sel et poivre, soit à l'huile et au vinaigre.

» Parvenu à sa maturité, il se mange comme les autres citrouilles, mais il est bien préférable tout jeune. »

M. Pelet lit un essai sur l'un des plus anciens monuments d'archéologie chrétienne. C'est un cippe trouvé près du village de la Rouvière (1). Il est en pierre de Lens et forme un parallépipède de 40 centimètres de côté sur une hauteur de 1 m. 28, y compris la base et la corniche qui ne font pas partie du même bloc. Trois de ses faces portent des bas-reliefs; la quatrième indique par sa rugosité qu'elle avait été primitivement placée contre un mur.

Sur la face antérieure du cippe, au bas de laquelle on lit le nom de NOÉ, l'artiste a voulu représenter les principaux traits de la vie de ce patriarche.

Toutes les circonstances consignées dans la Bible : l'arche, sa forme, le bétail, le corbeau, la colombe, sont rappelées par des représentations fidèles; la dernière scène du déluge y occupe surtout une grande place. Sur la face latérale de gauche, Noé, sur une élévation, tient en ses mains un glaive et un flambeau. Il est debout devant un autel de pierres brutes sur lequel on voit un agneau au milieu des flammes du bûcher, et tout auprès, les trois fils du patriarche, Sem, Cham et Japhet,

(1) Il est aujourd'hui déposé à Aiguesvives, dans le jardin de M. Emile Causse, juge au tribunal de première instance.

l'un debout, les deux autres, à genoux, élèvent les mains vers le ciel (1).

Sur la face latérale de droite, on voit distinctement l'image d'une divinité païenne dont les deux visages, l'un jeune, l'autre vieux, ne laisseraient aucun doute, alors même que le nom de IANVS n'y serait pas écrit au dessous en toutes lettres.

Malgré cette étrange bizarrerie du monument, ou plutôt à cause de cette bizarrerie, M. Pelet entreprend d'en indiquer la portée historique et d'en rechercher la date.

Pour expliquer d'abord, le singulier assemblage d'une divinité païenne et du tableau des premiers événements de notre histoire sacrée, l'auteur rappelle l'état religieux de la Gaule, au temps de la conquête de César et postérieurement, et il s'applique à bien retracer cette époque intéressante de transition religieuse pendant laquelle les divinités gauloises et romaines restèrent confondues, comme l'ont déjà montré les bas-reliefs découverts en 1711, à deux mètres au dessous du sol, sous le chœur de la cathédrale de Paris, lesquels disent assez par l'alliance de Jupiter et d'Ésus (c'est-à-dire le souverain de l'Olympe romain et le dieu gaulois, représenté par le chêne) qu'il y a eu dans ces temps reculés une sorte de concomitance momentanée du polythéisme et de la religion chrétienne.

La réunion des noms de Noé et Janus est un nouvel exemple de ce fait qui explique l'espèce d'anachronisme que semble présenter le monument d'Aiguesvives.

• Les bas-reliefs de ce cippe, dit M. Pelet, retraçaient aux adeptes de la nouvelle doctrine le souvenir de Noé, réparateur du genre humain anéanti par le déluge, qui apprit aux

(1) Voir les chapitres VI, VII, VIII et IX de la Genèse.

hommes à cultiver la terre, à honorer Dieu, à lui élever des autels, étant, comme dit l'Apôtre, institué héritier de la foi (1); et afin que la population entière, même celle qui professait encore le polythéisme, participât à l'hommage qu'on rendait à celui par qui la terre fut repeuplée, les nouveaux chrétiens, se conformant aux sages préceptes de saint Augustin (2), gravèrent sur le même cippe l'image de Janus, auquel les païens attribuaient les mêmes bienfaits, et qu'ils confondaient sans peine avec le patriarche aimé de Dieu.

» D'après la fable, Janus fut un très-ancien roi d'Italie qui donna asile à Saturne, chassé par son fils Jupiter. En reconnaissance, Saturne apprit à Janus à labourer la terre, à planter toutes sortes de fruits, et comme, selon Macrobe, il avait été le premier à élever des temples à l'honneur des dieux et qu'il avait institué la manière de leur sacrifier, il fut honoré lui-même comme le dieu de l'année dont il ouvrait la porte. C'est sous ce rapport qu'on le représentait avec deux visages, l'un vieux, regardant l'année passée, l'autre jeune, tourné vers l'avenir; à ce point de vue, il avait pour symbole les clés et la barque céleste, parce qu'il ouvrait la marche du soleil avec lequel Janus fut quelquefois confondu (3). On le représente aussi tenant dans une main le nombre 365 (4); Marcus Messala, qui avait été

(1) Hébr., liv. i.

(2) Saint Augustin, liv. iv, p. 145 : Il en est des temples, des idoles, des bois sacrés, comme des païens : on n'extermine point les derniers, mais on les convertit, on les change ; de même, on ne détruit point les temples, on ne met pas en pièces les idoles, on ne coupe pas les bois sacrés; on fait mieux, on les consacre à Jésus-Christ.

(3) Dupuis, vol. x, p. 147, 154. — Plutarque, *Parall.*, 307, 407.

(4) Suidas.

augure pendant cinquante ans (1), et avec lui Ovide (2), disent que Janus donna une forme régulière au chaos ; Bérose , ancien prêtre du temple de Bélus , qui écrivit l'histoire de Chaldée , s'accorde absolument , sur ce point , avec Ovide et Messala , et confond Janus avec Noé ou avec le Deucalion des Scythes , peut-être à cause du vaisseau qui les caractérise tous les deux (3).

» Voici ce que dit encore , en parlant de Janus , un auteur chrétien du xvii<sup>e</sup> siècle :

« On peut remarquer en ce Janus une his-  
» toire véritable d'un prince très-sage et avisé,  
» qui régnait en Italie dès les anciens temps ,  
» pendant lesquels son royaume fleurissait en  
» grands biens , et les peuples , dès-lors , ne  
» s'adonnaient qu'à labourer les terres et jouir  
» en repos de ce qu'elles rapportaient. Et pour  
» cette sienne grande prudence et félicité , il  
» fut estimé avoir deux visages , car ce qu'il  
» faisait profit des choses passées et prévoyait  
» celles qui étaient à venir , et pour ce aussi  
» fut appelé après sa mort le père des dieux ;  
» ce qui fait croire qu'ils ont pris ce Janus  
» pour Noé , second fondateur du monde , le-  
» quel il poliya , laboura la terre et planta la  
» vigne (*Genèse*, ix). Aussi , à cause de cette  
» invention , il fut nommé *Janus* , du mot hé-  
» breu araméen *Jain* , qui signifie vin (*Genèse*,  
» xii). Au reste , ils lui donnaient pareillement  
» un double visage , tant pour sa singulière  
» prudence , comme voulant marquer qu'il

(1) Macrob., *Sat.*, liv. 1.

(2) Ovide, *Fast.*, liv. 1.

(3) Macr., *ut supra.*— Les médailles romaines qui portent d'un côté *Janus* à deux visages, portent de l'autre sa barque. (Dupin, *ut supra.*)

Bérose a été souvent cité par les anciens : Josèphe nous a conservé de lui des fragments curieux ; les Athéniens , au rapport de Pline , firent placer sa statue , avec une langue d'or , dans le Gymnase.

» avait été devant et après le déluge univer-  
» sel dont ils avaient entendu parler (1). »

» Et lorsque la religion chrétienne, dit un  
auteur moderne, dissipe les ténèbres du po-  
lythéisme, quand tous les dieux du paganisme  
restent dans le sein de la nature matérielle  
d'où la crédulité humaine les avait tirés, ce  
bon Janus, jaloux de conserver l'empire de la  
paix et de la rénovation de l'espèce, se réfugie  
sous le patronage de Noé et se perpétue par la  
tradition.

» Ainsi, cette confusion, sur un même cippe,  
de bas-reliefs représentant une divinité païenne  
et le patriarche de la chrétienté, ne doit plus  
être considérée par nous comme un anachro-  
nisme, mais comme un moyen de déterminer  
d'une manière à peu près certaine l'âge de  
notre monument.

» A notre point de vue, il remonterait à ces  
temps où l'on sortait du paganisme qui faisait  
consister toute sa religion à fabriquer et à ado-  
rer des statues et des images, tandis que le  
judaïsme, d'où procédait la religion chrétienne,  
proscrivait toute représentation de Dieu et des  
hommes; époque où « pour trancher plus éner-  
» giquement avec les idolâtres et pour s'écarter  
» un peu moins de la loi ancienne que l'on  
» complétait mais que l'on ne détruisait pas,  
» on s'efforçait de contenir les artistes et de  
» les empêcher de représenter la nature divine  
» parce que personne ne l'a vue (2); » mais on  
ne répudiait pas ces tableaux d'ornementation  
historiée qui pouvaient servir à l'instruction

(1) D. de Juigné, *Dictionn. théolog.* de 1682, art. *Janus*.

(2) Dieu dit à Moïse : *Non poteris videre faciem meam : non enim videbit me homo et vivet.* (Exod., cap. xxxiii.)  
— A son tour Moïse dit aux Hébreux : *Locutusque est Dominus ad vos de medio ignis. Vocem verborum ejus auditis et formam penitus non videtis.* (Deut., cap. iv, vers. 12.)

des peuples et à l'édification des fidèles : ces représentations, disent les Pères, sont le livre des ignorants, il ne faut pas leur enlever le moyen le plus efficace peut-être de les amener à la connaissance de la vérité (1) : « Les images » parlent, s'écrie un éloquent apologiste ; » elles ne sont ni muettes, ni privées de vie » comme les idoles des païens ; elles racontent » comme si elle parlaient... elles nous en- » gagent à imiter d'une façon merveilleuse » et ineffable, les personnes qu'elles repré- » sentent (2). »

» La religion, dit l'auteur de *l'Iconographie chrétienne*, s'était créé à elle-même un cercle d'images, mais elle ne répudiait pas entièrement les types du paganisme ; elle en admit plusieurs, se les appropriâ et en fit des allégories après les avoir purifiées de toute idée profane. Non seulement dans l'agencement des personnages, elle conserva les costumes des Grecs et des Romains, les vêtements furent largement drapés, les plis multipliés à la manière antique ; mais leur histoire et leurs emblèmes trouvèrent place dans la composition des tableaux chrétiens. » — « Les tableaux de l'ancien Testament, dit encore M. Didron, sont choisis, presque tous, parmi ceux qui peuvent encourager les chrétiens : *C'est Noé dans l'arche de salut s'élevant au dessus des flots qui couvrent la terre ; c'est Abraham prêt à immoler son fils ; Moïse frappant le rocher*

(1) Saint Grégoire, l. ix, *Ep.*, ch. 9.

(2) *Etiā loquantur (imagines) nec mutæ prorsus sunt omnivæ sensus expertes uti gentium idola. Omnis enim pictura quam in ecclesia LEGIMUS aut Christi ad nos demissionem, aut Dei genitricis miracula, aut sanctorum certamina et res gestas, velut imagine loquente, enarrat; sensumque ac mentem aperit, ut miris eos infandisque modis æmulemur.* (Opera sancti Joannis Damasceni, adversus Constantinum Cabalimum oratio, vol. 1, p. 619, éd. 1712, in-fol.)

aride pour en faire jaillir des sources abondantes, ou recevant les tables de la loi ; c'est Jonas sortant sain et sauf des entrailles de la baleine ; Daniel dans la fosse aux lions, etc. » (1)

» Se substituer aux croyances antiques et sanctifier les temples en en prenant possession ne suffisait pas à l'habile politique du christianisme. Il donnait le change aux vieux souvenirs populaires par la ressemblance des idées ou des noms. C'est ainsi que, dans les temples de la Grèce, Apollon (Ἥλιος) a été remplacé par saint Elie, Minerve par sainte Sophie ou par la Vierge, les Dioscures et Hercule par saint Georges et saint Michel. Il serait aisé de continuer ces curieux rapprochements, et de montrer dans l'Eglise grecque ce mélange de nuances païennes (2).

» La manière dont sont traitées les sculptures de notre cippa, les vêtements presque gaulois des personnages, le peu d'entente des proportions et de la perspective, n'annoncent point, comme on pourrait le supposer d'abord, la dégénérescence de l'art dans la Gaule, mais plutôt le commencement d'une ère nouvelle dans la sculpture, l'enfance de cet art figuré, auquel le Christianisme donna plus tard une si grande importance dans l'ornementation des édifices religieux des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; de cette statuaire dont nous admirons les étonnantes productions dans les belles cathédrales de Chartres, de Reims, de Paris, d'Amiens, où l'histoire du monde, depuis Eve et Adam, se trouve représentée, jusqu'à la fin des siècles, par une encyclopédie de pierres.

» Nous devons faire observer toutefois que le double visage de Janus est infiniment mieux

(1) *Iconographie chrétienne.*

(2) E. Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, vol. 1, p. 59.

traité que les sujets chrétiens représentés sur notre cipe, et cela sans doute parce que l'artiste avait encore sous les yeux des modèles antiques de ce type, tandis qu'en reproduisant un drame religieux des premiers temps de l'archéologie chrétienne, il n'avait pour guide que la Bible et son imagination.

» D'après toutes ces considérations, je crois devoir rapporter à la fin du vi<sup>e</sup> siècle ou au commencement du vii<sup>e</sup> le curieux monument qu'on voit aujourd'hui à Aiguesvives. Saint Eloi, énumérant les superstitions qui existaient de son temps, recommande à son peuple de ne pratiquer jamais la moindre cérémonie païenne, de *ne point souiller la pureté du christianisme par un mélange profane, car on ne saurait, dit-il, faire alliance de la lumière avec les ténèbres* (1).

» Une charte de Chilpéric prononce les peines les plus graves contre ceux qui ne détruiront pas les monuments des païens qui couvrent encore les champs de la France (2).

» Ajoutons encore que la lettre A que l'on voit au mot de IANVS, terminée, à son extrémité supérieure, par une ligne horizontale, n'est ainsi tracée qu'après le sixième siècle (3).

» Malheureusement, l'intempérie des saisons, la succession des siècles et surtout les révolutions humaines, ont tellement diminué le nombre des monuments de cette époque que nous ne pouvons fonder sur l'analogie l'opinion que nous émettons. C'est une thèse sur laquelle des savants mieux exercés pourront se livrer à des recherches plus étendues et probablement plus satisfaisantes.»

(1) Saint Eloi mourut vers la fin du vii<sup>e</sup> siècle.

(2) Cambry, p. 268.

(3) On trouve cette lettre tracée de cette manière sur un cartouche du temps de Pepin-le-Bref. (*De la Relig. des Gaul.*, vol. xi, p. 75.)

M. Teulon donne lecture de deux fragments de sa traduction de *Lucrèce*. C'est parce que la poésie paraît peu se prêter au langage de la physique et à l'exposition des systèmes de l'atomisme, du matérialisme, et n'aime pas à se placer dans les sphères toujours froides de la philosophie abstraite ; c'est parce qu'il est bien difficile de reproduire l'énergie de l'expression et l'éclat des couleurs du grand poète latin que l'Académie a loué les efforts heureux de l'habile interprète.

Elle a été particulièrement frappée du morceau suivant, où Lucrèce, laissant de côté les doctrines erronées d'Epicure, oublie un moment de les retracer pour plaider la cause de la vertu et de l'humanité.

DÉBUT DU V<sup>e</sup> CHANT.

Qui de son sein puissant fera jaillir des vers  
Dignes de la grandeur du naissant univers  
Et de la majesté du sujet que je chante ?  
Quelle voix assez forte, assez retentissante  
Exaltera celui dont les hardis efforts  
Ont à l'humanité légué tant de trésors ?

• Nul mortel, je le crois. Car s'il faut un langage  
Dont la sublimité réponde à son ouvrage,  
C'est un dieu, Memmius, un dieu qui, le premier,  
Ouvrit à nos regards ce lumineux sentier  
Que l'on nomme *sagesse*, et dont la main savante  
Tira de la nuit sombre et d'une mer mouvante  
Notre vie agitée et, guide souverain,  
La conduisit au port où brille un jour serein.

Oui, compare aux bienfaits qu'il versa sur le monde  
Des autres déités l'influence féconde :  
Cérès nous révéla les fruits et la moisson,  
Et Bacchus les attrait d'une douce boisson,  
Présents qui ne sont point à l'homme nécessaires.  
Combien de nations y sont même étrangères !  
Mais qui donc pourrait vivre heureux sans la vertu ?  
Aussi fut-il un Dieu parmi nous descendu,  
Celui dont la morale et la philosophie  
Savent adoucir l'âme et consoler la vie.

Quelle erreur de penser, lui créant des rivaux,  
Que les travaux d'Hercule égalent ces travaux !

Eh ! quel mal nous seraient le lion de Némée ,  
A la gueule béante, écumeuse, enflammée ;  
Le monstre qu'Erymante a nourri dans ses bois ,  
Le triple Géryon ou le taureau crétois ?  
Que fait l'hydre de Lerue, aux têtes venimeuses,  
Que protègent les dards de vipères affreuses ?  
Qu'importent Diomède et ses divins chevaux  
Qui vomissent le feu de leurs brûlants naseaux ?  
Qu'importent le long bec et la griffe fatale  
Des sinistres oiseaux qu'abreuve le Stympale ?  
Et ce dragon farouche, a l'œil étincelant,  
Des fruits d'or d'Hespérus, gardien vigilant ,  
Des replis tortueux de son énorme masse  
Enveloppant le tronc de l'arbre qu'il embrasse ,  
Avons-nous à le craindre , exilé loin de nous ,  
Sous un climat voisin d'une mer en courroux ,  
Que n'affrontent jamais ni Romains ni Barbares ?  
Et tant d'autres pareils, tant de monstres bizarres ,  
S'ils vivaient, pourraient-ils nous causer quelques maux ?  
Non. Le monde est rempli de cruels animaux  
Qui répandent l'effroi dans les lieux solitaires ,  
Aux profondes forêts , aux montagnes austères ;  
Mais il dépend de nous d'en détourner nos pas.

Le cœur est-il impur ? Alors, que de combats,  
Que de périls il faut, malgré soi, qu'on endure !  
Que de soucis cuisants , quelle horrible torture !  
Que de sombres terreurs cause la passion !  
Et le luxe , l'orgueil, la folle ambition ,  
La paresse honteuse et la débauche infâme ,  
Quelle incurable plaie , ils creusent dans notre âme !  
Ah ! celui qui dompta tous ces fléaux divers ,  
Et qui par sa raison en purgea l'univers ,  
Ne mérite-t-il pas, quoique d'humaine race ,  
Parmi les immortels d'occuper une place ?  
Surtout lorsque cet homme , à l'esprit radieux ,  
En langage divin sait nous parler des dieux ,  
Et que, nous découvrant les effets et les causes ,  
Il dévoile à nos yeux la nature des choses ?

Et moi, c'est en suivant ces traces que je dois  
Te prouver que chaque être ici-bas a ses lois ;  
Quelle règle préside à sa marche assurée ,  
Sans qu'il puisse jamais en franchir la durée.  
D'abord, l'âme , si frêle , a le corps pour appui ;  
Elle naît , elle croît , dégénère avec lui ,  
Et ne saurait fournir , sans atteinte , au long âge.  
Enfin , dans le sommeil , comme dans un mirage ,  
Mille fantômes vains abusent le cerveau ,  
Puisque nous croyons voir les hôtes du tombeau.

Parcourons jusqu'au bout cette vaste carrière :  
Le monde, ce grand corps, périssable matière ,  
A reçu la naissance et doit un jour finir.  
J'enseignerai comment , prompts à se réunir ,  
Les éléments premiers ont composé la terre ,  
Le ciel et l'océan , et le globe solaire ,  
Et celui de la lune ; et quels êtres divers ,  
Animés par la vie , ont peuplé l'univers ;  
Et ceux dont l'existence est une erreur frivole ;  
Comment le genre humain inventa la parole ,  
Poussé par le besoin, et variant les sons ,  
Aux différents objets put assigner des noms ;  
Quelle fatalité fit germer dans les âmes  
La peur des immortels, et tenir pour infâmes  
Ceux qui n'entouraient pas de leur culte pieux  
Les fontaines, les bois et les temples des dieux.

Je dirai quelle force et quelle loi commune  
Gouverne dans leurs cours le soleil et la lune ;  
Car n'imagine pas que , par leur volonté ,  
Ces deux astres soient mus de toute éternité,  
Pour féconder les fruits à l'homme nécessaires ,  
Ni qu'un pouvoir divin mette en branle ces sphères.  
La plupart des humains, ceux qui savent le mieux  
Le loisir éternel que savourent les dieux ,  
Dans l'admiration de ces grands phénomènes  
Dont ils cherchent la cause , et des splendides scènes  
Que par dessus leur tête ils contemplent là haut ,  
Dans les vaines erreurs retombent aussitôt ;  
Ils forgent des tyrans, et dans leur ignorance  
Vont jusqu'à les douer de la toute-puissance .  
Malheureux insensés, mêlant dans leurs cerveaux  
Le possible, le vrai, l'impossible, le faux,  
Sans discerner jamais les profondes limites  
Par la nature même à chaque objet prescrites.

---

*Séance du 7 février 1857.*

M. Boissier communique une étude sur  
Mme de Sévigné. Afin de mieux préciser le  
but de sa nouvelle composition , et pour ne  
pas reproduire des détails biographiques bien  
connus de tous, il s'est appliqué tout par-

ticulièrement à résoudre ce problème littéraire : Mme de Sévigné a-t-elle écrit ses lettres avec la pensée qu'elles seraient lues par d'autres que ceux à qui elles étaient adressées ? Les destinait-elle au public, comme l'ont prétendu ceux qui, frappés de la perfection du style, du soin des détails, de l'apparat même de certains récits, ont cru qu'en écrivant à ses amis ou à sa fille, cette femme célèbre avait les yeux fixés sur la postérité ?

M. Boissier réfute victorieusement cette opinion.

Il étudie successivement les lettres adressées à Bussy, à Mmes de Coulanges et de La Fayette et à Mme de Grignan. Il cherche, par l'examen attentif de ses lettres et la nature des confidences qu'elles renferment, dans quelles limites elles ont été montrées et ce qui a dû rester secret. Enfin, pour achever de lever tous les doutes, il étudie le caractère de Mme de Sévigné et se demande si c'est bien ainsi qu'agit et que parle un auteur qui fait le métier d'écrivain.

A ce propos, M. Boissier est entré dans les détails les plus attachants, et il l'a fait d'une manière si complète et si spirituelle que l'Académie lui a adressé ses remerciements et ses félicitations et a exprimé le désir de voir bientôt publiée cette œuvre qui réunit le charme du style à la justesse de la pensée.

M. Maurin donne ensuite lecture de l'introduction d'une étude biographique sur Tullia, fille de Cicéron. Pour bien faire connaître cette célèbre Romaine, il a cherché curieusement et il a heureusement trouvé dans les divers historiens et dans les lettres de l'héroïque consul les traits épars qui formèrent ce noble et grand caractère. L'Académie, satisfaite à un haut degré des prolégomènes de cette œuvre

attachante, attend la suite avec une vive et légitime impatience.

En voici la dédicace :

TULLIA.

A M. JULES SALLES.

« Quand vous tracez sur le serre-papier qui orne ma table de travail cette figure de jeune romaine du temps présent, vous ne soupçonnez pas quelle devait être la destination du caillou grossier que votre art habile allait transformer en bijou précieux. A l'heure fortunée où il faisait son entrée chez moi, il trouvait sa place toute préparée sur les feuilles d'un manuscrit qui semblait l'attendre. Une étude antique occupait depuis quelques temps mes loisirs. Ma plume cherchait avec amour à recomposer les traits effacés par le temps d'une jeune Romaine du temps passé, qui ne brilla pas seulement dans le monde par le nom de son illustre père et les agréments de sa personne, mais encore par les qualités de son âme et les charmes de son esprit ; je m'attachais à ce travail avec un intérêt qui croissait en raison même du résultat auquel avaient abouti tant d'exquises perfections. Tullia — c'était son nom — eut la vie amère et la fin prématurée. Elle eut la fin prématurée. . . . Hélas ! peut-être pas assez encore pour justifier la pensée de Ménandre : « Ceux que les dieux aiment meurent jeunes. »

» S'il manquait quelque chose à l'esquisse tracée par ma plume, l'œuvre de votre pinceau, mon cher confrère, arrivait fort à propos pour la compléter. Ce profil si suave et si pur, cette physionomie dont la grâce expressive révèle les vives clartés de l'intelligence ne sont-ils pas comme une reproduction d'après nature de celle dont j'ai cherché à rouvrir les

yeux fermés à la lumière depuis bientôt deux mille ans? Vous avez rencontré ce type admirable dans le faubourg de Rome, où s'est conservée la souche de l'antique population du Latium dont la nationalité a pu périr, mais dont l'individualité de race n'a pu s'éteindre au milieu des invasions des peuples du Nord. Et qui sait si dans les veines de la jeune Transtévérine ne coulent pas quelques gouttes du sang de Tullia? Celle-ci en mourant laissa au berceau un fils, Lentulus Cornelius. Est-il impossible que la descendance de celui-ci se retrouve cachée sous les traits d'une humble fille d'artisan? Qui pourrait avoir la clé des profonds mystères que recèlent les couches superposées de ces populations mêlées et pétries par la main des révolutions sociales qui ont successivement passé sur Rome depuis vingt siècles?

» Quoi qu'il en soit, mon cher confrère et ami, je voudrais que vous vissiez dans ces quelques pensées jetées au hasard autre chose que l'expression banale de ma vive gratitude pour votre gracieux envoi. Je voudrais que vous y vissiez surtout le désir d'abriter cet essai de ma plume derrière la charmante production de vos pinceaux. Mon œuvre n'aura rien à perdre à se couvrir de l'ombre protectrice de la vôtre.»

---

*Séance du 21 février 1857.*

Après la communication de la correspondance et la distribution des recueils des Académies de Toulouse, de la Sarthe, de Valenciennes et du premier numéro de la *Revue de l'art chrétien*,

M. le secrétaire perpétuel Nicot soumet à l'Académie quelques considérations sur l'inconvénient des mariages précoces.

Il lit ensuite quelques réflexions de M. Roux-Ferrand sur le suicide. Pour montrer combien cet acte est coupable, l'auteur établit d'abord l'immortalité de l'âme, la nécessité de la résignation que l'ancienne philosophie elle-même conseillait et dont le christianisme a fait un dogme et a donné du haut de la croix l'exemple au monde nouveau.

« Qu'est-ce, dit-il, que les vicissitudes de la vie; qu'est-ce que la pauvreté, le malheur, sinon d'imperceptibles accidents de position et de forme dans l'immensité des siècles, épreuves indispensables d'une âme mal affermie aux conditions de l'ordre universel? Ces accidents qui brisent le courage doivent concourir dans le plan sublime de la création, à l'ensemble de sa merveilleuse harmonie. — Dans le courant de la vie humaine, dit-il ailleurs, rien n'est but, tout est moyen. Le but est donc à la fin, c'est-à-dire à la mort... et au delà. »

Ces principes posés, l'auteur en vient à l'objet spécial de la dissertation : le suicide.

« Il y a des jours où la vie est bien amère et il est en pen d'entre nous qui n'aient désiré en finir avec elle! Toutefois, comme c'est un acte grave, l'homme qui n'est pas tout à fait fou réfléchit avant de l'accomplir, et il réfléchit d'après sa croyance philosophique ou religieuse.

» Pour tous, le suicide est une horrible chose, puisqu'il amène la décomposition de ce qui avait mouvement, force et liberté d'action; mais enfin le matérialiste l'admet, car il est aussi le terme de la souffrance. Les stoiciens considéraient comme une *prérogative du sage* de sortir tranquillement de la vie quand il le

voudrait, *comme on sort d'une chambre pleine de fumée*. . . . . (1)

» Pour le spiritualiste, le suicide est un contre-sens ; pour le chrétien, c'est un crime.

» Si, comme tout le prouve, l'âme est non seulement distincte du corps, mais supérieure à lui, le suicide est un bien terrible abus de sa domination : l'âme tue le corps, cause de sa douleur ; mais qui lui dit que, les organes détruits, l'âme *survivante* ne souffrira plus ? N'est-il de souffrance que la souffrance physique ?

» Si les nerfs, les muscles, le sang, la bile, sont des causes de souffrance, l'imagination n'a-t-elle pas les siennes aussi, et à moins d'être matérialiste, peut-on avancer que c'est le cerveau qui est la cause de notre douleur ?

» Dira-t-on que le corps et l'âme sont une seule et même chose ? Mais la volonté, la puissance qui tue peut-elle être la même que celle qui est tuée ?

» Si l'âme et le corps étaient une même chose, comment expliquer cette force, cette vivacité, cette jeunesse d'intelligence, dont Fontenelle, Voltaire, de La Haye et tant d'autres nous ont donné des preuves à l'âge de la décrépitude, et Pascal, au milieu de la précoce décomposition de ses organes (2) ?

» Il est de pauvres fous, spiritualistes sans doute, mais non chrétiens, qui, fatigués de rêves et de déceptions, se réfugient dans le suicide en disant : Puisqu'il n'est pas de bonheur ici-bas, cherchons-le plus haut. Ils supposent donc que ce bien supérieur et complet, que notre cœur cherche sans jamais le trouver, ils l'atteindront en se dépouillant de l'enveloppe

(1) Kant. — Principes métaphysiques de la morale.

(2) Fontenelle était centenaire, Voltaire faisait jouer *Irène* à 84 ans, le voyageur de La Haye est mort à 120 ans, en écrivant ses *Mémoires*, etc., etc.

qui retient l'âme captive. Mais est-ce en allant contre la volonté du créateur, qui les a unis dans sa sagesse, qu'ils trouveront le bonheur qui les fuit? Si Dieu a voulu l'épreuve, donnera-t-il le bonheur à celui qui la refuse? — Pas plus que le général d'armée ne donnera la décoration à celui qui abandonne le champ de bataille.

» S'il y a un Dieu, il y a une justice, et une justice qu'on peut violer *impunément* n'existe pas. Donc puisqu'il y a une justice originelle, il est nécessaire qu'elle s'exerce quelque part avant ou après la mort. Si nous enlevons à Dieu par notre liberté d'action les moyens de l'exercer dans le temps, nous la subirons dans l'éternité. Choisissez maintenant (1). »

M. Bousquet lit à l'Académie trois fables remarquables par l'opportunité de la leçon morale, le piquant des détails et le naturel de la versification.

Voici la plus courte :

L'ÉCOLIER ET LE LIVRE.

Un écolier trouva sur son chemin  
Un livre éclatant de dorure,  
Un livre tel que, d'aventure,  
Il en sortait de chez Firmin.  
Est-ce un traité philosophique?  
Un cours d'algèbre? ou bien encor  
D'une nouvelle rhétorique,  
Ai-je rencontré le trésor?  
Je m'y connais, oh quel augure

(1) L'absolue justice, dit avec une grande logique M. Auguste Nicolas, ne s'exerce pas dans cette vie : elle laisse flotter les rênes du monde moral au gré de nos volontés, jusqu'à tolérer que nous fassions tourner contre elle les forces que nous avons reçues de sa puissance. Il le faut, sans quoi nous ne serions pas libres et nous ne pourrions, par l'épreuve et la souffrance, devenir presque semblables à Dieu.

De goût , de grâce , de talent !  
Il l'ouvre , il était tout en blanc.  
Comme notre écolier , on est surpris souvent  
Par des gens qui pour eux n'ont que la couverture.

---

*Séance du 7 mars 1857.*

M. le président Deloche dépose un numéro du recueil de la Société des sciences et lettres de Boulogne-sur-Mer, et un autre du bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère. Il offre ensuite , de la part de M. Jules Canonage , une nouvelle édition de ses poésies choisie , augmentée et complètement remaniée.

M. de Castelnau lit un rapport succinct sur les travaux de la Société médicale allemande de Paris. Il en loue d'abord le but , qui est de donner en français ce qu'il y a de nouveau en Allemagne, et en allemand ce qu'il y a de nouveau et de bon en France ; puis , après avoir signalé brièvement des articles remarquables , il s'arrête particulièrement à des considérations sur l'ostéotomie appliquée à redresser les difformités du corps provenant de lésion traumatique ou diathésique.

« L'ostéotomie , dit-il , a été pratiquée avec succès en Amérique , par M. Barton, Kearney, Rodgers, Plott-Bure , et en Europe , par M. Maisonneuve. M. Mayer de Wurzburg en a fait aussi une étude spéciale et une application fructueuse.

» Lorsqu'un membre est difforme par déviation sur son axe , ainsi : un pied porte-t-il la pointe en dehors ou en dedans , de manière à nuire à ses fonctions , M. Mayer , après

l'incision des parties molles, opère une solution de continuité perpendiculaire à l'axe de l'os ; il fait exécuter à cet organe un mouvement de rotation qui replace le pied dans sa direction naturelle. Il ne reste plus qu'à traiter le membre comme après une fracture compliquée de plaie.

» Lorsque le membre est trop court, deux traits de scie enlèvent à l'os du membre le plus long un disque d'une épaisseur égale à l'excès de longueur ; la section oblique arrive au même résultat en ayant soin d'empêcher la coaptation immédiate.

» Si l'os est incurvé, la portion d'os enlevée prend la forme d'un coin dont la base est en rapport avec le degré de courbure.

» Selon quelques indications particulières, l'on donne à la section une forme concave correspondant à une section convexe dans l'autre fragment.

» Cet aperçu suffit, Messieurs, pour vous faire connaître le nouveau bienfait de la chirurgie.

» Ce travail est suivi de plusieurs observations où sont signalés autant de succès.

» M. Olympias, professeur de clinique externe à Athènes, montre à la société quelques instruments de chirurgie trouvés dans un tombeau, à l'île de Milo.

» Ces instruments sont en cuivre et très-bien exécutés, consistant en pincés, aiguilles à cataractes, tenaculum pour la torsion des artères, lancettes et spatules.

» Le recueil renferme des travaux du plus grand intérêt, où les auteurs font preuve d'une science profonde et solide. »

M. Maurin lit la suite de son étude sur Tullia, et M. Nicot termine la séance par l'analyse de deux mémoires, dignes d'attention, qu'il a

trouvés dans le recueil de l'Académie de Caen qui avait été confié à son examen. L'un traite des vers fescennins, l'autre de la loi d'accroissement et de décroissement de la population. Il donne ainsi l'idée de l'un et de l'autre.

« Les Romains, dit-il, durent aux Etrusques la plupart de leurs institutions : les aruspices, les combats de gladiateurs, les bacchanales, les faisceaux consulaires, la pompe triomphale ; ils leur empruntèrent aussi de bonne heure le goût de la musique avec l'esprit libre et railleur.

» S'il est vrai, comme on l'a dit en souriant peut-être, que c'était au son des flûtes que les Etrusques pétrissaient leur pain, châtaient leurs esclaves et s'exerçaient à la lutte, nous ne devons pas être surpris qu'à l'occasion des fêtes de la moisson et de la vendange, ils se soient livrés à des improvisations bacchiques, à des chansons dialoguées. Les habitants de Fescennia se faisaient surtout remarquer par ces chants qui étaient une saillie, un jeu innocent de l'esprit, comme on en trouve parmi les peuples réjouis des fruits de leur labour sous un ciel bleu et pur, sous une température chaude et douce.

» Telle est l'origine des vers fescennins.

» D'abord ils n'étaient, nous le répétons, qu'un épanouissement du cœur ; mais bientôt, Horace nous l'apprend, une licence grossière s'y mêla. On se moqua peu à peu du maître et des passants ; puis des magistrats et des prêtres.

» Les Romains, peuple pourtant sérieux, positif et sensé dans la plupart de ses actes, imitèrent ces habitudes, et Catulle, malgré toute l'élégance de son esprit, descendit à cette poésie sans pudeur.

» La chanson fescennine, où éclatait ainsi

une verve maligne et grivoise, dura sous les empereurs.

» Du temps de Virgile, elle n'avait pas disparu. Loin de là... Le *Novimus et qui te...* mis sur les lèvres du berger Damete, et le vers

Quid domini facient audent cum talia fures !

sont ou semblent être au moins des exemples de grossièreté du dialogue fescennin, lorsqu'il vint à s'aigrir et à se dépouiller de sa simplicité et de sa retenue primitives.

» On trouve la trace de la poésie fescennine dans les chansons populaires des paysans de l'Italie méridionale. Ces chansons n'ont pas de ton fixe ; elles prennent tour à tour celui de l'épigramme, de la pastorale et surtout de l'épigramme. Elles ne sont ni un fruit du travail ni de la réflexion ; il n'y a là que l'inspiration du moment. Absolument comme en France, où il n'y a eu aucun événement public, de quelque genre qu'il fût, qui n'ait été le sujet de quelques couplets : la Ligue, la Fronde, la Régence, la société du dix-huitième siècle, les faits politiques de l'Empire, de la Restauration ou du gouvernement de Juillet ne sont pas rappelés, je dirai presque, ne sont pas représentés avec plus d'exactitude dans nos comédies ou nos histoires que dans nos chansons, et non seulement elles peignent les mœurs du temps, mais c'est qu'elles ont été et sont encore un moyen de critique et d'opposition. Qui ne se reporte aussitôt par la pensée au roi d'Yvetot ? Mais revenons à la chanson romaine. Elle n'avait pas, comme la nôtre, une portée politique, mais elle eut aussi son influence.

» Quant à la forme, M. de Gournai ne la saisit qu'imparfaitement dans cette époque lointaine ; il a vainement cherché le rythme et la mesure du vers fescennin. Il lui semble

• pourtant qu'il dut ressembler au vers saturnin, qui fut heptasyllabique comme le vers d'Anacréon, comme celui qui termine la strophe fescennine de l'épithalame de Manlius et de Junie que nous devons à Catulle.

» Mais si le vers pour être chanté dut être rythmique, il est vraisemblable que les règles étroites de la mesure ne l'atteignirent pas. Il n'y eut guère de prosodie dans l'enfance de l'art.»

Telles sont à peu près les idées de M. de Gournai, inspecteur à Saint-Lo.

M. le secrétaire perpétuel Nicot passe ensuite au mémoire relatif à la population.

« Au premier abord, dit-il, on pourrait croire que des considérations sur la population sont plutôt du domaine de l'histoire naturelle que de l'économie politique dont s'occupe l'Académie. Cependant elles ont plus de rapport avec cette dernière science qu'avec l'autre. C'est pourquoi un économiste distingué, M. Malthus, leur a consacré un ouvrage qui a eu de nos jours un grand retentissement. Il a cru, en établissant que la population se développerait suivant une progression géométrique, tandis que les moyens de subsistance ne peuvent jamais s'accroître que suivant une proportion arithmétique, qu'il y avait lieu de s'alarmer et d'arrêter le mouvement d'extension au moyen des mariages tardifs, du célibat, sinon commandé, du moins conseillé aux pauvres, et enfin, je me sers de son expression voilée, il a trouvé un remède dans la contrainte morale.

» M. Besnard commence par réfuter en quelques mots ce système, déjà condamné dans cette partie par la religion et la morale, et pour nous rassurer sur les destinées de l'humanité, qu'il ne croit pas poussée invinciblement vers la faim et la misère, il fait part

à ses confrères du livre consolant que vient de faire paraître un autre Anglais, M. Doubleday, qui vient de se poser en penseur ingénieux et en homme de bien.

» Suivant cet auteur, dont il reproduit les expressions, toutes les fois qu'un genre ou qu'une espèce est en danger de périr, la nature fait invariablement un effort correspondant pour leur conservation par un accroissement de fertilité ou de fécondité. Cette loi agit particulièrement quand le danger provient d'une diminution dans l'alimentation de chaque espèce, en sorte que l'état de faiblesse qu'il appelle état de déplétion est favorable à la fertilité, tandis que l'état de vigueur ou de réplétion lui est défavorable en raison directe de l'intensité de chacun de ces états. Cette loi, continue-t-il, a un caractère d'universalité qui la rend commune aux végétaux et aux animaux. Appliquée à l'espèce humaine, elle produit les conséquences suivantes : dans toute société, un accroissement constant a lieu pour la partie de la population qui est la plus mal nourrie, c'est-à-dire pour les pauvres. La partie de la société qui est soutenue par une alimentation vigoureuse et surabondante subit, au contraire, un décroissement marqué.

» Parmi ceux qui composent les classes moyennes entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire qui ont une nourriture suffisante et qui sont également à l'abri des fatigues excessives et de l'oisiveté, la population reste stationnaire. L'accroissement ou le décroissement général de la population sont donc proportionnels au rapport qui existe entre ces trois classes dans une société.

» Une nation où la production est suffisante pour contrebalancer par le décroissement des riches l'accroissement des pauvres, reste stationnaire.

» Dans le pays , au contraire , où le luxe et la richesse surabondent , la population va diminuant progressivement. Enfin , quand les subsistances sont insuffisantes , la population augmente en raison directe de la misère et de la mauvaise alimentation du plus grand nombre des individus.

» Telle est la progression ascendante , ou descendante que suit partout le genre humain.

» Cette loi indiquée par M. Doubleday contraire évidemment les idées généralement adoptées en France , où nous admettons , au contraire , que la quantité des produits et le nombre des êtres qu'ils peuvent faire subsister sont circonscrits dans les mêmes limites.

» Mais comment l'auteur anglais , reproduit par M. Besnard , essaie-t-il de vérifier la loi curieuse qu'il croit avoir trouvée ? Le voici :

» Il fait passer successivement devant lui les plantes et les animaux , les nations et les familles , l'histoire et la politique , et il y trouve la démonstration de son principe. En horticulture , dit-il d'abord , il est un fait qui frappe les observateurs les moins habiles , c'est que les arbres , pour produire des fruits en abondance , ont besoin d'un engrais modéré ; secondement , que la taille , en diminuant leur force vitale , assure la production des fruits.

» Le même phénomène se présente chez les animaux : l'état de maigreur des mâles et surtout des femelles est une condition indispensable de la fécondité des espèces , et l'engraissement des individus les rend impropres à la reproduction. Dans l'espèce humaine , c'est toujours MM. Besnard et Doubleday qui parlent , c'est la nourriture abondante qui rend la population moins dense ; c'est l'alimentation insuffisante ou complètement végétale qui la fait croître dans les plus larges proportions.

» La Chine , l'Inde et le Japon connaissent

à peine l'usage de la viande et n'ont qu'une nourriture peu substantielle et péniblement trouvée. Eh bien ! c'est là que la population est exubérante.

» Mais c'est l'Irlande surtout qui semble vérifier la loi d'accroissement proposée. Là, on le sait, les classes inférieures, vouées à la misère et à la seule pomme de terre, ont aujourd'hui atteint le chiffre de 8,600,000 habitants, et on n'en comptait que 1,034,000 en 1695, c'est-à-dire qu'elle nourrit (ou ne nourrit pas) 2,672 personnes par lieue carrée.

» Après ces observations sur les conséquences de la pauvreté du régime alimentaire, viennent celles qu'ont suggérées les pays où la race humaine, plus vigoureuse, se nourrit presque exclusivement de viande. Dans l'empire de Russie, où la richesse consiste surtout dans les troupeaux ; où, avant la guerre, une livre d'excellent bœuf ne valait qu'un penny, la population ne paraît pas sensiblement accrue depuis un temps immémorial. Dans les districts riches et essentiellement pastoraux, Kasan, Perm et Viatka, la population atteint à peine 250 habitants par lieue carrée, et dans la fertile Crimée (je parle toujours des temps qui ont précédé la récente guerre) la population variait entre 100 et 200 par lieue carrée ; enfin, parmi les Cosaques du Don, race énergique qui méprise le pain et ne vit que de viande, elle ne dépasse pas 50 habitants. En France aussi, il est à remarquer que les départements les moins peuplés sont ceux où le sol est le plus riche et le climat le plus fertile, où le vin ranime les forces des travailleurs : ainsi le Languedoc présente une population d'environ 1,000 habitants par lieue carrée, et la pauvre Bretagne dépasse 1,570.

» La démonstration de cette loi singulière est frappante, dit M. Besnard, quand des nations

on passe aux individus , aux familles , aux races. Pour les individus , il semblerait que la pairie anglaise , investie de tant d'avantages sociaux et politiques , dût se conserver florissante et remonter jusqu'à la conquête normande ; il n'en est rien pourtant , M. Doubleday trouve à peine :

Un duc de 1483 ,

Un duc de 1675 ,

Un marquis de 1551 ,

Un autre de 1784 ,

Quinze baronnets antérieurs au xvii<sup>e</sup> siècle.

» M. Doubleday s'est rappelé sans doute les calculs de notre illustre compatriote , M. Guizot, qui prouva un jour que le patriciat français ne s'était qu'incomplètement perpétué par la naissance , et que les grandes familles ne se conservaient à travers les siècles que lorsque leur condition plus modeste et leur vie plus occupée les rapprochaient des classes populaires et les forçaient de s'y retremper par la souffrance.

» A ce sujet et à l'appui de sa loi , M. Doubleday cite l'exemple curieux d'une colonie de matelots révoltés qui s'établirent non loin d'Otaïti (dans l'île Pitcairn), en 1790 , au nombre de 6 hommes et 10 femmes : leur nourriture était pauvre et ne se composait que d'ignames et de poissons. Cependant , au bout de quarante ans , la population était décuplée.

» Autre fait relatif aux années de cherté et d'abondance :

» En Angleterre , en 1796 , le blé valait 31 fr. l'hectolitre. — Il y eut 73,107 mariages ; 268,088 conceptions.

» En 1798 , le blé baisse et ne vaut plus que 20 fr. — Les mariages deviennent plus nombreux , 79,477 (6,370 en plus) ; mais les naissances diminuent de 1,319.

» En 1799 , le blé remonte à plus de 30 fr.

l'hectolitre. — Le nombre des mariages diminue de 10,329 ; les naissances augmentent de 18,967.

» Des chiffres relatifs aux mariages tardifs fournissent encore un argument à M. Doubleday :

» Quand les femmes se marient avant vingt ans, le rapport de leurs enfants est à peine de un en deux ans.

» De vingt à trente-deux, le mariage des femmes produit un peu plus d'un enfant en deux ans ;

» De trente-trois à trente-six, deux enfants en trois ans ;

» De trente-sept à trente-neuf, un enfant par chaque période de onze mois.

» A tous ces chiffres, à tous ces faits invoqués pour prouver que le bien-être diminue la population, ou du moins emporte l'excès, M. Besnard ajoute des exemples qu'il prend dans l'histoire.

» Après la conquête de la Grèce et de l'Italie par les Romains, les troubles, les guerres particulières cessèrent et l'empire fut, surtout pour les provinces, une ère de repos et de bonheur. Cependant l'Italie et la Grèce se dépeuplèrent malgré les lois d'Auguste pour favoriser les mariages et la procréation des enfants. En Grèce, de la prise de Corinthe par Mummius jusqu'aux temps de Plutarque, 256 ans, il y eut dépopulation et paix profonde.

» L'Espagne, malade autrefois, était bien plus peuplée qu'aujourd'hui, et dans la Normandie, la population, suivant M. Besnard, n'a point augmenté avec le progrès du bien-être et de la richesse.

» Suivant M. Durcan de la Malle et M. H. Martin, à l'époque des guerres anglaises, des pestes et des famines, il y avait, disent-ils,

en France, autant d'habitants qu'il y en a de nos jours.

» Tel est l'ensemble des idées de MM. Doubleday et Besnard. Nous avouons que les faits sont ingénieusement rassemblés et présentés avec une science étendue, variée, mais ne sont-ils pas groupés avec trop d'art? peut-on tirer une loi de quelques constatations aujourd'hui reconnues? sont-ce là des observations bien complètes et qui puissent être généralisées? Ne pourrions-nous opposer bien des arguments pour réfuter ce système? Si le bien-être n'influe pas autant que nous l'avions cru sur le nombre, est-ce que la conservation de l'individu n'est pas très-sensible, quand on compare l'homme opulent de la Chaussée-d'Antin et le pauvre chiffonnier de la rue Mouffetard? l'un vit moyennement 37 ans, l'autre 33.

» Dans les opérations du recrutement, nous trouvons encore une réponse à ce fait que les guerres ou le nombre de mariages ne diminuent pas ou, comme dit M. Doubleday, augmentent le nombre des naissances. Il n'en a pas été ainsi. Aux tirages de 1834 et 1835, qui correspondaient aux années si agitées, si orageuses de 1814 et 1815, dans certains cantons, on trouva à peine de quoi former le contingent, parce que les mariages, et conséquemment les naissances, avaient diminué de beaucoup.

» S'il fallait admettre que la stérilité du sol ou la difficulté d'alimentation est un principe d'accroissement de la population, on serait conduit à classer, parmi les départements les plus peuplés, les Landes, et parmi les départements les moins peuplés, celui d'Indre-et-Loire (Touraine). Or, c'est précisément le contraire qu'un simple calcul nous a montré.

Dans les Landes, il y a :  
915,139 hect. et 222,683 cultivés 302,196 hab.

Dans l'Indre-et-Loire,  
614,679 hect. et 512,293 cultivés 315,641 hab.

» D'où nous concluons, nous, que c'est la richesse du sol (nous avons choisi les deux extrêmes) qui a donné, avec une étendue moindre d'un tiers, 43,445 habitants en plus.

» Je laisse de côté le fait physiologique que la maigreur des mâles ou des femelles est un principe de fécondité, et me contente de remarquer avec les simples lumières du bon sens que si les classes les plus souffrantes sont les plus fécondes, c'est que les mariages y sont plus précoces; que ce que Malthus appelle la contrainte morale s'y exerce moins.

» Quant aux réflexions sur l'exubérance de richesse du sol, de l'arbre, qui sont présentées comme des causes de non production, nous dirons qu'il y a ici une grave erreur en agronomie. On a dès longtemps reconnu qu'en général les récoltes sont d'autant plus abondantes que le sol est mieux préparé.

» Nous répondrions en riant que de même que l'obésité n'est pas de l'embonpoint, la pléthore d'engrais, de ramcaux, de feuillage, nous paraît non un bien, mais une sorte de maladie qu'il faut guérir ou prévenir avec la serpe et la mesure; nous dirions enfin, sur les nations en général, qu'aujourd'hui que le bien-être se répand partout, que l'homme est mieux vêtu, mieux logé généralement qu'il ne l'était autrefois, l'accroissement de la population est sensible. Pour particulariser par un fait, nous remarquerons que notre ville qui comptait 43,000 âmes en 1815, en avait 49,480 en 1852, et a aujourd'hui, dit-on, près de 60,000 habitants.

» Si, après la ville, nous considérons le Gard en général, nous voyons :

En 1802	300,444	habitants,
En 1806	315,690	—
En 1821	334,164	—

En 1836 366,259<sup>7</sup>habitants ;

En 1841 376,062 —

En 1851 400,381 —

» D'où vient cet accroissement, est-ce parce que le bien-être a diminué ? Nous ne le pensons pas. C'est parce que la production s'est accrue en toute chose ; c'est parce que l'homme du Gard est placé dans de meilleures conditions d'alimentation, de vêtement, de logement ; c'est, en un mot, par le progrès du bien-être.

» Mais j'abandonne, il en est temps, cette facile et incomplète réfutation. Je me borne à dire en finissant que l'humanité, grâce à une loi providentielle, n'a point été condamnée à la misère et à la mort qui serait la conséquence d'un excessif développement ; que les progrès de la science de l'industrie, de l'agriculture, soumettant à l'homme la matière, augmenteront le produit des subsistances ; que, quelle que soit la loi de l'accroissement de la population, qu'il soit en raison inverse ou directe du bien-être, nous pouvons ne pas craindre les décrets de la Providence.

» C'est enfin qu'il faut demander au travail, source des produits, les moyens de soutenir et d'augmenter la population, car elle est toujours proportionnée à leur abondance. Alors, au lieu de se plaindre avec Malthus qu'il naît trop d'hommes, ou de placer avec M. Doubleday un espoir de développement dans l'état de souffrance, de gêne, d'amaigrissement des hommes, on s'occupera de les nourrir, de leur rendre la vie facile en ouvrant de nouvelles routes à leur industrie, en les éclairant sur leurs véritables intérêts et en faisant tourner à leur avantage cette fécondité trop longtemps funeste dont la nature les a gratifiés.

» Nous aurions, si le temps nous l'avait permis, mieux analysé et mieux réfuté un écrit

qui nous a paru plus ingénieux que solide ; nous aurions donné un plus libre cours à nos réflexions. Nous ne louons pas moins le zèle des recherches de MM. Besnard et Doubleday, même en jugeant ces recherches un peu chimeriques, parce que la culture, l'agitation même de la pensée ne saurait être un mal quand elle vient d'une âme droite et d'un investigateur de bonne foi. »

---

*Séance du 21 mars 1857.*

Le secrétaire perpétuel donne communication de la correspondance, et offre, de la part des auteurs :

1° Un nouveau livre de M. de La Farelle, intitulé : *Du Spiritualisme chrétien* ;

2° Le second et dernier volume de la *Flore du Gard*, par M. de Pouzols ;

3° Un recueil de légendes languedociennes, par M. Destremx de Saint-Christol.

M. le président Deloche distribue, pour être l'objet de prochains rapports, divers écrits adressés en hommage.

M. le docteur Fontaines lit le rapport suivant :

« Messieurs, vous m'avez chargé de vous faire un rapport sur un travail de MM. les docteurs Joret et Homolle, ayant pour titre : *Mémoire sur l'Apiol* (principe actif du persil), considéré comme fébrifuge et comme emménagogue.

« Vous le savez, Messieurs, les fièvres intermittentes, comme toutes les affections pé-

riodiques, ont pour remède spécifique très-efficace, mais non infailible, le quinquina et ses préparations.

» La grande consommation de ce médicament, soit simple, soit réduit à l'état de quinine, sa rareté, sa cherté et aussi l'insuccès de son administration dans quelques cas heureusement assez rares, ont fait souhaiter, depuis longtemps, qu'il lui fût trouvé un succédané. Les honorables savants qui ont dirigé leurs recherches dans ce but ont été nombreux et les substances indiquées par eux très-multipliées.

» La plupart des végétaux contenant un principe amer ont été proposés, essayés et préconisés. Ainsi l'on a tour à tour vanté et à peu près abandonné la gentiane, que le professeur Baumes appelait le grand fébrifuge; la salicine, signalée, en 1825, par Fontana, et dont les effets généraux sur l'économie animale sont moins contestables que ses propriétés antipériodiques; la petite centaurée, les feuilles et l'écorce de frêne; la fumeterre, très-employée par notre ancien confrère, le docteur Solimany; l'écorce de chêne rouge, surnommé le quinquina français, à une époque où celui du Pérou arrivait difficilement en France, et tant d'autres végétaux dont la nomenclature serait déplacée ici.

» Parmi les minéraux, fort nombreux aussi, conseillés comme pouvant remplacer le quinquina, il suffit de nommer l'arsenic. L'on doit à M. le docteur Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de Marseille, des observations très-précieuses sur l'emploi des préparations arsénicales contre les fièvres intermittentes. Ce médicament, fort en usage dans la médecine militaire, mérite, en effet, d'être compté parmi ceux qui sont destinés à rendre de véritables services dans certains cas de fièvres in-

termittentes rebelles à l'action du sulfate de quinine. C'est, à notre avis, et d'après notre expérience, un rival souvent heureux de l'écorce du Pérou, mais qui exige une grande prudence dans son emploi.

» Vous voyez, Messieurs, que si, jusqu'ici, les tentatives n'ont pas complètement réussi, ce n'est pas leur nombre qui a fait défaut.

» MM. Joret et Homolle ont publié, en 1855, une brochure dont je viens vous entretenir.

» Ces Messieurs, se trouvant dans un village de Bretagne où régnait une épidémie de fièvres intermittentes, furent consultés par un cultivateur atteint par l'épidémie. Dépourvus de sulfate de quinine, le hasard leur fit apercevoir dans la chambre du malade un paquet de sommités de persil, conservées pour graine. Depuis longtemps, cette plante avait été indiquée par quelques médecins, et notamment, en 1841, par M. Peraire, comme un excellent fébrifuge. MM. Joret et Homolle s'en souvinrent sans doute, et firent préparer une forte décoction de ces sommités de persil qui fut administrée à leur malade. Le succès dépassa leur attente. Le malade guérit. La pensée leur vint alors d'isoler et d'extraire du persil le produit organique dans lequel réside la propriété fébrifuge. « Ce n'est, disent ces Messieurs, » qu'après des essais sans nombre et tous les » tâtonnements inséparables de semblables recherches que nous avons obtenu le principe » immédiat que nous désignons sous le nom » d'*Apiol*. »

» Voici leur procédé d'extraction :

« On traite la graine de persil pulvérisée » par l'alcool de 70 à 80 degrés centésimaux. » On met la poudre, suffisamment tassée, dans » des appareils à déplacement. Quand elle est » convenablement épuisée, les liqueurs réunies sont décolorées par la filtration à tra-

» vers le charbon animal lavé, puis distillées  
» au bain-marie pour retirer les trois quarts  
» de l'alcool. Le résidu est traité par l'éther  
» ou le chloroforme qu'on en sépare par une  
» seconde distillation. On porte à l'étuve pour  
» faire disparaître jusqu'aux moindres traces  
» de ces menstrues; enfin on mêle par tritu-  
» ration le produit au huitième de son poids  
» de litharge, et on laisse déposer pendant  
» quarante-huit heures; après quoi on filtre  
» encore une fois à travers une légère couche  
» de charbon, et l'*Apiol* s'écoule presque in-  
» colore et parfaitement pur.»

» Cette substance, d'une saveur âcre et pi-  
quante, est administrée dans des capsules  
ordinaires de gélatine. Chaque capsule con-  
tient 25 centigrammes d'*apiol*. On en donne  
de une à quatre à la fois, selon l'âge du  
sujet, cinq à six heures avant l'accès, et  
l'on en continue l'usage suivant la nature ou  
la persistance de la fièvre; toutes choses par-  
faitement indiquées par les auteurs.

» Les principales observations sur lesquelles  
MM. Joret et Homolle établissent l'efficacité de  
l'*apiol* sont au nombre de quarante-trois et  
fournies par des praticiens très-honorables.  
Mais ces observations suffisent-elles pour con-  
stater d'une manière sérieuse la valeur de ce  
remède? Nous hésitons à le croire. La plupart  
d'entre elles nous ont paru incomplètes dans  
ce sens, qu'après quelques jours de traite-  
ment, l'on a considéré les malades comme gué-  
ris, parce que l'on s'est rendu maître des  
accès actuels.

» Mais, Messieurs, la vraie guérison ne  
consiste pas seulement à *couper* la fièvre, sui-  
vant une expression vulgaire. On a pu quel-  
quefois y parvenir par les moyens les moins  
rationnels. Une sensation brusque, violente,  
morale ou physique; les remèdes les plus em-

piriques et souvent les plus singuliers : le somnambulisme, l'homéopathie même comptent de pareils succès. La véritable difficulté, celle qui préoccupe le plus le médecin et le malade, consiste à empêcher les récidives de la fièvre, si fréquentes même après l'emploi le mieux ordonné du sulfate de quinine. C'est ce résultat que les observations précitées ne me paraissent pas suffisamment établir. Ainsi, M. le docteur Denis, d'Auray, qui, sur vingt-deux cas, n'a eu qu'un insuccès, chose vraiment miraculeuse, se contente de dire, dans sa septième observation, que son malade, entré à l'hôpital le 8 juillet, en est sorti, le 26, bien guéri; dans la neuvième, qu'il a revu la malade quinze jours après sa sortie, et qu'elle était bien portante. M. le docteur Amic nous donne neuf observations qui, presque toutes, nous laissent aussi dans l'incertitude sur la réapparition de la fièvre.

» Quant à l'application de l'apiol, comme *emménagogue* et comme propre à combattre les *sueurs nocturnes* des phthisiques, les auteurs du mémoire citent quelques cas de succès qui leur sont propres. Nous n'avons nulle raison de les contester ni de les discuter, n'ayant pas eu nous-même l'occasion d'employer ce médicament et ignorant encore si d'autres praticiens en ont fait usage, au point de vue de cette double propriété.

» Messieurs, quand on a exercé la médecine pendant de longues années; que l'on a vu naître et mourir, sans résurrection, bien des découvertes, bien des systèmes; que l'on a perdu cette innocente crédulité du jeune âge et gardé le souvenir de toutes ses déceptions, il est bien difficile d'être exempt d'un peu de défiance, et peut-être aussi de n'être pas trop exigeant dans l'appréciation des choses nouvelles. Cette disposition d'esprit, qu'il nous

siérait mal de dissimuler, explique notre circonspection et la justifiera sans doute dans la circonstance présente.

» Il y a quelques années, un remède contre la goutte fut fort vanté par les journaux, et surtout par son inventeur. Un pauvre malade, fort désireux de guérir, comme ils le sont tous, et prudent comme tous ne le sont pas, vint demander à son vieux médecin s'il pouvait sans danger faire usage de ce remède merveilleux? « Certainement, répondit le docteur; mais hâtez-vous pendant qu'il guérit. » Peut-être est-il déjà trop tard. »

» Dieu nous garde, Messieurs, de vouloir appliquer au sujet qui nous occupe le mot de ce malicieux docteur. Nous sommes heureux, au contraire, de pouvoir nous défendre contre de si fâcheuses craintes, et nous espérons bien qu'après l'épreuve du temps et des expérimentations à la fois plus nombreuses et plus complètes, le médicament dont il s'agit accomplira les promesses qui nous sont faites, et que MM. Joret et Homolle auront la gloire de doter la thérapeutique d'une précieuse ressource de plus.

» En conséquence, Messieurs, j'ai l'honneur de proposer à l'Académie d'adresser des remerciements à MM. Joret et Homolle pour l'hommage qu'ils ont bien voulu lui faire de leur intéressant mémoire. »

M. Maurin continue la lecture de son étude sur Tullia, et M. Bousquet fait un rapport verbal sur le recueil de fables de M. Bourguin, où il a trouvé les qualités qu'exige ce genre d'ouvrages : un style correct et rapide et une parfaite moralité. L'Académie entend surtout avec intérêt les trois apologues suivants :

L'ARBRE ET LE VENT.

O vent , épargne moi , porte ailleurs ta colère :  
Grâce , je suis si jeune encor ,  
Ma tige à peine a pris l'essor ;  
Attaque-toi plutôt à ce pin séculaire.  
— T'épargner ! non , jeune arbre , à mon souffle puis-  
Tu devras force et souplesse . [sant  
Ma rigueur sert mieux ta faiblesse  
Que la molle douceur du zéphir caressant.  
Sous une image poétique ,  
L'arbre , c'est le talent ; le vent , c'est la critique.

LES PRÉTENDANTS.

Thémistocle avait une fille  
A marier ; deux prétendants  
Sollicitaient en même temps  
L'honneur d'entrer dans sa famille.  
L'un était riche et mal famé ,  
L'autre pauvre , mais estimé.  
Thémistocle , dans sa prudence ,  
Du riche écarta l'alliance ;  
A l'autre , il dit : Soyez des miens .  
Pour ma fille il vaut mieux , en somme ,  
Epouser un homme sans biens  
Que d'épouser des biens sans homme.

L'ABEILLE ET L'HOMME.

De tous les animaux soumis à ta puissance ,  
Nul n'a droit plus que nous à ta reconnaissance ,  
Disait l'abeille à l'homme. — Un autre , à mon avis ,  
La mérite encor mieux. — Eh ! qui donc ? — La brebis.  
— Quoi ! préférer sa laine au miel que je distille !  
— Ton miel n'est qu'agréable et sa laine est utile.  
(Imitée de Lessing.)

---

*Séance du 4 avril 1857.*

Après la communication de la correspondance et la distribution des recueils des académies de Valenciennes, Poitiers, la Rochelle et du bulletin de la Société centrale d'agriculture, M. Ollive Meinadier rend verbalement compte d'une brochure de M. Leroy Mabile, sur la maladie de la vigne.

Cet écrivain agronome fait d'abord l'histoire des affections qui ont précédé et amené cette maladie. Il en place la cause dans l'abus qu'on a fait, dès longtemps, de la taille et de l'ébourgeonnement et, pour confirmer cette opinion, il s'efforce de prouver :

1° Que les vignes les plus soignées, les plus cultivées, c'est-à-dire, les plus mutilées, les plus affaiblies, sont les plus malades.

2° Que les vignes abandonnées à elles-mêmes, ou qu'on n'ébourgeonne pas, ne sont pas atteintes.

3° Que les plaies faites aux arbres, la taille pendant la sève et surtout l'ébourgeonnement, sont des causes d'affaiblissement et de mort.

Cette doctrine, que Rozier et Bosc ont essayé de populariser, ne paraît pas à un membre expliquer complètement le mal qui s'est répandu depuis quelques années, et sans se prononcer encore, ou sur la présence d'un insecte destructeur, ou celle de cryptogames parasites; sans admettre avec M. Camille Aguillon de Toulon que le mal récent est dû à un excès de santé des vignes, cause par des

soins et une taille réguliers (on voit combien les opinions sont divergentes); sans contester l'assertion du savant botaniste de Montpellier, M. Martins, qui dit que la maladie n'est qu'une affection pathologique des sarments qui consiste dans une désagrégation des cellules sous-épidermiques de l'écorce, lesquelles se gonflent, soulèvent la cuticule et constituent des pustules jaunâtres, il croit sage d'étudier encore et de multiplier les observations avant de se prononcer. Il désire surtout qu'on s'occupe, avec plus d'ardeur encore, à rechercher les moyens curatifs et à employer de nouveau le soufre, le tan, les fumigations, la poussière calcaire et surtout le sel, dont M. Foulc-Amalry a récemment fait une si heureuse expérience.

M. d'Hombres lit des observations georgico-météorologiques qu'il a faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, pendant l'année 1856.

Il commence par constater le défaut presque général de récoltes, malgré les plus belles apparences, et sans entreprendre d'indiquer la cause de tant de fléaux réunis: oïdium, muscardine, dégénérescence des vers-à-soie, maladie des pommes de terre, des poiriers, etc.; il se borne à rechercher la part que les modifications atmosphériques ont pu avoir sur nos récoltes.

Il note d'abord la grande humidité du printemps et l'abondance des pluies qui donnèrent 444,30 millimètres d'eau et arrêtaient un rapide développement de la végétation que les pluies de mai et des premiers jours de juin vinrent compromettre et détruire.

M. d'Hombres s'occupe ensuite de l'oïdium, des châtaigniers, des oliviers, de l'éducation des vers-à-soie, de l'altération des graines que la cupidité exploite, mélange et a fini par détériorer; puis il donne des détails sur les deux récoltes de pommes de terre, sur les effets

désastreux de la sécheresse occasionnée par la température élevée de l'été et par les vents qui regnèrent dans les mois de juillet et d'août.

» En résumé, dit-il, l'intempérie des saisons, la constitution atmosphérique de cette année, peuvent expliquer, jusqu'à un certain point, les diverses pertes que nous avons éprouvées, mais en comparant les résultats de cette année avec ceux des années précédentes, on est forcé d'admettre l'intervention d'une cause plus puissante, d'un principe morbide, inconnu, insaisissable qui atteint tout, vicie tout, détruit tout.

» Il nous reste à parler de la marche de nos instruments, de leurs variations, nous le ferons aussi succinctement que possible.

» Les résultats moyens de nos observations barométriques sont conformes aux principes posés par le savant Préfet du Puy-de-Dôme.

» Les variations diurnes, la différence entre les *maxima et minima*, la concordance qui existe entre la hauteur moyenne de midi et celle du mois etc, sont, à très-peu de chose près, égales aux résultats moyens de toutes nos observations. Mais nous avons à noter des variations accidentelles assez remarquables, de nombreuses oscillations, et des écarts brusques dans la marche de notre baromètre.

» Nous ne parlons ici que du plus considérable, arrivé du 24 au 25 décembre, qui nous a donné en quelques heures un abaissement de 20,94 millimètres.

» Les écarts brusques du baromètre concordent presque toujours avec les grandes secousses atmosphériques; souvent même avec les modifications les plus légères; et la simultanéité de ces mouvements à de grandes distances et à des hauteurs différentes du niveau de la mer, sont des faits assez remarquables,

dont le mois de décembre nous offre plusieurs exemples.

» Dans la nuit du 9 au 10 décembre, un violent orage éclate à Lyon, y cause des dégâts sans nombre, à la même date, Paris est, pendant quelques heures, livré à une véritable bourrasque. Le même temps se manifeste à la fois dans plusieurs départements : de nombreux sinistres ont lieu dans la Méditerranée ; et nous notons ici, une pluie torrentielle un vent impétueux qui, pendant trente heures, cause de grands dommages dans nos campagnes. Pendant sept à huit jours, nous eûmes encore quelques bourrasques.

» Le 9, à neuf heures et demie du soir, la hauteur de la colonne barométrique était exprimée par 753,3 millimètres, le lendemain à la même heure, elle avait baissé de 8,52, millimètres ; jusqu'au 16, la marche de l'instrument fut très-irrégulière.

» Le 18, nous eûmes un vent N.N.E. très-violent qui dura tout le jour et une partie de la nuit. A cette même époque nous lisons : « La » fureur des ouragans, semble s'être déchaî- » née sur les côtes de la Méditerranée, de » l'Atlantique et des mers qui entourent les » îles britanniques. » Le baromètre commença à monter le 16, continua jusqu'au 21, et arriva ainsi graduellement à 760,25 millimètres, il baissa ensuite graduellement jusqu'au 24 et ce jour-là, à neuf heures et demie du soir, il marquait 745,74 millimètres. Le 25, à neuf heures du matin, il était tombé à 727,90, et à 3 heures et demie de l'après-midi il était à 724,6, de sorte que dans quinze heures environ, nous avons un abaissement de 21,14 millimètres, ce qui est énorme.

» Par une singulière coincidence, un des abaissements les plus notables, que feu mon père ait signalés dans ses nombreuses obser-

vations barométriques de 1802 à 1835 est arrivée du 24 au 25 décembre 1824. Il a trouvé une dépression barométrique plus remarquable, le 20 octobre 1825. (*Recueil de mémoires* t. II page 161) dans l'espace de vingt six heures, la hauteur de la colonne du baromètre, avait baissé de 21,30 millimètres. Nous trouvons le 25 décembre dans quinze heures, un abaissement de 21,14 mille différence 0,16 millimètres. (\*)

» La température moyenne et la plus grande hauteur de la colonne thermométrique égalent à-peu-près, cette année, nos moyennes annuelles. Mais c'est la première fois que le minimum se trouve si élevé. L'année 1837, où jusqu'à présent le thermomètre était le moins descendu, nous donne pour dernier degré de son échelle  $-2,^{\circ}05$ , c'est-à-dire,  $1,^{\circ}55$  plus bas qu'en 1856.

» Le mois d'août est ordinairement sec, il fait souvent bien chaud dans le milieu du jour, mais les matinées et les soirées commencent à procurer quelque fraîcheur, et il est sans exemple de trouver sa température aussi élevée que celle de juillet. Cette année non-seulement le maximum se trouve en août, mais la moyenne thermométrique est plus élevée que celle des autres mois.

» Nous pouvons compter 1856 au nombre des années pluvieuses et lui assigner le septième rang, parmi celles qui l'ont été le plus depuis 1802. Nous avons mesuré 4120,30 millimètres

---

(\*) Nous devons rappeler que les variations de la colonne Barométrique dont nous donnons dans ce résumé sont toutes réduites à la température de zero ; et que les instruments dont nous nous servons pour nos observations, sont ceux de mon père, qui furent comparés avec ceux de l'Observatoire de Paris, par MM. Arago et Bouvard.

de pluie, c'est 180,40 millimètres de plus que notre moyenne de 53 ans d'observations, qui égale 939,89 millimètres. Celle que nous donne mon père dans le Recueil de ses mémoires est plus considérable : mais, il faut le dire, depuis 1835 où ses registres nous furent remis, nous trouvons 12 années où la quantité de pluie a été bien inférieure à notre moyenne.

» L'automne est ordinairement une saison pluvieuse pour ce pays. Depuis 1802, nous ne trouvons que deux années 1854 à 1856 qui font exception à cette règle.

» Nous avons noté plusieurs crues extraordinaire du Gardon ; mais les dégâts qu'elles nous ont fait éprouver sont si minimes, en présence des désastres causés par le débordement des fleuves et des rivières qui ont desolé et ravagé tant de contrées, que nous avons dû nous abstenir d'en parler.

---

*Séance du 18 avril 1857.*

M. le président Deloche dépose :

1° Un numéro du bulletin de la Société centrale d'agriculture de la Seine ;

2° Un numéro des Annales de l'académie de la Rochelle ;

3° Un numéro de la Société de Valenciennes ;

4° Un autre de la Société de la Haute-Vienne.

Il offre ensuite, de la part de M. le chanoine

Couderc de Latour-Lisside, la vie de Mgr de Chaffoy, évêque de Nîmes. Le souvenir de ce vénérable prélat et le mérite de l'œuvre portent l'Académie à voter des remerciements à l'auteur.

Le secrétaire lit, au nom de M. le docteur Alibert, récemment nommé membre correspondant, une étude psychologique sur le goût.

« Le goût, dit M. Alibert, est l'appréciation du beau. Le beau n'est lui-même qu'une des formes de l'être.

L'être, en effet, est vrai, beau, bon.

Le goût est donc l'appréciation d'une des formes de l'être.

Mais l'être étant infini, ses formes sont nécessairement infinies comme lui; elles ne se limitent pas l'une l'autre: le vrai est la loi du beau et du bon; le beau, la réalisation du vrai et du bon; le bon, la réunion du vrai et du beau.

S'il a donc fallu, pour la facilité du langage, établir ces distinctions, il est incontestable que, diverses seulement par l'apparence, elles se confondent en principe, il serait absurde que l'unité donnât le spectacle de la pluralité; l'infini, de la limitation.

De sorte qu'une des formes de l'être implique l'existence des deux autres, et que l'appréciation du beau, dans une acception haute et philosophique, est l'appréciation collective du vrai, du beau, du bon, de l'être lui-même.

Le goût est donc l'appréciation de l'éternelle vérité, du vrai. »

Viennent ensuite des observations sur les deux grandes réalités que l'homme distingue invinciblement dans le monde, l'âme et la matière. Le goût, s'emparant du vrai dans

le double domaine, devient *physique* ou *spirituel*.

Après l'avoir défini et suivi dans ces deux directions, M. Alibert cherche à déterminer quelle est la nature de cette appréciation; il trace les limites du goût.

Ce n'est pas la connaissance.

Ce n'est pas l'exercice pur de la raison, car celle-ci ne sait pas souvent saisir des faits qui ne sont accessibles qu'au sentiment.

Si la conscience et la raison se reposent souvent, le sentiment veille toujours; anneau mystérieux qui nous unit à Dieu; c'est par lui qu'arrivent à l'âme ces idées premières et impulsives que nous ne créons pas, c'est par lui que s'exerce cette constante et paternelle action du Créateur sur la créature, et quand les orages troublent notre raison, quand elle court à la dérive vers les écueils du doute, quand la conscience est prête à faillir aux lois de la justice, c'est encore le sentiment qui transmet à l'âme les impulsions de la grâce.

Egaré dans les systèmes et les développements logiques d'un principe erroné, l'esprit se plonge dans le scepticisme, mais le sentiment ne se fourvoie jamais; il retrouve Dieu partout: dans les mystères de notre pensée, dans les tendances de notre personnalité, dans les magiques accords de nos organes, dans les grandes harmonies de l'univers et jusque dans les plus petits détails dont l'écorce de notre planète est le théâtre.

Que l'âme se raidisse, capricieuse, contre ses avertissements, le sentiment ne l'abandonnera pas dans ses écarts; il ramènera souvent devant elle les problèmes de son origine et de sa destinée, et par cette douce et constante contrainte, la fera rentrer dans les voies de la vérité. Si, docile au contraire, elle s'aban-

donne à la conduite du sentiment, celui-ci la fera louvoyer sans naufrage près des récifs dont le monde est semé. Heureuse, elle ne se livrera pas aux excès de l'orgueil, et les tourmentes de la vie, fortifiant son espérance, passeront au-dessus d'elle sans altérer sa sérénité.

Après avoir montré l'importance de l'intervention du sentiment dans le goût, l'auteur distingue un second élément : la raison, c'est-à-dire, la perception des rapports ou, comme dit l'auteur, la connaissance de toutes les modalités analytiques. Il expose, après avoir cherché la définition, la nature de la raison, les divers moyens qu'elle emploie pour arriver à la connaissance ; il en signale aussi les défauts et les tentatives audacieuses, lorsqu'elle voulut remonter, à l'aide des seules ressources de la logique, jusqu'à l'origine des choses.

Rentrant ensuite dans les prémisses de son travail, il montre les applications de ce goût, qui n'est peut-être que le *microscope du génie*, (1) que l'aptitude particulière de l'âme à distinguer la loi par delà les phénomènes, et l'infini à travers le voile du fini.

Qu'on étudie, dit-il en finissant, l'humanité dans les enseignements de l'histoire, dans l'économie des langues ou les débris des arts, on arrive à ce résultat que la civilisation d'une époque, c'est-à-dire, les sciences, les arts et la morale propres à cette époque, prend sa cause dans la notion de Dieu.

Nette, elle éclaire toute la création ; confuse, elle couvre ses merveilles d'obscurité.

Avec elle s'éclairent ou s'obscurcissent les

(1) M<sup>me</sup> de Staël

productions de notre activité, copies de la création.

Que celles-ci soient du domaine de la conscience, de celui de l'esprit ou de celui des arts, le goût (c'est là son rôle) les approche de l'exemplaire divin qui laisse sur elles son empreinte, comme la figure du Christ laissa la sienne sur le voile de Véronique.

La supériorité du goût accompagne toujours la noblesse des sentiments et l'excellence de l'esprit ; mais le premier signe de la décadence d'une nation, est chez elle l'affaiblissement ou l'altération du goût.

M. Nicot lit le rapport suivant :

« Je n'ai trouvé dans le bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignau qui m'a été récemment remis, que deux mémoires dignes de fixer un instant l'attention.

Le premier contient, sur un coup du foudre formidable (il a presque détruit une maison), des observations curieuses et, je crois, une théorie nouvelle. Jusqu'à présent on avait admis que le fluide électrique, après s'être précipité sur un corps terrestre bon conducteur, le parcourt, va de celui-ci à un autre, franchissant d'un bond les corps mauvais conducteurs qui offrent des solutions de continuité, et produisant dans ses mouvements saccadés des ébranlements, des démolitions, des combustions, et puis vient se perdre dans le sol, ce réservoir commun de l'électricité. M. Astier, professeur de mathématiques au collège de Grasse, fort des découvertes du physicien Oërsled, si admirablement agrandies par notre illustre Ampère, pense que l'électricité de l'atmosphère n'éprouve pas un mouvement de translation, mais un mouvement de vibration

par lequel, s'opèrent autour de chaque molécule, des décompositions et des recompositions presque simultanées. Ainsi le fluide vitré qui se présente en un point d'un corps décompose les fluides naturels des molécules qu'il rencontre; attire le résineux avec lequel il se recombine par une étincelle, repousse le vitré qui a son tour va décomposer les fluides naturels des molécules suivantes, attirer le résineux pour se recombinaison avec lui par une nouvelle étincelle, et repousser le vitré, et ainsi de suite; de sorte qu'il y a autant d'étincelles que de molécules de matière pondérable.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, elle nous paraît expliquer l'instantanéité de transmission de ce qu'on appelle un courant électrique, à travers les plus grandes distances, et nous paraît confirmée aussi par le récent appareil télégraphique. Ce ne serait plus un véhicule sur lequel se meut le fluide engendré par la pile voltaïque, mais bien un fil qui est le lieu de décompositions et de recombinaisons électriques qui s'établissent simultanément de molécule à molécule dans toute la longueur du circuit, qui s'étend d'un pôle à l'autre de la pile. Tant que la pile fonctionne, tant que le circuit n'est pas interrompu, le même phénomène s'accomplit, et les décompositions et recompositions s'effectuent si promptement qu'on peut les considérer comme instantanées, le fil métallique paraît comme traversé par un courant réel et continu.

Du fait particulier qu'il a noté et discuté, de la théorie qu'il soumet à ses confrères, M. Astier déduit les conséquences pratiques suivantes :

1° L'usage des paratonnerres devrait bien se généraliser en France, comme cela a lieu aux États-Unis d'Amérique:

2° A défaut des paratonnerres, il conviendrait de prolonger constamment le tuyau de descente des eaux pluviales de quelques mètres sous le sol, ce qui n'empêcherait pas d'établir l'orifice d'écoulement au niveau de la rue. Lorsque la foudre attirée par la masse métallique de la gouttière, éclaterait sur la maison, les tuyaux feraient fonction de conducteurs de paratonnerre et dirigeraient le fluide sans accident jusque dans le sol.

Le second mémoire, dû à M. l'abbé Doze, a pour sujet la voie aurélienne, dans le département du Var. Vous savez tous mieux que moi, et les lieux mêmes ici nous l'apprennent, combien les Romains donnaient à tous leurs travaux d'utilité publique un caractère de grandeur et de solidité qu'aucune nation n'a surpassé ni même égalé. Nul de vous n'ignore que c'est en se jouant, pour ainsi dire, qu'ils desséchaient les marais, perçaient les montagnes exhaussaient le sol des vallées et jetaient des ponts sur les fleuves. Ils s'appliquaient surtout à construire, dans l'intérêt de leur domination, de larges routes, véritables artères destinées à répandre le mouvement et la vie dans tout l'empire, destinées surtout au passage des légions qui devaient assurer la conquête des provinces; car aussi loin que les légions en marche rencontraient des hommes et des villes, Rome comptait des vaincus. Parmi toutes ces routes qui s'étendaient depuis les extrémités occidentales de l'Europe, jusque sur les rives de l'Euphrate, il en est peu qui aient plus d'importance que la voie aurélienne qui conduisait de Rome à Arles. Elle fut construite l'an 512 de Rome, 241 ans avant J.-C. par le consul Aurelius Cotta qui lui donna son nom. Comme elle est si voisine de Nîmes, plusieurs d'entre vous l'ont déjà étudiée, mais ils ne seront pas moins satisfaits des éclaircis-

sements donnés sur la partie orientale de cette grande voie. D'abord elle partait de Rome et commençait, comme toutes les autres, à ce milliaire doré (*milliareum aureum*) qu'Auguste devenu *grand-voyer* (*curator viarum*) fit élever au milieu de Rome et dont il fit dorer le globe. De là elle s'étendait le long du rivage de la mer de Toscane sur une longueur de 85 milles jusqu'au forum Aurelii (Civita-Vecchia). A partir de cet endroit elle se dirige, par les villes de Pise et de Luni, jusqu'au terroir des Sabatiens ou des Gênois. Elle entre ensuite dans les Gaules par Cemélium (Cimiers), ville complètement détruite, dont l'emplacement se trouve sur une colline à une demi lieue de Nice. Cette voie était *consulaire*, c'est-à dire qu'un consul en était l'auteur, nous l'avons dit. Elle était surtout parcourue par les troupes romaines qui venaient dans les Gaules ou rentraient en Italie. Aussi y rencontrait on de distance en distance des *mutationes*, relais, *mansiones*, hôtelleries, des *diversoria*, *cauponæ*, *tabernæ diversoria*, des magasins publics d'armes, de ble (*horrea*), de chair salée, pour équiper ou nourrir les soldats sur cette route. Elle était une *via solemnis*, que nous appellerions aujourd'hui route impériale, pavée dans toute l'Italie et dans quelques parties de la Provence où des endroits boueux ou sablonneux l'avaient exigé.

Mais quelle était depuis Cemélium la direction de la route? Les vestiges en ont souvent disparu et plus d'une difficulté s'est présentée à M. Doze pour bien préciser la position des lieux désignés dans l'itinéraire d'Antonin (1) et la carte de Peutinger. (2)

---

(1) On a sous le nom d'Antonin un ouvrage intitulé: *Itinerarium Provinciarum*. Il est peu probable que cet ouvrage fût de cet Empereur. Il fut du moins rédigé par ses ordres.

(2) Cette carte, appelée aussi table theodosienne pa-

De *Cemelum ad Varum* (au Var), de là à Antibes (*Antipolis*), le savant auteur du mémoire trace bien la direction et reconnaît des restes, mais il hésite pour fixer le lieu *ad horrea*. Est-ce Grasse? Est-ce Cannes? M. Doze, frappé de la conformité du mot français Auribeau avec les mots *ad horrea belli*, place dans ce village le chemin romain qui, du reste, porte encore là le nom de *Camin Roumiou*. Il fait remarquer, d'ailleurs, que toute la plaine de la Siagne, autrefois vaste marais, avait forcé d'éloigner la route romaine du littoral et de la faire passer sur la hauteur où se trouve Auribeau.

De *ad horrea*, M. Doze reconnaît la route qui, d'abord, cotoie la mer, puis, sous Auguste, traverse l'Estérel, pour arriver à *Forum Julii* (Fréjus.)

La voie, en quittant Fréjus, passait par le Puget, le Muy, Vidauban, *Forum Voconii* (le Luc), venait par *matavum* (Vins), *ad turres* (Tourves), où une pierre milliaire, trouvée de nos jours, prouve invinciblement que la voie aurelienne passait par cet endroit. De ce dernier pays, elle se dirigeait vers les limites du département du Var, qu'elle quittait à une dernière station militaire, nommée *Tegulata*, la Grande-Pugère, située non loin de la plaine de Trest et de Pourrières (*Campi Putridi*), qu'a rendue à jamais célèbre l'étonnante victoire de Marius sur les Cimbres, ou plutôt, sur les Teutons et les Ambrons.

Après avoir suivi et discuté le parcours de la voie aurelienne, dans le département du

rut vers l'an 393, sous Théodose-le-Grand, ou selon d'autres, en 435 sous Théodose II. Elle fut découverte à Spire vers l'an 1500, dans une ancienne bibliothèque, par Conrad. C'est lui qui la légua à Peutinger.

Var, M. l'abbé Doze étudie un embranchement qui commençait près du Muy et finissait à *Reii Apollinaris* (la ville de Riez). Je ne le suis pas dans sa nouvelle marche, toujours si rapide et si savante, et me borne à dire, pour compléter son tracé, que la voie aurélienne arrivait bientôt après, en entrant dans les Bouches-du-Rhône, à *Aquæ Sextiæ* (Aix). Là elle se bifurquait et allait à Marseille; de là au nord de l'étang de Berre, à *Calcaria* (Callissanne); enfin *ad Fossas Marianas* (Foz) et à Arles.

L'autre embranchement, au sortir d'Aix, passait à Saint-Cannat, où on a trouvé une pierre milliaire, posée l'an 21 de J.-C., sous le règne de Tibère. De Saint-Cannat elle se dirigeait vers Pelissanne (*Pisavæ*), vers Aureille, qui doit évidemment son nom au chemin aurélien; elle longeait *Glanum Livii* (Saint-Remi), tournait *Ernaginum* (Saint-Gabriel) et arrivait à Arelate, où commençait notre voie *Domitia*, si souvent et si bien étudiée par notre docte confrère M. Auguste Pellet, voie qui allait du Rhône à Narbonne (*Specula populi romani*), et de là à *Emporium* (Roses), port très-commerçant d'Espagne.

Sans doute ces détails géographiques vous ont paru arides. Je n'ai pas craint, pourtant, de les présenter. Le temps marche, il emporte sans pitié tous les débris du passé. Il faut, ce nous semble, se hâter d'en rassembler les souvenirs et d'en interroger les ruines. Ces souvenirs s'en vont, ces ruines, elles-mêmes, s'effacent du sol, leurs vestiges disparaissent. A nous de les fixer, pour que les archéologues de notre époque, ou ceux des temps à venir, y trouvent des matériaux pour l'histoire.

C'est ce désir de tout colliger, de tout examiner qui me fait extraire encore du mémoire de M. l'abbé Doze une pièce rare qui remonte

aux temps des empereurs et qui se rattache d'un peu loin, il est vrai, mais qui se rattache pourtant au sujet qu'il a traité. Cette pièce concerne les grands personnages qui voyageaient dans l'empire, et s'adresse aux magistrats des villes importantes, situées sur les chemins publics. En voici la teneur :

N<sup>\*\*\*</sup> Empereur, à tous nos officiers qui sont sur les lieux, salut. Nous avons envoyé Gaius, homme illustre, en qualité d'ambassadeur en tel pays. A ces causes, nous vous mandons, par ces présentes, que vous ayez à lui fournir et livrer tel nombre de chevaux, ensemble telle quantité de vivres qui lui sont nécessaires en lieux propres et convenables, savoir : tant de chevaux ordinaires et tant de surcroît, tant de pains, tant de muids de vin, tant de muids de cervoise, tant de livres de lard, tant de livres de chair, tant de porcs, tant de cochons de lait, tant de moutons, tant d'agneaux, tant d'oies, tant de faisans, tant de poulets, tant d'œufs, tant de livres d'huile, tant de livres de saumure, tant de miel, tant de vinaigre, tant de cumin, tant de poivre, tant de coste, tant de gérofle, tant d'aspic, tant de canelle, tant de grains de mastic, tant de dattes, tant de pistaches, tant d'amandes, tant de livres de cire, tant de sel, tant d'herbes, tant de chars de foin, d'avoine et de paille. Ayez soin que toutes ces choses lui soient fournies pleinement dans les lieux ordinaires, tant en allant qu'en revenant, et que tout se fasse sans retard. (1)

---

(1) Ille \*\*\* princeps omnibus agentibus in loco. nos Gaium, illustrem virum, partibus illis legationis causâ misimus. Ideò jubemus, in locis convenientibus eidem a vobis evictio et humanitas tribuatur; hoc est veredi, sive perveredi tot, tot panes, tot vini modii, tot cervisiæ modii, tot lardi libræ, tot car-

Dans cette espèce de lettre de jussion, dans toute cette nomenclature de comestibles, il est facile de puiser des éclaircissements sur l'alimentation des anciens, sur le monde des fournitures, leurs besoins en voyage, sur les lois même de l'obéissance, toujours si douce pour les empereurs.

Mais nous nous arrêtons, laissant à nos confrères occupés d'archéologie le soin de fouiller encore les annales du passé et d'en reproduire les instructifs vestiges, suivant toutes les ressources de leur activité intellectuelle et la puissance de leur esprit investigateur.

---

*Séance du 2 mai 1857.*

M. le président Deloche distribue les recueils des Académies de la Rochelle, de la Sarthe, de la Lozère, de Rochefort, de Chalons, d'Anvers, et fait hommage, de la part de M. l'abbé Azais, aumônier du Lycée, d'une *Vie de*

---

nes, tot porci, tot porcelli, tot vevreces, tot agni, tot anseres, tot phasiani, tot pulli, tot ova, tot olei libræ, tot gari libræ, tot mellis, tot aceti, tot cumini, tot piperis, tot costi, tot carophili, tot spici, tot cinna-  
momi, tot grani mastici, tot dactilæ, tot pistacciæ, tot amygdala, tot ceræ libræ, tot salis, tot olerum, tot leguminum carri, tot palearum, fœni, avenæ equorum causâ. Hæc omnia tam eundo quam redeundo eidem ministrari in locis solitis et impleri sine morâ procurate.

*Mgr Cart*, dont M. Gaston Boissier est prié de rendre compte.

M. Jules Salles lit ensuite une notice sur les derniers travaux de Joseph Felon. Il remarque d'abord combien l'Administration du département et celle de la ville se sont montrées intelligentes et généreuses, dans le choix des artistes qu'elles ont chargés d'élever ou de décorer nos édifices publics et nos anciens monuments. Après avoir ainsi rappelé les œuvres diverses de MM. Questel, Flandrin, Pradier, Léon Feuchère à qui nous devons les plans de la nouvelle église des Capucins et de la nouvelle préfecture, de l'éminent et spirituel Léon Feuchère, sitôt enlevé aux arts et à ses nombreux amis, il en vient à M. Joseph Felon et s'attache particulièrement à apprécier le mérite des deux statues qui doivent soutenir, ou plutôt, encadrer l'horloge. L'une représente l'Agriculture, l'autre l'Industrie, « les deux »

- » mères nourrices de notre département ;
- » celle-ci sous la forme d'une femme svelte et
- » élégante, drapée d'un vêtement de soie, et
- » tenant d'une main la navette, de l'autre un
- » matteau de ces fils dorés qu'elle va bientôt
- » convertir en brillant tissu.

» Celle-là au contraire est la fille des champs

» C'est une forte femme aux puissantes mamelles,  
 » A la voix rauque, aux durs appas. (1)

» portant pour tout vêtement la toison d'un  
 » bélier dont la corne même venant s'enrou-  
 » ler autour des oreilles, lui compose une coif-  
 » fure originale et qui, tout en rappelant de

(1) A. Barbier.

« loin certaines figures antiques, a cependant  
 » tout le charme d'une création. »

Ces statuettes modelées au tiers de grandeur naturelle, sont si consciencieusement finies, qu'elles ne pourront que gagner quand elles seront reproduites dans la dimension qu'elles doivent avoir (2 mètres environ). Malgré cette ampleur, M. Salles craint qu'on ne puisse pas en saisir, en admirer toutes les délicatesses, à cause de la hauteur où elles seront placées.

Pendant que les praticiens dégrossissent les deux blocs en pierres de Lens, pesant chacun 80 quintaux, d'où doivent sortir les gracieuses figures, M. Felon ne reste pas inactif dans son atelier. Il a déjà terminé très heureusement le buste d'un haut fonctionnaire, plusieurs portraits de femmes en médaillons; enfin il a sculpté deux bas reliefs représentant d'un côté *l'aube* et de l'autre le *crépuscule*.

« *L'Aube* est personnifiée, dit M. Jules Salles, par une belle femme, dans tout l'éclat de la jeunesse, s'élevant avec majesté sur les vapeurs du matin que dissipent les premiers rayons du soleil levant. Sur les flots ondulés de sa chevelure roulent, comme des grains de perle, les dernières gouttes de rosée de la nuit. D'une main, elle écarte une ample draperie qui, naguères, voilait son beau corps et ne l'entoure plus, en ce moment, que pour lui servir d'auréole et en faire mieux ressortir la silhouette gracieuse; de l'autre, elle élève un flambeau qu'elle vient d'allumer à l'astre du jour et qui va porter la lumière dans le monde. Deux jeunes enfants sont groupés à ses pieds: ils réunissent des fleurs prêtes à s'épanouir sous le premier souffle du zéphyr. Parmi ces boutons pleins de promesses, sont peut-être cachées quelques épines; mais pourquoi les montreraient-ils au début de cette brillante journée? ne vaut-il pas mieux s'abandonner tout en-

tier à l'espérance ? Pourquoi prévoir la tristesse dans les moments privilégiés où la joie se fait seule sentir ? — Oui, charmants enfants, semez de fleurs les sentiers de la vie, assez tôt viendront les chemins raboteux : la journée en avançant dans sa course apportera, n'en doutons pas, son fardeau quotidien d'amertumes et de froissements ; cachez-nous, donc les ronces, sous vos fraîches guirlandes et dissimulez sous un riant tapis de verdure, ces aspérités inévitables, ces pointes aiguës où les organisations sensibles et délicates viendront assez tôt se heurter !

» Le second bas relief nous montre *le crépuscule*. C'est la même jeune femme qui, fatiguée de ses douze heures de lutte, peut à peine se tenir debout et semble s'affaisser pour céder au sommeil qui allourdit déjà sa paupière. Un croissant argenté pare son front ; sa main vient de laisser tomber le flambeau, elle n'a plus que la force de relever la draperie qui va la cacher à tous les regards. Ses traits si purs semblent encore poétisés par la lassitude, ils s'embellissent d'une légère teinte de mélancolie qui tempère le feu du regard sans en ternir l'éclat. — C'est que, dans la jeunesse, la douleur et la lutte ne font qu'exalter les forces vives de l'âme ; on remet au lendemain le bonheur impossible aujourd'hui, on espère de l'avenir ce que le présent refuse, et l'on murmure doucement avec le poète :

Moi je pleure et j'espère ; au noir souffle du Nord  
 Je pleure et relève ma tête.  
 S'il est des jours amers, il en est de si doux ;  
 Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?  
 Quelle mer n'a point de tempête ?

(André Chénier.)

• Deux beaux enfants reposent à ses pieds, la

tête de l'un inclinée sur l'épaule de l'autre; ils dorment du sommeil de l'innocence. Puis comme repoussoir à ces deux gracieuses figures, l'artiste a sculpté l'oiseau de la nuit qui, ne se plaisant que dans les ténèbres, se hâte d'éteindre les dernières lueurs du flambeau.

» Telle est, si nous l'avons bien comprise, la pensée de ces deux bas-reliefs, dans l'exécution desquels M. Felon n'a pas craint d'aborder franchement toutes les difficultés de ce genre de travail. On ne saurait s'imaginer en effet, combien il est difficile, sur une aussi petite épaisseur, de donner à chaque plan de la structure humaine la saillie qui doit lui être réservée. Ce n'est plus ici de la sculpture en ronde bosse, où chaque partie peut se mesurer exactement sur la nature, et au besoin se mouler sur le modèle vivant, ainsi qu'on accuse de l'avoir fait un des plus habiles statuaires de notre époque (1). Ce n'est pas même le demi-relief qui laisse encore à l'artiste de grandes ressources dans l'accentuation des divers plans de son ouvrage. Dans le vrai bas-relief à faible saillie, ainsi que l'a exécuté M. Felon, tout doit être calculé dans des proportions mathématiques: les raccourcis y jouent un grand rôle. Il faut avoir longtemps étudié les lois de la peinture pour exécuter un bon travail en ce genre, et tout œil un peu exercé reconnaîtra, dans les figures de M. Felon, son habileté à se servir du crayon et de la couleur. »

M. Jules Salles termine ainsi son attachante notice :

» Nous ne devons pas oublier de mentionner,

---

(1) Clesinger.

en terminant, deux dessins qui étaient aussi exposés à la Maison-Carrée à côté des bas-reliefs de *l'Aube et du Crépuscule*. Ces dessins font partie d'une nombreuse collection à laquelle M. Felon consacre ses loisirs et formeront le plus charmant album des familles. En nous les montrant, l'auteur a sans doute voulu nous prouver que la même pensée qui a su puiser ses inspirations dans l'art grec et payen, n'est pas moins féconde ni moins originale quand elle emprunte ses sujets à la vie moderne, telle que nous l'ont faite 18 siècles de christianisme. En effet, sous l'empire de cette religion spiritualiste, les moindres détails de la vie s'ennoblissent, les affections naturelles prennent plus de profondeur et de suavité, les plus humbles scènes sanctifiées par de touchantes cérémonies acquièrent un nouvel élément d'intérêt, et l'homme, cet élu du ciel, ce roi tombé, mais appelé à de si hautes destinées, donne à tout ce qui l'approche un caractère de mélancolique grandeur et de tendre dignité, absolument inconnus à l'antiquité payenne.

» *Le poème de la vie* : tel est le titre que doit porter ce recueil : vous le citer, Messieurs, c'est vous indiquer assez combien sera intéressante cette série de 50 lithographies dans lesquelles se développera successivement toute l'histoire de la vie de l'homme, depuis sa naissance et les gracieuses péripéties du premier âge, jusqu'à l'heure solennelle où il doit déposer dans le sépulcre sa dépouille vieillie. Mais si le titre de cet album est heureux, il l'est moins encore que la manière dont sont traités quelques-uns des sujets. *L'Allaitement*, entr'autres, est une ravissante composition qui, à elle seule, ferait la fortune de cette publication, quand même l'artiste ne tiendrait pas en réserve, dans sa pensée,

beaucoup d'autres créations qui, nous l'espérons avec lui, seront aussi délicatement rendues.

» Oui, nous souhaitons que le beau ciel du midi, que les types pleins de poésie du Languedoc et de la Provence, types qu'il devient si facile d'étudier pendant les mois d'été où la vie s'écoule presque entièrement en plein air, suggère à Joseph Felon des compositions pittoresques et neuves. Si le *Poème de la vie* reproduit quelques scènes vraiment indigènes, nous serons d'autant plus heureux de nous associer à ses succès, qu'indépendamment de la bienveillance due, en tout cas, à une œuvre puisée aux véritables sources de l'art, celle-ci nous rappellera les souvenirs de la patrie et portera pour date le nom d'une ville si propre à inspirer un artiste et à développer le goût des belles choses.»

M. Gaston Boissier communique un essai littéraire et M. Teulon lit ensuite la traduction du bel épisode de Nisus et Euryale. Il explique, il justifie son choix en quelques mots. N'est-ce pas là une des plus attendrissantes fictions du brillant poète latin, une de celles qui rompent le plus heureusement la monotonie du récit dans sa longue et constante poursuite de l'action épique? Les obstacles qui forment le nœud de cette fiction ne sont-ils pas pleins d'intérêt, et si les deux amis, les deux héros, ont le triste sort d'Hippolyte et de Britannicus ne verse-t-on pas des larmes sur leur tombeau? N'est-on pas délicieusement ému à l'expression des sentiments les plus généreux et les plus purs? Cette tendresse d'Euryale pour sa mère, son dévouement, sa jeunesse, sa beauté : *Pulchro veniens in corpore virtus* nous le rendent cher; les efforts de Nisus pour donner à Euryale le moyen de s'échapper, les plaintes de la mère désolée, tout fait

de cet épisode le plus émouvant tableau d'un poète qui savait si bien peindre, qui est le poète de notre enfance et notre premier précepteur de bon goût. Il faut ajouter comme dernier trait que ce récit n'a pas seulement la vraisemblance poétique, mais encore la vraisemblance de l'histoire. Entre les nombreux passages où le traducteur a reproduit habilement la plupart des beautés du modèle, l'Académie a remarqué le suivant :

Cependant précurseur de nombreux bataillons,  
Rangés dans la campagne et couvrant les sillons,  
Un gros de cavaliers, aussi prompt que l'orage,  
S'avancait, à Turnus apportant un message.  
Laurentins, de jeunesse et de force puissants,  
Volscens était leur chef, et leur nombre trois cents.  
Ils s'approchaient déjà de l'enceinte connue,  
Quand de loin deux guerriers s'offrirent à leur vue,  
Qui détournaient leurs pas dans un sentier obscur.  
Moins sombre était la nuit, et le ciel clair et pur.  
Le casque dérobé trahissant Euryale  
Brilla sous le reflet de l'aube matinale.  
Du milieu de sa troupe : « Arrêtez, jeunes gens, »  
Quel est votre drapeau ? s'écrie alors Volscens ;  
Quel chemin tenez-vous ? quel dessein vous agite ?  
Eux ne répondent rien ; mais fuyant au plus vite  
Et se fiant à l'ombre, ils entrent dans le bois.  
Les cavaliers ardents y courent à la fois,  
Se placent aux détours, veillent sur les issues,  
Et gardent avec soin toutes les avenues.  
Quelle noire forêt ! assemblage confus,  
De buissons épineux et de chênes touffus,  
Où de rares sentiers, à de longues distances,  
Ouvraient de loin en loin des profondeurs immenses.  
Euryale empêché par le poids du butin,  
Par les rameaux épais, s'égare en son chemin.  
Nisus fuit sans le voir : dans sa course il évite  
L'ennemi qui le cherche ; il atteint la limite  
De lacs nommés Albains, lieux aujourd'hui si beaux,  
Alors de Latinus y paissaient les troupeaux.  
Il s'arrête, et jetant un regard en arrière :  
« Euryale, Euryale, où ton ardeur guerrière  
T'aura-t-elle conduit ? hélas ! infortuné,

Où te retrouverai-je ? ou t'ai-je abandonné ? »  
 De la forêt perfide il parcourt chaque place ,  
 De ses pas incertains interroge la trace ,  
 Errant dans les détours de ces bois décevants ,  
 Il entend les chevaux, le bruit des poursuivants.  
 Aussitôt un grand cri vient frapper son oreille.  
 C'est lui, c'est Euryale, ô douleur sans pareille !  
 Qui trompé par la nuit, le tumulte soudain ,  
 D'ennemis entouré se débattait en vain.  
 Malgré tous ses efforts on l'accable, on l'entraîne ,  
 Que faire ? quelle force immense, surhumaine  
 Peut ravir ce jeune homme à son funeste sort ?  
 Ira-t-il se jeter au-devant de la mort ,  
 Et fournir au trépas une nouvelle proie ?  
 Soudain son bras nerveux en tournant se déploie ,  
 Et balançant dans l'air un de ses javelots ,  
 Il regarde la lune et la prie en ces mots :  
 « Gloire du firmament et des bois protectrice ,  
 Témoin de nos travaux , Phébé , sois-nous propice !  
 Si jamais Hyrtacus, mon pere, a tes autels  
 Offrit en ma faveur des presents solennels ;  
 Si j'ai, hardi chasseur, imitant son exemple ,  
 Suspendu maint trophée aux voûtes de ton temple ,  
 Fais que mes ennemis éprouvent ma vigueur ,  
 Et dirige dans l'air mon javelot vainqueur ! »  
 Il dit : de tout l'effort de ses muscles il lance  
 Un trait qui fuit, et prompt fend l'ombre et le silence.  
 Le fer va pénétrer dans le dos de Sulmon ,  
 S'y brise, et de son bois lui perce le poumon.  
 Sulmon roule ; un sang chaud coule de sa blessure ;  
 Il exhale sa vie avec un long murmure.  
 On regarde : Nisus n'en est que plus ardent,  
 Il jette un nouveau trait qui, dans son vol strident ,  
 S'en va frapper Tagus, lui traverse la tête  
 De l'une à l'autre tempe, et là fumant s'arrête.  
 Le farouche Volscens s'irrite de ces coups :  
 Il ignore sur qui doit peser son courroux.  
 « Eh bien ! de ces deux morts tu porteras la peine ,  
 Dit-il, et sur ton sang j'assouvirai ma haine. »  
 Alors sur Euryale il fond, le glaive nu,  
 Nisus épouvanté, frémissant, éperdu,  
 Pousse un cri. Cri d'angoisse et prière suprême !  
 Il ne peut supporter cette douleur extrême.  
 « Moi, c'est moi, j'ai tout fait, j'en jure sur ma foi !  
 O Rutules, tournez vos glaives contre moi.  
 Le mal vient de moi seul : cet enfant dans les chaînes

Hélas ! eût-il osé des tentatives vaines ?  
 J'en atteste les dieux : son crime, le voici ;  
 C'est d'avoir trop aimé son malheureux ami. »  
 C'est ainsi qu'il parlait ; mais la lame fatale  
 A déjà déchiré les côtes d'Euryale,  
 Et sa blanche poitrine a reçu tout le fer.  
 Il roule dans la mort ; le sang rougit sa chair ;  
 De son corps il ruisselle, et sa tête charmante  
 S'incline, et sur son cou retombe défaillante.  
 Telle une fleur pourprée , au moment où le soc  
 La coupe en son éclat , disparaît sous le choc :  
 Tels aussi les pavots sur leur tige lassée  
 Meurent, chargés de pluie et la tête baissée.  
 Nisus, à cet aspect, Nisus rempli d'horreur,  
 Dans les rangs ennemis se rue avec fureur,  
 Il appelle Volscens d'une voix formidable ;  
 Il n'en veut qu'à Volscens. On l'entoure, on l'accable ;  
 Mais lui fait tournoyer son glaive foudroyant ,  
 Il le plonge au gosier du Rutule criant ;  
 Qui du moins le précède à la rive infernale.  
 Alors, percé de coups, sur le corps d'Euryale  
 En pleurant il se jette , et content de son sort,  
 Auprès de son ami dans la paix il s'endort.

---

*Séance du 16 mai 1857.*

M. le président Deloche confie à l'examen  
 de divers membres les recueils des Académies  
 de Clermont, Draguignan, Chalons, Rouen,  
 et offre une Brochure de M. Perrot, intitulée :  
 du prétendu *Polythéisme des Egyptiens*.

M. Boissier achève la lecture dont il avait  
 donné la première partie dans la précédente  
 séance et M. le colonel Pagezy lit le premier  
 chapitre d'un travail étendu sur les céréales.  
 Il a surtout pour objet l'examen de cette im-

portante question : la législation qui les régit peut-elle accorder une liberté illimitée de mouvement, ou bien ce mouvement doit-il être soumis à une protection graduée ?

M. le secrétaire perpétuel communique, de la part de M. Isidore Brun une épître adressée à son ami, Jules Canonge. L'Académie y a retrouvé ce qu'elle avait remarqué et loué dans de précédentes et nombreuses compositions : de la sensibilité, le don heureux de rendre nettement ses pensées, de les revêtir de mots harmonieux et souvent pittoresques, une tendance constante à diriger sa muse vers ce qui est décent, de bon goût, vers tout ce qui forme le culte de la famille.

## UNE EXCURSION A MARSEILLE.

**Épître à M. Jules CANONGE,**

Par M. Isidore BRUN, membre de l'Académie du Gard.

C'est un fait surprenant et presque une merveille,  
 Et vous allez à peine en croire votre oreille ;  
 Mais après l'avoir lu, dussiez-vous en douter,  
 Ce fait, mon cher ami, je vais vous le conter.  
 Vous savez dès longtemps quel est mon caractère :  
 j'ai les goûts casaniers et l'humeur sédentaire ;  
 Et tandis qu'on vous voit, explorateur hardi,  
 Courir de droite à gauche et du nord au midi,  
 Moi, je ne quitte point ma calme solitude  
 Ou j'ai ces deux trésors : ma famille et l'étude ;  
 Et quand j'ai quelquefois par hasard déserté  
 L'âtre de mon logis, le sol de ma cité,  
 Je me sens tout-à-coup chagrin, l'âme inquiète ;  
 C'est absurde vraiment, c'est stupide, c'est bête,  
 Tout ce que vous voudrez, mais je suis fait ainsi.  
 Je ne changerai pas ; or, écoutez ceci :  
 Un jour un mien parent, homme modeste et sage,  
 M'aborde et souriant me propose un voyage.  
 « Un voyage ! lui dis-je. Eh ! pourquoi ? comment ? où ?

— Je ne vous conduis pas aux murs de Tombouctou ,  
 Répond-il aussitôt, mon cher, mais à Marseille ;  
 Facile excursion que le beau temps conseille ,  
 Qui vous plaira ; d'ailleurs le trajet n'est pas grand ,  
 Et la vapeur enfin nous y porte en courant »  
 La proposition froissait trop ma pensée :  
 Je la traitai de sottise et presque d'insensée.  
 D'étranges visions, traversant mon cerveau,  
 Des plus affreux dangers me peignaient le tableau ,  
 Un wagon qui déraile ou deux locomotives  
 Se heurtant lourdement ; puis, mille voix plaintives,  
 Des femmes, des vieillards, des enfants écrasés ,  
 Atteints par l'eau brûlante ou par le choc brisés.  
 Ami, vous l'avoûrai je ? au parent qui me presse  
 Pour dernière raison, j'allégai ma paresse ,  
 Cet amour du repos qui me tient enchaîné  
 Comme un arbre indigène aux lieux où je suis né.  
 Mais en vain j'entassais obstacle sur obstacle ;  
 Je dus enfin me rendre et c'est là le miracle.  
 Oui, quitter ma demeure et mon clocher natal  
 Était vraiment pour moi l'accident capital.  
 Riez, si vous voulez ; ce fait m'étonne encore ;  
 Mais chut ! voici le jour, et la vapeur sonore  
 Nous appelle en grondant ; ses épais tourbillons  
 Hors des tubes d'airain montent en noirs sillons.  
 Nous accourons, on part. Place à l'ardente foule !  
 En immenses anneaux le boa se déroule ;  
 Il dévore l'espace, il bouillonne, il mugit ,  
 Hurle comme un chacal, comme un lion rugit ,  
 Sous les sombres tunnels, jette par intervalles ,  
 Ses sifflements aigus, ses tonnantes rafales :  
 C'est l'horreur de la nuit mêlée au bruit du fer,  
 Et l'on croit assister au sabbat de l'enfer.  
 Le char émerge enfin de ces voûtes funèbres,  
 Et le jour a soudain remplacé les ténèbres.  
 Salut ! divin flambeau, qui nous semblais perdu ;  
 Quels cris montent vers toi, quand tu nous es rendu ! (1)

---

(1) C'est avec une joie non équivoque qu'on revoit la lumière du jour, lorsqu'on a traversé un tunnel. J'avoue qu'après avoir franchi le souterrain de la Nerthe qui a, dit-on, quatre kilomètres de longueur, j'éprouvai une sensation de plaisir dont le souvenir ne s'est pas encore effacé.

Pareil à l'ouragan que le midi déchaîne,  
 L'ardent convoi franchit et les monts et la plaine.  
 Comme un panorama, dans le vague emporte,  
 Passent à l'horizon, vallon, forêt, cité,  
 Spectacle merveilleux et qui changeant à vue  
 Nous saisit par sa grâce ou sa forme imprévue,  
 Et fait luire à tout pas, sous un ciel plein de feu,  
 Et les œuvres de l'homme et la grandeur de Dieu.  
 Mais déjà dans l'azur, comme une ombre lointaine,  
 Surgit à l'horizon la cité Phocéenne,  
 Et l'on entend déjà ces confuses clamours,  
 Ces bruits, du populaire éternelles rumeurs.  
 Puis les sourds grondements de la locomotive  
 Ont cessé tout-à-coup. On s'arrête, on arrive.  
 La vapeur ne sort plus du long tube béant.  
 Voici l'embarcadère et son dôme géant,  
 Et devant nos regards l'antique Massilie,  
 Belle d'un ciel brillant comme un ciel d'Italie.  
 Saluons d'un long cri cette reine des eaux,  
 Et son vaste commerce et ses mille vaisseaux  
 Qui, voguant à travers l'immensité des ondes,  
 Par les arts de la paix unissent les deux mondes.  
 Ici, le travail règne et triple son trésor :  
 C'est le démon du gain ; c'est la fièvre de l'or.  
 Un labeur inoui bouillonne dans ces rues.  
 De cent peuples divers les races accourues  
 Envahissent ce port. L'Arabe du Liban  
 Près du frac marseillais y montre son turban.  
 L'homme du Nord, quittant ses nuits hyperborées,  
 Y vient avec le Turc échanger ses denrées ;  
 Et souvent un Anglais vous heurte, et par dédain  
 Vous toise d'un coup-d'œil, en vous disant : Goddem !  
 Voici la Canebière (1) où le pavé sonore  
 Sous d'innombrables chars retentit dès l'aurore,  
 Ou circulent sans fin, à travers mille cris,  
 Éléphants phaétons, rapides tilburys,  
 Et ces grands omnibus, lourde et roulante massé,  
 Ou comme un vrai colis le voyageur s'entasse.  
 Un sorbet nous attend dans les cafés voisins.  
 Voici Saint-Féréol (2), aux pompeux magasins,  
 Puis Rome (3) et Paradis (4), Meilhan et ses allées,

---

(1) Rue très renommée qui aboutit au port.

(2) Saint-Féréol, riche et belle rue.

(3) (4). Noms de deux autres rues très-remarquables.

D'amusements, de fleurs et de dandys peuplées.  
 Courons vers le Prado. Contemplons ces villas  
 Ou, les jours fériés, méditant des galas,  
 L'épicier tout joyeux s'en vient, sous la tonnelle,  
 Oublier un instant le sucre et la cannelle.  
 Mais soudain la vapeur a repris son essor :  
 C'est le jour de retour et nous roulons encor.  
 Clocher natal, salut !... Marseille visitée  
 Sera par moi, ce soir, longuement racontée,  
 Alors qu'en ma demeure, à ma veillée admis,  
 Accourront pour me voir, voisins, parents, amis.  
 Vous jugez du tableau : l'on m'embrasse à la ronde ;  
 Puis à vingt curieux il faut que je réponde.  
 Que de descriptions ! quels récits !... Par instant,  
 Je me donne les airs d'un touriste important.  
 A m'entendre parler, on dirait que j'arrive  
 Des climats inconnus d'une lointaine rive ;  
 Et maint sot campagnard, en allongeant le cou,  
 M'admire et croit enfin que je viens du Pérou.

---

*Séance du 30 mai 1857.*

M. le président dépose les mémoires de la société archéologique du midi de la France ; un numéro de la *Revue agricole et industrielle* de Valenciennes, et trois volumes de l'Académie d'Arras 1854, 1855 et 1857.

Il offre en hommage de la part des auteurs : la *Vie de Léon Ménard*, par M. Germain, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Montpellier, et la seconde édition de la *Notice Historique sur la ville des Baux* en Provence, par M. Jules Canonge.

M. Jules Salles rend compte d'un ouvrage de M. Destremx de St-Christol, intitulé : *Légendes et Chroniques du Languedoc*. Après

avoir montré l'intérêt qui s'attache à toutes les publications relatives aux documents de nos anciennes annales, dont MM. Buchon et notre illustre compatriote M. Guizot, ont fait un choix si précieux, si heureux, le rapporteur vient à ces travailleurs plus modestes qui recueillent les faits de l'histoire locale, pour en faire le sujet de leurs études et les mêler à des fictions qui laissent le champ libre à l'imagination. « Si l'écrivain est » poète, dit M. Jules Salles, il peut décrire » avec des couleurs brillantes les sites où se » passe le récit; il peut retracer les émotions » de l'âme, il peut faire vivre et marcher de- » vant nous les individualités oubliées, et se » pénétrer assez d'une époque disparue pour » la reconstruire en quelque sorte, et nous y » transporter par ses vivants tableaux.

« Il résulte aussi de ces lectures une con- » naissance plus intime et plus approfondie » des mœurs d'autrefois, car ces récits légers » peuvent permettre des incidents, des peintu- » res de sentiments et des scènes locales que, » dans son austère simplicité, l'histoire ne » saurait autoriser. »

Déjà M. Jules Canonge a donné parmi nous et pour la ville d'Arles, l'exemple de cette patriotique tentative, en recueillant de vieux souvenirs, de poétiques légendes et de curieux détails de mœurs. M. Destremx de St-Christol marchant sur ses traces, a entrepris, pour le Languedoc, ce que M. Canonge a si brillamment fait pour la Provence. Toutes les scènes des récits de M. de St-Christol, sont placées dans la contrée qui s'étend de la Lozère aux Pyrénées. Là il a retrouvé le château de Thoiras, près d'Anduze, dont les créneaux détruits, les tours démantelées et les fossés à demi-comblés attestent encore la fureur des soldats du

sire de Mialet, qui vinrent l'assaillir et lutter longtemps contre ses vaillants défenseurs.

Près de la ville d'Alais, et au sommet d'une verte montagne, qui domine les prairies sillonnées par la capricieuse rivière du Gardon, se dresse l'antique château de Montmoirac, dont le dernier marquis se vengea de sa femme adultère en l'enfermant dans un couvent, à la suite d'un arrêt du parlement de Toulouse. Un peu plus loin, les environs de St-Ambroix servent de cadre à l'histoire de Blanche de Lédénon. Mais de tous les récits de M. Destremx, le plus étendu et le meilleur, celui que M. Jules Salles a analysé avec le plus de soin et de prédilection, est celui qui est intitulé, *Rose de Luzarches*, la fille du marquis de Mandajors, la belle Rose qui remarque d'abord un jeune garçon de 21 ans, aux yeux grands et vifs, aux cheveux blonds tombant sur les épaules, à la physionomie pleine d'intelligence et de fierté ; qui ajoute au prestige de la bonne grâce, un souvenir de reconnaissance. Il a sauvé la belle châtelaine surprise par une crue subite du Gardon. Elle allait périr sans le courageux dévouement de Jean le boulangier. Celui-ci reçoit de celle qu'il a sauvée la promesse qu'elle ne s'unira point à d'autres qu'à lui ; et il s'engage à son tour à se rendre digne d'obtenir la main de la fille de son seigneur. Jean, qui n'est autre chose que Jean Cavalier, s'élève en effet peu à peu jusqu'au rang de chef des Camisards, et de colonel d'un régiment de réfugiés en Angleterre.

L'amour de l'intrépide soldat des Cévennes est raconté d'une manière émouvante par M. Destremx, et autour de cet amour, controversé par plusieurs historiens, il a groupé bien des événements et des traits de cette époque si cruellement agitée. Il l'a fait avec cette modération qui est la loi de l'histoire et le mérite

du roman. Il a intéressé tous ses lecteurs à  
 » la gracieuse et douce héroïne qui sut unir  
 » les qualités charmantes de la femme à l'é-  
 » nergie et au courage d'un sexe plus fort.  
 » Rose de Luzarches, dont le vrai nom reste  
 » caché par de puissantes considérations de  
 » famille, est de son temps par ses habitudes  
 » et par les événements où sa vie est mêlée ;  
 » elle est du nôtre , par ses sentiments , ses  
 » luttes, ses ardentes aspirations. Elle nous  
 » émeut, nous attire , nous touche ; n'est-ce  
 » point assez, et devons-nous demander autre  
 » chose au chroniqueur que de nous intéres-  
 » ser à des personnages vrais et à des faits  
 » vraisemblables ? »

Après avoir fait connaître en détail les ré-  
 cits de l'auteur, dont il loue la facilité de plu-  
 me , le talent d'exposition et les conscien-  
 cieuses recherches, M. Jules Salles fait, et de-  
 vait faire, la part de la critique. Il a remarqué  
 certaines négligences de style, surtout dans  
 les vers qui sont parfois intercalés dans la  
 prose, comme aussi le choix de quelques ré-  
 cits assez malencontreux qui peuvent bien  
 être véridiques , mais n'auraient pas dû trou-  
 ver place dans ce recueil.

« La littérature de l'horrible, dit M. Jules  
 » Salles en terminant, a fait son temps , les  
 » saines idées reprennent leur empire, le goût  
 » de ce qui est beau, de ce qui est pur nous re-  
 » vient . aussi engageons-nous l'auteur des  
 » *Chroniques du Languedoc* , s'il nous donne  
 » plus tard une deuxième édition de son livre,  
 » à revoir et à épurer quelques passages , à  
 » retrancher quelques détails et à mettre l'en-  
 » semble au niveau des bonnes pages de son  
 » volume. Ces conseils que nous osons lui  
 » donner , prouvent notre estime pour son  
 » talent , puisque nous le croyons capable de

» les suivre et d'acquérir ce qui peut lui man-  
 » quer. Il possède, ce qui ne se donne pas,  
 » l'imagination, l'invention, le don de créer  
 » des personnages qui vivent et qui se meu-  
 » vent: qu'il féconde maintenant ces dons na-  
 » turels par la méditation et l'étude, et nous  
 » lui promettons pour l'avenir de beaux  
 » succès.

» Au reste comment pourrait-on se montrer  
 » trop sévère pour un auteur qui commence  
 » aussi modestement sa préface: « Je ne suis  
 » ni un écrivain, ni un romancier, ni un histo-  
 » rien; mais simplement un agriculteur, et je  
 » tiens mieux la charrue que la plume » et  
 » qui la termine ainsi: « comme dans ma  
 » pensée, rien ne doit rester stérile, même  
 » un amusement, je me suis décidé à réunir  
 » ces feuillets épars en un volume pour les  
 » pauvres: c'est donc à eux que je dédie ce  
 » petit ouvrage, heureux si ces récits peu-  
 » vent leur éviter quelques misères. »

» Devant de si honorables sentiments, votre  
 » rapporteur doit s'incliner et reproduire la  
 » pensée qu'il a indiquée en commençant,  
 » c'est-à-dire, louer M. Destremx d'avoir publié  
 » des documents historiques pleins d'intérêt  
 » sur notre province du Languedoc, et l'en-  
 » gager à continuer ses recherches, à recueil-  
 » lir des matériaux encore inconnus, afin de  
 » donner au plus tôt un frère à ce premier  
 » volume dont l'Académie voudra bien, par  
 » l'organe de son secrétaire, lui adresser ses  
 » remerciements. »

M. Pelet met sous les yeux de l'Académie,  
 un plan de l'Amphithéâtre et une partie re-  
 construite par lui en liège, afin d'éclairer la  
 discussion scientifique que vient de soulever  
 M. Jannior de Paris.

Cet architecte, honoré de la confiance du

Gouvernement et connu par de remarquables travaux, s'est demandé, après avoir lu le savant ouvrage de MM. J. Grangent et Durand (1), ainsi que les écrits de M. Lenoir et l'étude si complète, si ingénieuse de M. Pelet, sur l'Amphithéâtre de Nîmes, s'il est bien vrai que les Romains eussent disposé, comme on l'a pensé jusqu'à ce jour, les dalles du podium. Avaient-ils pour préserver la maçonnerie qui est derrière, laissé entre ces dalles et le revêtement du mur un vide de 19 centimètres qu'ils avaient rempli de terre glaise, pour empêcher, dit-on, les infiltrations, lorsque l'arène était transformée en bassin de naumachie? M. Jannior exprime à M. Pelet ses doutes sur l'existence de cette terre glaise. Il pense, il a expérimenté que ce moyen n'est efficace que dans un milieu constamment et fortement humide et privé d'air. S'il en était autrement, la glaise se gercerait de toute part, et quand on viendrait à mettre l'eau dans le réservoir, il en résulterait des fuites à travers les crevasses. Or, comme l'Amphithéâtre ne servait que rarement aux exercices nautiques, la glaise s'y serait promptement desséchée et aurait perdu son effet. La glaise d'ailleurs empêche bien l'eau de couler, mais ne prévient pas l'humidité contre laquelle il fallait garantir les parties inférieures du monument.

L'observation de M. Jannior était trop judicieuse pour ne pas provoquer des réflexions et des recherches. M. Pelet a fait les unes et les autres, et afin de répondre aux questions qui lui sont adressées, d'une manière plus sûre et plus complète, il est allé étudier encore et la disposition des dalles du podium des arènes d'Arles et celle qui avait été donnée aux dalles

---

(1) *Monuments du midi de la France.*

de notre Amphithéâtre. Il a reconnu d'abord qu'il ne restait pas le moindre vestige de glaise, puis il a remarqué qu'on n'avait nul besoin d'empêcher, comme on le prétendait, l'infiltration des eaux dans la galerie consulaire, attendu que le sol de cette galerie se trouve, ainsi que le montre le plan en relief, au-dessus du niveau que ces eaux pouvaient atteindre.

Ce double fait une fois reconnu, M. Pelet a eu l'espoir de satisfaire aux questions qui lui ont été faites, et il va donner au savant architecte de Paris les explications sur lesquelles il a appelé un instant l'attention de l'Académie.

« Les dalles qui formaient l'enceinte de l'arène étaient assez élevées, vous le savez messieurs, pour servir en même temps de garde-fou au premier gradin dont elles dépassaient le marche-pied de 60 centimètres, leur base reposait sur une pierre tendre, taillée en chanfrein du côté de l'arène, afin de rejeter les eaux pluviales dans l'*euripe* où elles étaient conduites par de petites rigoles très-rapprochées ménagées dans ce but.

» Lorsque trente mille spectateurs couvraient les gradins de l'Amphithéâtre, la seule portion du monument qui restât à découvert était le revêtement en larges dalles formant la base du *Podium*, l'architecte devait donc naturellement porter tous les soins possibles à la disposition et à l'exécution de cette partie de l'édifice.

• Les dalles en pierres dures, d'un grain très-fin, dont ce revêtement était formé, furent juxta-posées avec une telle perfection, qu'on n'en distinguait pas les joints; leur blancheur, en opposition avec la couleur grisâtre du sable qui couvrait l'arène, fournissait aux horribles tableaux qui allaient se dérouler sur

cette scène, un fond qui permettait à l'œil d'en suivre tous les détails.

» Aussi, pour ne pas gâter par des gouttières ce beau revêtement, l'architecte avait eu le soin de disposer le marche-pied du premier gradin, qui recevait toutes les eaux pluviales de la première précincton, de manière que, par sa pente, en sens inverse de celle des gradins, ces eaux, au lieu de se diriger contre les dalles, fussent portées contre le gradin même où douze égouts, de 10 centimètres de diamètre, les jetaient précisément derrière le mur en moellons que cachaient les dalles de l'enceinte, et de là dans un canal d'écoulement.

» Cette disposition devait nécessairement entretenir, sur ce même mur, une humidité constante, qui, de proche en proche, se serait infailliblement communiquée aux dalles, si elles lui eussent été appliquées, et aurait fini par détruire le bel effet que devait produire à l'œil le magnifique parement de cette enceinte.

» C'était donc dans le but de parer à ce grave inconvénient que l'architecte avait ménagé entre les dalles et le mur, sur lequel reposaient les quatre gradins du *Podium*, un espace vide de 19 centimètres, qui, permettant à l'air de circuler, conservait la blancheur et le poli de son magnifique revêtement.

» Il est cependant hors de doute qu'aux rares époques où l'Amphithéâtre était transformé en naumachie, la juxta-position des [dalles ne préservait pas cet espace vide de l'eau qui remplissait l'arène; car rien n'indique qu'un bourrelet de ciment ait été coulé dans les joints verticaux, mais on doit supposer que le sol, en pierres de taille, sur lequel reposaient ces dalles, avait la même inclinaison que celui de l'*euripe*, et que, lorsque l'arène

était mise à sec, après les jeux nautiques, l'eau, momentanément renfermée derrière les dalles, s'écoulait vers les grandes entrées; peut-être même y avait-il de distance en distance, au bas des dalles, des ouvertures par lesquelles l'eau s'échappait sur la pierre taillée en chanfrein qui lui servait de base.

» Nous désirons vivement, messieurs, que vous trouviez dans les conjectures que nous proposons avec beaucoup de réserve, un système plausible ou, au moins, susceptible d'amener à quelque éclaircissement sur une question scientifique dont la solution n'est pas sans intérêt pour l'étude de l'architecture chez les anciens. »

M. le colonel Pagezy lit le second chapitre de son mémoire sur les céréales. Il traite dans ce chapitre cette grave question économique : La France agricole peut-elle suffire annuellement par ses produits aux besoins de sa population qui ne cesse de progresser ?

En terminant il promet une troisième partie avec de nouveaux aperçus et une conclusion où tout sera résumé. Ce n'est qu'alors que cet important écrit sera présenté dans son ensemble et analysé dans ses parties.

Après cette lecture écoutée constamment avec l'attention la plus religieuse et la plus sympathique adhésion, M. Nicot rend en quelques mots compte du recueil de l'Académie d'Anvers. Il n'analyse pas un grand nombre de mémoires d'archéologie qui n'ont guère qu'un intérêt local; il se borne à reproduire en les abrégant quelques pages relatives aux persévérants et glorieux travaux de M. Victor Place, naguère consul de France à Mossoul et qui vient, en récompense de son activité et de son courage d'être nommé consul à Jassy. Dans ce poste d'avant-garde, en regard du

Pruth et au centre de la Moldavie, il saura dignement représenter la France. M. Victor Place, avant de quitter l'Asie Occidentale, où il a fait tant de découvertes archéologiques, a récemment eu occasion de couronner ses travaux par une étude sur la tour de Babel.

Cette orgueilleuse Tour a perdu six de ses huit étages et les deux qui restent encore se découvrent de dix lieues à la ronde. Sa base quadrangulaire a 194 mètres de côté. Les briques qui la composent sont de l'argile la plus pure et d'un blanc à peine échauffé par une petite nuance fauve. Sous le soleil et dans la masse, le monument doit prendre une valeur de ton à défier toutes les palettes. Avant d'être cuites, ces briques ont été couvertes de caractères tracés avec la sûreté de main d'un calligraphe ; les jambages droits s'épanouissent en tête de clous vers le haut des lettres ; c'est net, régulier, sévère. En vérité, dit M. Place, il semble que nos pères écrivaient mieux que nous.

Pour nous rappeler les origines de Babel, ouvrons la Bible au onzième chapitre de la Genèse, n° 2 : « et comme, ces peuples étaient partis du côté de l'Orient, ayant trouvé une campagne dans le pays de Sennaar ils l'habitèrent — v. 5 — et ils se dirent l'un à l'autre : allons, faisons des briques et cuisons les au feu, ils se servirent donc de briques comme de pierres, et de bitume comme ciment. »

Les rationalistes modernes, tout en respectant le texte sacré, se demandaient : où donc auraient-ils pris tout le bitume ; car il leur en fallait beaucoup pour fournir à leur truellerie ! Eh bien ! la fontaine qui le fournit subsiste encore à peu de distance de la Tour, elle coule même avec une telle abondance qu'elle ne tarde pas à former une véritable rivière. Elle envahirait un cours d'eau voisin si les habi-

tants ne se hâtaient de l'arrêter en enflam-  
mant ses flots de bitume. On attend alors  
tranquillement que l'incendie ait cessé faute  
d'aliments. C'est ainsi que les voyages et les  
expéditions d'Assyrie deviennent les corollai-  
res de la Bible : les preuves nouvelles ne man-  
quent jamais aux anciennes vérités.

---

*Séance du 13 juin 1857.*

M. Jouvin , vice-président , dépose un re-  
cueil de l'Aube ; un fascicule de la société ar-  
chéologique de Montpellier et cinq volumes  
offerts en hommage par M. Paul Auguez ,  
membre de la société des gens de lettres à  
Paris.

M. Hedde , chargé de rendre compte des  
mémoires du Congrès scientifique tenu au  
Puy, en 1855, et de quatre volumes des anna-  
les de la société académique de la même ville,  
commence par jeter un coup-d'œil sur la con-  
trée qui lui est chère. Il en trouve peu qui pré-  
sentent une aussi grande variété de richesses  
minéralogiques , botaniques , artistiques , ar-  
chéologiques et industrielles qu'il énumère et  
décrit successivement. Puis après avoir ex-  
posé la pensée qui a présidé à la création des  
Congrès et examiné leur degré d'utilité , il en  
vient aux travaux particuliers de celui du  
Puy.

La ville du Puy, dit-il , avait fait de grands  
préparatifs pour recevoir les membres du Con-  
grès. Une vaste salle consacrée aux expositions

des produits agricoles, horticoles et industriels, avait été annexée aux galeries du Musée, dans lesquelles devaient siéger les diverses sections du Congrès.

On y remarquait toute espèce de plantes qui entrent dans la culture et dans l'économie rurale du département de la Haute-Loire, une belle collection d'échantillons de bois d'œuvre, toutes les variétés de céréales et de plantes légumineuses, fourragères et oléagineuses, des produits séricicoles, des cocons et des soies, la plupart des instruments agricoles usités dans le pays, les divers produits de la culture maraichère, enfin des fruits et autres objets horticoles, complétaient cette partie de l'exposition.

» Une très-vaste enceinte avait été disposée dans les prairies qui avoisinent le Musée pour le concours des bestiaux.

» Les différentes industries de la Haute-Loire étaient représentées par une foule de produits de tous genres, qu'une féconde émulation stimulée par la société académique du Puy, tend chaque jour à perfectionner et à encourager; et en première ligne *la collection des Dentelles et des Blondes*, industrie qui est la plus importante qui existe au monde et qui occupe autour de la ville du Puy environ 70 mille ouvrières. Une salle spéciale avait déjà été affectée aux produits de cette fabrication par M. *Théodore Falcon*, un des plus habiles fabricants.

» C'était une heureuse idée qu'avait eue M. Falcon de créer une exposition permanente des produits de l'industrie dentelière au Puy, et de réunir dans un local spécial tous les documents, cartons et échantillons de dentelles et de blondes, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus nouvelles, de tous les pays du monde. Chaque fabricant étant appelé à venir

chaque année augmenter encore ces collections en y ajoutant tous les articles produits par la mode, il est certain qu'au bout d'un certain nombre d'années cette exhibition deviendra importante et d'une grande ressource pour les négociants et les ouvrières, car de même que les galeries de tableaux, de sculpture, d'antiquité et d'objets d'art sont des écoles où les artistes qui ont du goût et le désir de s'instruire viennent s'inspirer, il en sera désormais de même pour cette nouvelle galerie, dans un pays qui semble voué depuis un temps presque immémorial à la fabrication de la dentelle.

» L'exposition artistique des tableaux, dessins, gravures et sculptures se trouvait dans une autre galerie, tandis que celle des objets religieux avait été organisée dans une des salles capitulaires de la cathédrale.

» C'est dans le Musée du Puy, au milieu de ces nombreux éléments scientifiques et artistiques, que le Congrès a commencé ses séances sous la présidence du préfet et en présence de l'évêque et de toutes les notabilités de la province et des contrées environnantes.

» Nous vous ferons grâce, Messieurs, de ces longs discours, de ces réponses qui ont été faites, de ces mémoires plus ou moins intéressants qui pouvaient avoir un certain mérite d'actualité pour la localité. Toutefois, parmi quelques-uns des sujets qui ont été traités, il en est cependant quelques-uns que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

» Vous vous rappelez sans doute qu'au Congrès de Nîmes il fut question de la découverte *d'ossements fossiles humains*, trouvés à Alais, et quel fut le désappointement des géologues, après les nombreuses discussions qui eurent lieu à cet égard.

» Un fait à-peu-près analogue s'est présenté au Congrès du Puy.

» Il existe à environ 2 kilomètres du Puy un<sup>e</sup> montagne formée de cendres, de pouzolannes et de débris volcaniques, appelée *Denise*. Des ouvriers travaillant à l'exploitation de ces carrières avaient recueilli un échantillon présentant l'apparence de quelques ossements. Soumis à l'académie du Puy, puis au Congrès et examinés avec attention, par les personnes versées dans ces sortes d'études, on avait conjecturé que ce pouvait bien être des ossements fossiles humains, dont l'âge remontait à celui du terrain, c'est-à-dire à une époque antérieure à celle qu'a fixée Moïse pour la création de l'espèce humaine.

» Cette découverte était de nature à impressionner vivement l'attention des savants, surtout dans une contrée qui avait déjà fourni avec abondance les ossements de races antédiluviennes, éteintes aujourd'hui, et entre autres celles auxquelles Cuvier a donné la dénomination d'*antracotherium velaunum*.

» La question de *l'homme fossile* était donc devenue de la plus haute gravité pour le Congrès. On discuta d'abord sur l'authenticité des ossements et la race à laquelle ils devaient appartenir, la position de la gangue par rapport aux terrains d'où ils avaient été extraits, et après de nombreuses discussions pour et contre, et plusieurs jours d'examen, on finit par acquérir la triste certitude que c'était une mystification, et que cet échantillon avait été fabriqué, pétri, arrangé par un habile industriel, de manière à tromper les investigations de la science.

» Nous avons eu l'occasion de voir cet échantillon, soit avant, soit après le Congrès, nous sommes étonné qu'ils ait pu donner matière à de sérieuses discussions. Encore si cette leçon pouvait être utile pour l'avenir et prémunir les amateurs d'objets de géologie et

d'antiquités contre les fraudes journalières des exploiters de collections. »

M. Hedde a encore remarqué dans les deux volumes confiés à son examen une dissertation sur les dangers de l'usage de la viande des animaux morts de maladies contagieuses, et un essai sur le beau.

« Le beau, dit M. Hedde, est suivant saint Augustin, ce qui nous attire et nous attache aux choses que nous aimons.

» Rien n'est beau que le vrai, a dit Boileau, c'est ce qui sert à captiver l'esprit, le cœur, l'imagination, le beau enfin qui n'exclut pas l'utile. Le beau que recèlent surtout les lettres, qui n'est peut-être que l'idéal, qui n'est que le reflet mobile de cet infini dont le terme est en Dieu ou plutôt n'est que Dieu lui-même.

» On a beaucoup écrit et parlé sur ce sujet qui, dans la pratique, est souvent méconnu, surtout au Puy. Quelques exemples frappants le prouvent.

» Le *rocher de Corneille*, qui domine la ville et lui donne une physionomie toute particulière, était beaucoup plus considérable, il y a quelques années. On en a extrait de la pierre comme d'une carrière pour la construction de l'évêché et du palais-de-justice, tandis que les environs auraient pu fournir les memes matériaux à peu de frais. Il en est résulté que le statue colossale de la Vierge qu'on se proposa d'y élever n'aura pas toute la solidité désirable.

» La ville possédait un local immense, dont on aurait pu faire une *place* dans le genre de celle de Nancy, on y a entassé comme par hasard, d'abord une préfecture, puis un palais-de-justice, un musée et enfin une fontaine monumentale dans le genre de celle de Pradier à Nimes. »

M. Hedde termine l'aperçu des impressions qu'ont laissées en lui les volumes du Congrès, en signalant un mémoire important qui a pour but de prouver l'utilité d'introduire dans l'enseignement public l'étude de l'histoire locale, dans chaque commune des départements.

« S'il est intéressant, remarque-t-il avec raison, d'enseigner dans les écoles l'histoire de tous les peuples anciens et modernes, il ne le serait pas moins de vulgariser la connaissance des annales de chaque localité. Ces études deviendraient d'autant plus attachantes qu'elles rendraient compte des traditions orales, des mœurs, des habitudes et du langage de chaque pays, et qu'elles en feraient connaître les origines, et par là se lieraient intimement à l'archéologie qui expliquerait les monuments et servirait aussi à éclairer la statistique, tout en développant les sentiments de patriotisme et en perpétuant dans la localité qui en aurait été témoin le souvenir des actions généreuses, nobles et parfois héroïques et enfin s'allierait aux idées de progrès et de perfectionnement en excitant l'émulation des générations. Ce souvenir du passé serait comme une leçon pour l'avenir. »

Passant aux travaux de la société académique du Puy, M. Hedde y a choisi un petit nombre de mémoires qui rentrent dans le cercle de ses études et il s'est attaché à les faire connaître. Il a appelé particulièrement l'attention sur un mémoire du docteur Martel relatif à l'emploi de la chair de cheval dans la nourriture de l'homme ; un autre de M. le docteur Borie, sur la fabrication du pain. M. Hedde termine en faisant observer que l'on encourage beaucoup dans ce moment la production des diverses espèces de viande de boucherie, et que la fabrication du pain, si nécessaire à l'alimentation, est abandonnée

à la plus aveugle routine , faute d'encouragement.

M. Isidore Brun offre à l'académie un nouvel essai littéraire. Le sujet en est l'abbé Cotin.

Après quelques réflexions générales sur le rôle et le pouvoir de la satire, l'auteur retrace les principaux traits de son personnage. Il le montre successivement à la cour , à l'académie, dans les petites sociétés du temps et surtout à l'hôtel Rambouillet où l'on admirait, dit M. Brun, « ses petits vers prétentieux, d'une forme triviale et commune , et tout lardés de ces pointes et impregnés de ce jargon qui semblaient alors la plus fine fleur de l'esprit et la démonstration la plus évidente d'un goût délicat et consommé. C'est à ce brillant rendez-vous qu'il rencontrait une foule d'écrivains en renom : Chapelain dont la réputation colossale s'évanouit comme une fumée dès qu'il eut publié son poème ; Ménage , homme instruit, habile dans le latin et dans le grec, médiocre en français ; Balzac , prosateur emphatique, qui ne pouvait pas écrire simplement, même une lettre, mais qui toutefois contribua au perfectionnement de la langue en lui donnant de la majesté et du nombre ; Voiture, en ce temps-là splendide renommée, entièrement déchue et discréditée aujourd'hui ; ajoutez à ceux-la : Benserade, Segrais, Conrart, Vaugelas, Scudéry et mille autres encore.

» C'est-là , redisons-nous, que l'abbé Cotin portait le tribut de ses petits vers galants et de sa prose alambiquée. Il aurait pu y vivre tranquille au milieu des éloges enthousiastes et des admirations passionnées des Bélise et des Philaminte ; mais il eut le malheur d'offenser Boileau ; et l'irascible Satirique l'inscrivit pour la première fois dans des vers que tout le monde a retenus. Le poète faisant la

description d'un repas ridicule auquel il assistait et où sa position à table était très-gênée par les autres convives, ajoute :

« Jugez en cet effet si je pouvais me plaire,  
 » Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère,  
 » Si l'on n'est plus au large, assis en un festin,  
 » Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.»(1)

» Cotin aurait dû garder le silence, se soumettre, ou plutôt présenter des excuses: Peut-être Despréaux radouci, aurait fait quelque concession, ou se serait abstenu de le nommer désormais; loin de là, Cotin riposta par des vers de sa façon, la plus plate des rapsodies; il joignit à cela plus tard, un libelle diffamatoire qui avait pour titre : *La critique désintéressée sur les satires du temps* où, entr'autres injures, il accusait Boileau d'être sans loi et sans Dieu. La réponse à des attaques si grossières ne pouvait-être de la part de l'auteur du *Lutrin*, on le conçoit, qu'une déclaration de guerre implacable et permanente. C'est ce qu'il fit; et sa vengeance fut telle que Cotin, grâce à lui, fut tout le temps qu'il vécut et est encore le type le plus achevé et le plus complet de la sottise et du ridicule. Mais c'est surtout dans sa neuvième satire qui passe, dit-on, pour le chef-d'œuvre du genre, qu'il retourna sous toutes ses faces, qu'il transperça de tous ses traits ce misérable poétereau devenu ainsi l'universelle risée. On a remarqué que le nom de Cotin est prononcé neuf fois dans cette satire, et à ce sujet quelques amis de Despréaux lui ayant fait observer que le retour si fréquent du nom de Cotin pouvait paraître une affectation, « eh bien, » répondit notre poète, revoyons ensemble

---

(1) Satire troisième.

» la pièce; je consens à effacer ce qu'il y a de  
 » surabondant. » On la revit en effet, on la  
 relut, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir qu'au-  
 cun retranchement n'était possible, tellement  
 le nom du pauvre abbé figurait partout d'une  
 manière plaisante et heureuse. En effet, tantôt  
 le satirique, dans cette pièce, a l'air d'affaiblir  
 son propre talent en l'associant à celui de  
 Cotin.

« Mais pour Cotin et moi qui rimons au hasard,  
 » Que l'amour de blâmer, fit poètes par art ; » (1)

» Tantôt s'adressant à son esprit ; il lance ce  
 trait sous la forme d'une hypothèse qui plus  
 tard s'est réalisée :

« Mais je veux que le sort, par un heureux caprice,  
 » Fasse de vos écrits prospérer la malice,  
 » Et qu'enfin votre livre aille au gré de vos vœux,  
 » Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux ; » (2)

» Puis il arrive à cette plaisanterie excellente  
 qu'il met dans la bouche de ses ennemis, à  
 cette saillie impayable qu'on ne se lasse pas  
 de répéter.

« Mais lui qui fait ici le régent du Parnasse,  
 » N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace;  
 » Avant lui Juvénal avait dit en latin  
 » Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin. » (3)

» Nous pensions, nous bonnes gens, que  
 Despréaux n'était que l'élégant imitateur  
 d'Horace; erreur de notre part. Despréaux  
 est un plagiaire avéré : Pradon, Saint-Pavin,  
 Perrault, Cotin nous l'assurent. Vous avez  
 lu, j'ose croire, les satires de Juvénal. Eh  
 bien, il n'y a pas le moindre doute, c'est

---

(1) Satire 9.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

dans Juvénal que Boileau a trouvé et pillé ce trait d'un comique si merveilleux : qu'on est assis au large et à l'aise aux prédications de Cotin.

» Mais voici bien autre chose : Tous ces écrivains, Cotin et autres, tant moqués, tant vilipendés par Boileau, lui doivent pourtant de la reconnaissance. Cela paraît assez extraordinaire ; écoutez à ce sujet le Satirique :

« Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,  
 » Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux ?  
 » Loin de les décrier, je les ai fait paraître :  
 » Et souvent sans ces vers qu'ils ont fait connaître,  
 » Leur talent dans l'oubli demeurerait caché,  
 » Hé ! qui saurait sans moi que Cotin a prêché ! » (1)

» Parlons sérieusement. Sans doute, c'est Despréaux qui a appris au monde que Cotin a prêché ; mais hélas ! qu'il aurait mieux valu pour le pauvre prédicateur d'être toujours ignoré que d'être connu à ce prix ! Et lorsque Boileau ajoute ces deux vers :

» La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre ;  
 » C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre. (2)

» Ne peut-on pas dire que c'est en effet un joli lustre pour un sot que cette ombre qui donne plus d'évidence et de relief à sa sottise !

» Maintenant le poète martyrise sa victime et la foule aux pieds en compagnie d'autres malheureux rimeurs. Voici à cette heure la moquerie sanglante, l'ironie poussée à ses derniers termes :

« Je le déclare donc : Quinault est un Virgile,  
 » Pradon comme un soleil en nos ans a paru ;  
 » Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt et Patru ,

---

(1) Satire 9.

(2) Ibid.

» Cotin à ses sermons trainant toute la terre ,  
 » Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire. (1)»

» Qu'en dites vous? Cotin, est-il actuellement assez joué , assez avili ? Non ; il reste à renvoyer à ce malheureux ses propres invectives :

« Qui n'aime point Cotin n'aime point son roi ,  
 » Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi. (2)»

» Puis à lui lancer l'expression d'un dernier mépris et Boileau n'en parlera plus :

« Mais quoi! répondez-vous, Cotin nous peut-il nuire?  
 » Et par ses cris enfin que saurait-il produire ?  
 » Interdire à mes vers dont peut-être il fait cas ,  
 » L'entrée aux pensions ou je ne prétends pas. (3) »

Ce dernier vers prouve que Boileau n'était pas encore pensionné par le roi ; mais Cotin l'était alors ; il jouissait donc , comme nous l'avons dit, d'une certaine considération. Il y a plus : Chapelain fut chargé en 1662 par le ministre Colbert de rédiger un mémoire sur les gens de Lettres. Voici ses paroles au sujet de Cotin :

« Il a , dit-il , beaucoup d'esprit et de savoir dans les humanités et la théologie ; Il écrit facilement, purement et éloquemment, aussi bien en prose qu'en vers. »

Chapelain , comme on voit , en jugeait à son point de vue ; Despréaux et la postérité n'ont pas été de son avis.

Après avoir redit en partie les vives critiques de l'auteur du *Lutrin*, M. Brun rappelle les traits de satire lancés à son tour par l'auteur des *Femmes savantes*.

---

(1) Satire 9.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

Cotin, continue M. Brun, ainsi qu'il a été dit plus haut, non content d'irriter et d'insulter l'auteur des satires, avait commis la grave imprudence d'offenser Molière. Le grand poète suspendit assez longtemps le coup qui devait abattre son faible ennemi. Cependant comme, à cette époque, il s'occupait de sa comédie des *Femmes savantes*, il lui vint dans l'idée de représenter sur la scène, dans le ridicule personnage de Trissotin, l'abbé Cotin qui s'était permis d'attaquer une seconde fois l'illustre comique dans une satire dirigée contre Boileau; et de peur que l'on se méprit sur l'individualité qu'il exposait aux yeux du public, Molière inséra dans sa comédie un sonnet et un madrigal extraits des œuvres de Cotin lui-même. Vous vous rappelez dans cette pièce cette scène d'un style si exhilarant et si parfait, où deux rimeurs, Trissotin et Vadius, qui ont débuté vis-à-vis l'un de l'autre par des compliments exagérés, finissent par se dire des injures et se prendre presque aux cheveux; eh bien, cette scène était l'inimitable reproduction d'un fait pareil qui avait eu lieu entre Cotin et Ménage dans un cabinet de Mademoiselle, la grande Mademoiselle dont parle Madame de Sévigné.

• Tout le monde a lu également dans *les Femmes savantes* les scènes où sont rapportés tout au long le sonnet et le madrigal de l'abbé Cotin; et certainement de si pitoyables vers se seraient enfouis à jamais dans l'oubli qu'ils méritent, si Molière ne s'était chargé de les mettre au jour. Ce sont des lignes rimées, d'une platitude extrême, de petites pensées prétentieuses d'une rare absurdité, entremêlées de pointes et de calembourgs. Ainsi dans le madrigal, il s'agit d'un carrosse de couleur amaranthe, donné à une *Lais*; c'est le mot de ce pudique abbé Cotin qui ne recule pas,

comme vous voyez, devant les locutions hardies. La pièce se termine ainsi :

« Ne dis pas qu'il est amaranthe,  
» Dis plutôt qu'il est de ma rente. »

» A cette chute si spirituelle et si inattendue, tout le cénacle féminin se récrie d'admiration. L'une des femmes savantes va même jusqu'à dire en redoublant les calembourgs :

« Voilà qui se décline, *ma rente, de ma rente, à*  
» *ma rente.* (1) »

» Le sonnet à la *princesse Uranie, sur sa fièvre*, avait été composé et adressé par Cotin à madame la duchesse de Nemours. L'auteur, après avoir parlé à la princesse de cette *ingrate de fièvre qui ose attaquer une aussi belle vie*, finit de cette manière :

« Quoi ! sans respecter votre rang,  
» Elle se prend à votre sang,  
» Et nuit et jour vous fait outrage !  
» Si vous la conduisez aux bains,  
» Sans la marchander davantage,  
» Noyez-là de vos propres mains. » (2)

Eh bien, ces déplorables pauvretés ou plutôt, tranchons le mot, ces incroyables sottises s'attiraient les applaudissements et les bravos d'une société où l'on rencontrait quelque fois le grand Condé, madame de Sévigné, Larochehoucauld, et parfois aussi Fléchier et Bossuet. J'ose croire cependant que les ridicules de cet insipide jargon n'échappaient point à tous ces esprits fins ou élevés, à madame de Sévigné surtout, et qu'elle en riait secrètement.

» Quant au pauvre Cotin, les sarcasmes de ses

(1) *Les femmes savantes*, acte III, scène 2.

(2) *Les femmes savantes*, acte III, scène 2.

deux redoutables adversaires, et en particulier cette sorte de pilori auquel l'attacha publiquement la vengeance un peu trop cruelle de Molière, furent réellement pour lui une mort morale; littérairement, il n'exista plus; et si l'on parla encore de sa personne, ce ne fut que comme d'un objet de risée ou de mépris.

« Je veux consigner ici une dernière insulte qui lui fut faite, si ce n'est de son vivant, du moins à sa mémoire. Cotin mourut en 1682, et il était tellement oublié à cette époque que l'abbé Dangeau qui lui succéda à l'académie française, le mentionna à peine dans son discours de réception, et que le directeur de ce corps savant méconnaissant, dans sa réponse au récipiendaire, l'obligation que lui imposaient les convenances, de rappeler le souvenir de l'académicien décédé, ne prononça pas même une parole, une seule sur l'infortuné Cotin. »

---

*Séance du 27 juin 1857.*

M. le vice-président Jouvin dépose :

1° Un bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, et un autre de la Société libre d'émulation de Rouen ;

2° Le précis analytique des travaux de l'Académie pendant l'année 1855-1856 ;

3° Deux numéros du Recueil de l'Académie de Bordeaux (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 1857).

Sur la proposition de M. Boissier, l'Académie nommera une commission qui s'occupera

de rassembler les lettres manuscrites et tous les documents qui existent dans les archives de l'Académie.

Le même membre chargé d'un rapport sur le nouvel ouvrage offert par M. l'abbé Azais : *Vie de Mgr Cart*, le fait en ces termes :

« Il ne semblait pas, au premier abord, que  
 » la vie de Mgr Cart pût fournir la matière  
 » d'un long ouvrage. Elle ne contient aucun  
 » de ces événements importants qui attirent  
 » les yeux et mettent un homme en lumière.  
 » Personne, au contraire, ne fut moins jaloux  
 » de jouer un personnage et d'appeler sur soi  
 » l'attention. Il aimait à se cacher, comme  
 » d'autres travaillent à se faire voir. Mêmeses  
 » charités et ses bonnes œuvres, pour lesquel-  
 » les il était infatigable, et qui sont les seuls  
 » événements qui marquèrent sa vie, il ne  
 » voulait pas qu'elles fissent du bruit; et com-  
 » bien, malgré le soin pieux qu'a pris M. l'ab-  
 » bé Azais de les recueillir pour les placer  
 » dans son ouvrage. combien sont demeurées  
 » inconnues, et ne seront jamais écrites que  
 » sur le livre où rien n'est omis ! Cependant  
 » cette vie modeste, passée toute à faire le  
 » bien sans éclat, est devenue pour M. Azais  
 » le sujet d'un livre de 400 pages; et ce qui  
 » est plus surprenant, ce livre, qui ne semblait  
 » pas devoir offrir un grand attrait aux lec-  
 » teurs, on le lit d'une haleine et on ne le quitte  
 » qu'à regret.

» C'est qu'on y trouve au plus haut degré  
 » le mérite qui recommande avant tout les  
 » œuvres d'esprit : je veux dire cet heureux  
 » accord des qualités que possède l'écrivain  
 » avec celles que réclame l'ouvrage, cette  
 » convenance parfaite entre l'auteur et son su-  
 » jet. Personne n'était mieux fait que M. l'abbé  
 » Azais pour écrire la vie de Mgr Cart. Cette

» tendresse de cœur, cette sensibilité douce et  
 » pénétrante qu'on a remarquées dans tous ses  
 » livres pouvaient ici se donner carrière. Les  
 » vertus qu'il fallait dépeindre étaient de cel-  
 » les qui demandent dans l'écrivain encore  
 » plus d'âme que de talent ; et l'on ne pouvait  
 » arriver, sans une grande délicatesse de  
 » cœur, à parler comme il convenait d'un  
 » homme si affectueux et si tendre. Si M. Azais  
 » y a si bien réussi, c'est qu'il a aimé celui  
 » dont il écrivait la vie ; cette affection se re-  
 » trouve où, pour ainsi parler, se respire à  
 » chaque page de son livre. Soit qu'il nous le  
 » montre dans ses premières années si pures  
 » et si riantes, parmi les fraîches vallées des  
 » Vosges, ce doux nid de sa jeunesse, comme  
 » il le disait, ou dans ses visites pastorales,  
 » au milieu du pauvre peuple des campagnes  
 » qu'il charmait par sa bonhomie, soit qu'il  
 » nous dépeigne ses tristesses à la vue de la  
 » misère des villes, et les efforts généreux  
 » qu'il faisait pour la soulager, ou qu'il nous  
 » fasse assister à cette longue agonie d'une  
 » année, à ces souffrances si fermement soute-  
 » nues, à ces derniers moments si sereins, si  
 » paisibles au milieu des pleurs de son clergé  
 » qu'il consolait, il nous attendrit sans le cher-  
 » cher ; pour tirer des larmes de nos yeux, il  
 » n'a qu'à se laisser naïvement entraîner à ses  
 » impressions, il les dépeint, comme il les  
 » éprouve, sans efforts ni prétention ; ses ré-  
 » cits touchent le cœur parce qu'ils en vien-  
 » nent, et l'émotion qu'il ressent, étant véri-  
 » table, se communique sans peine à tous ceux  
 » qui le lisent.

» C'est donc le premier mérite de ce livre  
 » qu'il fera aimer Mgr Cart de ceux qui ne le  
 » connaissaient pas, et qu'il le rappelle par-  
 » faitement à ceux qui l'avaient connu. Il nous  
 » le rend tout entier avec ces douces et char-

» mantes qualités de l'esprit qui étaient un at-  
 » trait dans ses entretiens , avec ces grandes  
 » vertus du cœur dont le reflet se lisait sur sa  
 » figure. Noble caractère qui inspirait à tous  
 » la confiance avec le respect et du premier  
 » coup attirait à lui tous les cœurs ! Jamais la  
 » piété ne fut plus vive et tout ensemble plus  
 » aimable ; jamais évêque ne pratiqua mieux  
 » cette belle parole de Fénelon lorsqu'il dit :  
 » Pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci ; élar-  
 » gissez, élargissez vos entrailles ; soyez pères,  
 » ce n'est pas assez , soyez mères. » Mais , ce  
 » qui me frappe avant tout, c'est que, malgré  
 » la vivacité de ses convictions , malgré l'ar-  
 » deur de sa charité , il fut tolérant et tendre  
 » pour tout le monde.—Il semble aujourd'hui  
 » à quelques esprits chagrins et extrêmes que  
 » l'intolérance soit la condition et le complé-  
 » ment de la foi, et que l'on ne puisse prouver  
 » la vivacité de ses croyances que par l'acreté  
 » qu'on met à attaquer celles d'autrui. — Ce  
 » n'était pas l'opinion de Mgr Cart ; il était fort  
 » éloigné de cette outrecuidance querelleuse  
 » qui, sous prétexte des doctrines , se prend  
 » résolument aux personnes ; il n'avait jamais  
 » de paroles amères pour ceux qui ne parta-  
 » geaient pas ses opinions. Aussi tout le monde  
 » allait à lui : dans les pays même où la divi-  
 » sion des esprits était la plus violente, tout s'a-  
 » paisait à son arrivée ; les mères de tous les  
 » cultes lui présentaient leurs petits enfants  
 » pour qu'il les bénit , et de tous les côtés on  
 » se rendait à l'église pour entendre sa parole  
 » évangélique ;—tout le monde aussi l'a pleuré  
 » lorsque , suivant l'expression de notre cher  
 » poète , « comme un fruit mûri par la souf-  
 » france et l'expiation , il se détacha de la vie  
 » d'ici-bas . . . et à l'unanimité des regrets on  
 » aurait pu penser qu'il n'y avait parmi nous  
 » qu'un seul troupeau. »

» La cité toute entière, messieurs, doit donc  
 » sa reconnaissance a celui qui a écrit la vie  
 » du pontife qu'elle a si unanimement pleuré.  
 » Mais ce n'est pour personne un devoir plus  
 » impérieux que pour nous. Je n'ai pas besoin  
 » de vous rappeler les liens qui ont de tout  
 » temps attaché notre compagnie aux évêques  
 » de Nimes. Elle était encore humble et nais-  
 » sante quand Fléchier s'en déclara le pro-  
 » tecteur, jeta sur elle quelque chose de l'éclat  
 » qui entourait son nom , et lui procura l'in-  
 » signe honneur d'être associée a l'Académie  
 » Française. Lorsqu'après une longue inter-  
 » ruption elle voulut, en 1752 , reprendre ses  
 » travaux , elle fut aidée par le secours de  
 » Mgr de Beccelievre. Il la soutint dans les  
 » obstacles qu'on lui suscita ; la voyant er-  
 » rante et sans asile , il l'accueillit dans son  
 » palais, et, pour mettre le comble à ses bon-  
 » tés, il lui donna une demeure fixe et qui lui  
 » appartient en payant de ses deniers la mai-  
 » son de Séguier. Depuis cette époque, cette  
 » bienveillance ne s'est point démentie. Vous  
 » avez vu , l'an dernier, l'illustre pontife qui  
 » occupe le siège de Nimes (et ce n'est pas le  
 » seul héritage qu'il ait reçu de Fléchier) ve-  
 » nir s'asseoir parmi nous , et donner par sa  
 » présence un encouragement à nos travaux.

» Ainsi , messieurs , en écrivant la vie d'un  
 » évêque de Nimes , M. l'abbé Azaïs s'est ac-  
 » quis des titres à la reconnaissance de notre  
 » compagnie. C'est à nous de lui payer notre  
 » dette en le recevant dans nos rangs. Ses  
 » travaux antérieurs le désignaient d'avance  
 » à siéger parmi nous. Vous avez entendu no-  
 » tre secrétaire perpétuel vous rendre compte  
 » avec éloge de son *Pèlerinage en Terre-*  
 » *Sainte*, dont la presse de Paris s'est fort oc-  
 » cupée. L'ouvrage dont je viens vous entre-  
 » tenir est un titre de plus à notre choix qui

» rarement, messieurs, sera tombé sur un plus  
» digne. »

L'Académie, après avoir entendu avec vif intérêt le rapport de M. Boissier, en adopte unanimement les conclusions et décide, en conséquence, que le scrutin pour la nomination aura lieu à l'expiration des délais prescrits par les règlements de la Compagnie.

---

*Séance du 11 juillet 1857.*

M. le président dépose, avec les recueils des académies de Nantes et Dijon, un atlas contenant la description d'un nouveau genre d'édenté fossile par M. Nodot, et il fait hommage d'un écrit de M. Brachet, professeur à l'école de médecine de Lyon, dont M. le docteur Mazade est chargé de rendre compte.

M. de Castelnau qui, dans de précédentes lectures, a déjà entretenu la Compagnie des lésions du sens moral, opprimé tantôt par la lésion intellectuelle, tantôt par la lésion affective, fait part à l'Académie d'un nouveau travail dans lequel il considère le sens moral malade par lui-même. Dans ce cas, il est responsable du crime, dont la perpétration ne lui a pas été imposée. L'auteur note soigneusement toutes les origines de ces altérations du sens moral, en retrace les caractères ; et, après s'être livré à l'exposé de ses recherches théoriques, il en trouve la confirmation dans de nombreux exemples qu'il cite et qui sont surtout empruntés aux annales judiciaires.

M. le docteur Serre (d'Alais) vient ajouter de nouveaux aperçus à son important traité des Phosphènes. Il les considère comme renfermant et expliquant de la manière la plus claire et la plus sûre toute la théorie de la vision, et il le démontre par de nombreux argumens qui tous révèlent le savoir le plus profond et la plus grande sagacité.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici une analyse un peu complète de cette brillante exposition. Nous nous bornerons au résumé de la seconde partie, relative au phosphène considéré comme moyen de diagnostic.

1. AMAUROSE. On trouve constamment le phosphène lorsque la rétine est saine : on le retrouve encore, mais altéré, lorsqu'elle est un peu souffrante ; mais il ne se montre pas, lorsqu'elle est complètement paralysée ; et cependant ces sujets conservent encore un sentiment vague et confus de la lumière : ils distinguent même parfois le jour de la nuit.

L'absence des phosphènes aux quatre points cardinaux est ici un fait constant, majeur, capital, rare dans une science d'observations. On peut donc considérer cette absence comme le signe *pathognomonique* de l'amaurose, comme son fidèle et invariable révélateur, quelle que soit la cause qui l'a préparée ou occasionnée.

2. SURVIVANCE DE LA VUE A LA DISPARITION DES PHOSPHÈNES. L'absence bien constatée des quatre phosphènes peut précéder l'abolition de la vue ; mais, dans cette circonstance, il faut s'attendre à voir celle-ci disparaître bientôt, si des remèdes énergiques ne sont pas employés.

Ainsi donc, l'absence des phosphènes ou l'*aphosphénie* (1) n'est pas seulement le signe

---

(1) Heureuse expression que nous empruntons à

de la souffrance actuelle de la fonction, il annonce en outre l'amaurose *imminente*, l'anéantissement prochain et complet de la vue, alors que la diagnose objective reste silencieuse à cet égard. Les faits de cette nature, au lieu de constituer de décourageantes exceptions, viennent au contraire confirmer la loi en vertu de laquelle l'état de la rétine est religieusement traduit par celui des phosphènes.

3. AMBLYOPIES. Dans ce genre d'altération de la vue, l'indication phosphénienne rend les plus grands services, car il s'agit de constater l'existence d'une lésion *commençante* de la rétine, alors que nul autre moyen ne peut parfois l'établir, surtout lorsque la fonction subjective est à peine modifiée, la pupille ayant d'ailleurs conservé toute sa mobilité, et aucun changement anatomique appréciable n'étant survenu dans la constitution apparente ou intime de la rétine. Toutes les fois, en effet, qu'un ou plusieurs phosphènes cardinaux font défaut dans un œil, on dénoncera un état amblyopique *réel* ou *virtuel*, et, dans tous les cas, la paralysie de la portion de rétine insensible à la perception de l'anneau. Si l'expérience est bien faite, que l'absence partielle en question ne soit pas douteuse, l'autre œil distinguant tous les siens, on peut d'avance dénoncer l'organe affecté.

4. ORDRE DE DISPARITION DES PHOSPHÈNES. Au premier degré d'anesthésie, le phosphène *jugal* disparaît le premier. Au deuxième, c'est le *frontal*. Ce sont là les avant-coureurs, les prodromes de l'anesthésie rétinienne. A ce point, la vue peut ne pas avoir souffert d'atteinte

---

M. Jacquemot, professeur agrégé de l'école de Montpellier.

sensible. Au troisième, on remarque l'absence du *temporal*, et avec celle-ci l'absence simultanée du *frontal* et du *jugal*. A ce niveau d'abaissement phosphénien, l'amblyopie est d'ordinaire nettement dessinée et la vue considérablement affaiblie. L'observation nous apprend cependant que cette fonction peut se conserver passable et directe, malgré l'existence isolée du *nasal*. Au quatrième enfin, le phosphène nasal disparaît, et avec lui l'exercice possible de la fonction visuelle, sauf les cas déjà mentionnés : la rétine qui n'est plus impressionnée par le toucher cesse de l'être par la lumière, son excitant naturel.

La valeur séméiologique des phosphènes s'établit donc ainsi qu'il suit : *jugal*, *frontal*, *temporal*, *nasal*. L'absence du premier dénonce l'état anesthésique de l'extrême périphérie rétinienne ; celle du deuxième, celui d'une zone plus reculée, et celle du troisième et du quatrième la paralysie d'autres zones plus reculées encore.

L'expérience nous apprend que la vue peut se conserver bonne et directe, momentanément du moins, bien que le phosphène nasal existe seul ; ce qui prouve que la sensibilité de la pulpe nerveuse est altérée dans sa périphérie et non dans sa partie cupulaire.

5. ORDRE DE RÉAPPARITION. L'anesthésie rétinienne dans sa marche rétrograde repasse par les degrés franchis, mais en sens inverse. Le phosphène *nasal* renaît le premier ; puis viennent le *temporal*, le *frontal* et enfin le *jugal*, dans l'ordre de leur importance hiérarchique. Ainsi le sommeil ou la mort anesthésique de la rétine gagne de proche en proche de la périphérie au centre (ou plutôt à la papille du nerf optique), et le réveil en sens inverse, du centre sensoriel à la périphérie. Si l'influence morbide n'a pas uniformément agi

sur toute la partie antérieure ou marginale de la rétine, qu'une zone latérale demeure saine, à côté et au milieu d'autres zones malades jusqu'au fond de l'œil, alors l'absence ou le retour régulier des anneaux se trouve interverti : l'axe de la vue est notablement déplacé et le champ considérablement réduit dans le côté opposé à la paralysie latéralisée.

6. INDÉPENDANCE ET SOLIDARITÉ DES DEUX RÉTINES. Lorsque la perte de la vue d'un œil s'est effectuée par des causes intra-oculaires, locales, on constate la présence de tous les phosphènes dans l'autre œil et l'on peut dès lors rassurer le malade sur la conservation de la vue de ce côté. On doit penser, au contraire, que la cause est chiasmatique ou cérébrale et que la vue se perdra insensiblement, lorsque le phosphène nasal seul apparaît sous la pression successive des quatre points cardinaux de l'organe conservé intégralement dans le jeu de sa fonction (les mouvements de la pupille sont cependant irréprochables). C'est là ce que nous appelons l'amblyopie *virtuelle*, sur l'importance de laquelle nous appelons l'attention d'une manière plus spéciale.

7. SURVIVANCE DES PHOSPHÈNES A L'AFFAIBLISSEMENT DE LA VUE. La survivance des phosphènes à l'affaiblissement de la vue a lieu lorsque l'anesthésie commence par la cupule de la rétine, par suite d'une disposition renversée du siège de l'amblyopie, relativement à ce qui survient dans les cas ordinaires, où l'affection débute au contraire par les zones les plus excentriques de la rétine.

Si l'œil pouvait être directement exploré dans le *centimètre* qui échappe à l'action du toucher, nul doute que le phosphène correspondant à la cupule ne réponde de manière

à nous éclairer sur la souffrance de cette partie. Quant à la lueur provoquée par la secousse du globe contre le nerf optique, elle est trop incertaine pour qu'on puisse compter sur ses données. L'ophthalmoscope doit alors être employé, afin d'aider l'investigation phosphénienne, qui, à son tour, peut prêter ailleurs un précieux concours à cet instrument; l'un et l'autre deviennent ainsi un moyen réciproque d'appui et de contrôle.

Mais telle n'est pas la cause la plus commune de l'affaiblissement de la vue, lorsque tous les phosphènes se montrent partout : des recherches plus complètes signalent le plus souvent un état kopiotique subordonné à l'altération des milieux oculaires, et plus spécialement à la perte de la faculté d'accommodation trop de fois méconnue et malencontreusement confondue avec l'amaurose commençante.

La survivance des phosphènes à l'affaiblissement de la vue doit être considérée comme un signe de bon augure relativement à la conservation de la sensibilité spéciale de la rétine. Deux sujets exceptés, tous les autres malades que j'ai observés dans ces conditions ont recouvré l'usage de leurs yeux.

On ne confondra pas avec le phosphène régulier la *lueur vague* perçue dans une direction anormale, dans celle, par exemple, du voisinage du corps compresseur, dans la partie du champ visuel où elle ne doit pas se montrer. On se méfiera alors de ses indications. Ce changement de direction dénote un changement analogue dans l'appareil instrumental de la rétine, une altération de cette membrane et conséquemment une souffrance dans ses fonctions.

8. OBSTACLES MATÉRIELS AU PASSAGE DES RAYONS LUMINEUX. Lorsque les milieux oculaires sont troublés dans leur transparence,

l'usage de l'ophthalmoscope ne peut plus servir à faire connaître les changements de structure éprouvés par la membrane optique. C'est surtout dans ces cas, où l'opacité des milieux oculaires frappe l'ophtalmoscopie objective d'une radicale impuissance, qu'éclate la supériorité de l'exploration phosphénienne, supériorité qui alors a quelque chose de saisissant et de merveilleux.

Supposez, en effet, l'existence d'un trouble glaucomateux, cristallinien, blanc, gris, vert, noir ; ajoutez l'immobilité de la pupille, son oblitération, un épanchement de fluide opaque, pus, sang, dans la chambre antérieure, l'opacité entière de la cornée ; couvrez, si vous voulez, d'un voile épais la tête et les yeux du malade, mettez enfin celui-ci dans l'obscurité la plus profonde : dans ces conditions, qui rendent impossible l'exploration objective de la rétine, la rétinoscopie phosphénienne trouve autant de circonstances qui rendent son application plus facile et plus sûre. Elle n'en dira que mieux si la membrane entière est paralysée ; — si elle n'est que partiellement atteinte, à quelle profondeur s'est arrêtée la paralysie, quel est le côté sur lequel elle a été se cantonner ; si la rétine commence à souffrir, quoique la vue soit conservée intacte, et si enfin, au milieu des complications les plus difficiles et les plus décourageantes, on aura l'espérance de jouir bientôt et longtemps encore des bienfaits de cette vue, sans laquelle la vie semble ne devoir être qu'une mort anticipée.

Là ne se bornent pas les services rendus par la lumière phosphénienne : les questions les plus élevées de la physiologie de la vision ont passé par l'épreuve de cet important phénomène, « tantôt comme support, tantôt comme mobile, ici comme excitant, là comme

criterium.» — (Amédée Latour. *Union Médicale*). *Extériorité, direction limitation, redressement ; vision simple, double ; conditions vitales du relief, etc.*, toutes ces questions, si longtemps et vainement débattues ont reçu une clarté nouvelle, tirée de prémisses expérimentales qui lui appartiennent et dont la simplicité seule égale la haute signification scientifique. On le voit maintenant, en dehors des données anatomiques, d'ailleurs si attrayantes et si fécondes, la science peut trouver des enseignements utiles et d'un ordre supérieur. Dans l'étude pure de la force vivante, son action et ses défaillances seules, abstraction faite des lésions instrumentales, conduisent infailliblement à d'importantes découvertes. Il faut donc respecter et encourager les tendances de l'antique école, qui, dans ses exagérations mêmes, conserve, avec tant de sollicitude, cet esprit de synthèse et de généralisation.

---

*Séance du 25 juillet 1857.*

M. le Président dépose sur le bureau un recueil de la société industrielle et agricole de St Etienne, où il a remarqué un discours de réception de notre ancien confrère, M. H. Rivoire, résidant aujourd'hui à St-Etienne ;

2° Un cahier de la société des sciences et belles lettres de la même ville, renfermant de curieuses recherches bibliographiques sur l'histoire du Forez ;

3° Un rapport lu à l'académie de la Marne par M. Sellier.

Le secretaire donne lecture d'une lettre par laquelle M. Sausse Villiers de Montfrin, membre correspondant, fait hommage a l'academie d'un éloge manuscrit du comte Boissy d'Anglas, l'un de ses anciens membres.

M. Isidore Brun soumet au jugement de l'academie la première partie d'un travail intitulé : observations morales et littéraires sur Catalogne. L'analyse de cet intéressant essai sera faite après la lecture de la seconde partie qui aura lieu dans la prochaine séance.

---

*Séance du 8 août 1857.*

Après la communication de la correspondance et le dépôt des recueils de diverses sociétés, M. le President offre en hommage, de la part de M. Gaspard Bellin et M. Frossard, deux volumes intitulés, l'un : *Silhouette du jour*; l'autre *Chronique de l'Eglise reformée de Lille*.

M. de Castelnuan met sous les yeux de l'Académie le relevé des plus hautes températures de Nimes, depuis le mois de juin 1826 jusqu'au 8 août 1857.

*Relevé des plus hautes températures à Nimes, depuis le mois de juin 1826 jusqu'au 8 août 1857, observées sur le même thermometre placé au même lieu depuis septembre 1825 :*

1826.	Du 27 juin au 7 juillet...	34°	à 38°	(1)
	Du 30 juillet au 5 août...	34	35	

---

(1) Le 3 juillet.

	Du 12 août au 27 août...	34	37	(1)
1827.	Du 10 juillet au 17 juillet.	34	36	
	Du 20 juillet au 24 juillet.	34	36	
	Du 26 juillet au 1 <sup>er</sup> août..	34	37,5	(2)
1828.	Les 20 et 21 juin . . . . .	34	35	
	Du 30 juin au 7 juillet...	34	37,5	(3)
	Le 26 août... . . . .		36	
1829.	Le 8 juin. . . . .		34	
1830.	Du 14 juillet au 17 juillet.	34,5	38	(4)
	Du 23 juillet au 26 juillet.	34,5	36,5	
	Du 29 juillet au 6 août....	35	37	(5)
1831.	Le 12 juin.....		34	
	Du 22 juin au 24 juin... 34,5	34,5	36	
	Le 6 juillet.....		36	
	Du 22 juillet au 27 juillet.		34	
	Les 30 et 31 juillet.....		34	
	Les 2 et 3 août.....		35	
1832.	Du 5 juillet au 16 juillet..	34	39	(6)
	Le 18 juillet.....		38	
	Du 10 août au 22 août... 34	34	38	(7)
1833.	Les 10 et 11 juin.....		34	
	Le 20 juillet.....		34	
	Le 22 août.....		34	
1834.	Les 26 et 27 juin.....		35	
	Les 11 et 12 juillet..... 34	34	35	
	Les 14 et 15 août . . . . .		34	
1835.	Du 23 juillet au 26 juillet.		35	
	Les 29 et 31 juillet.....		35	
	Les 7 et 8 août . . . . .		35	
1836.	Du 27 juin au 12 juillet..	34	37,5	(8)
	Le 15 juillet.....		34	
	Le 19 juillet.....		35	
	Les 2 et 12 août.....		34	
1837.	Le 4 juillet.....		34	
	Du 18 août au 24 août... 35	35	37,5	(9)

(1) Interrompue le 14 par la pluie. Thermomètre 31°.

(2) Le 28 juillet.

(3) Le 3 juillet.

(4) Le 16 juillet.

(5) Deux jours : les 30 juillet et 2 août ; — vapeurs.

(6) Le 15 juillet.

(7) Deux jours à 38° : les 11 et 12 août

(8) Brouillards, vapeurs.

(9) Brouillards, vapeurs.

1838.	Des 22 et 23 juin.....	34	35	
	Les 6 et 7 juillet.....	34	35	
	Du 10 juillet au 18 juillet.	34	36	
	Le 20 juillet. ....		37	
	Les 2 et 4 août.....		34	
	Le 14 août.....		35	
1839.	Du 23 juin au 26 juin...	34	35	
	Du 13 juillet au 17 juillet.		35	
	Les 20, 24 et 30 juillet...		34	
	Le 3 août.....		37	
	Le 4 août.....		38	
	Le 10 août.....		34	
	Le 11 août.....		35	
1840.	Le 17 juin.....		34	
	Le 21 juin. ....		35	
	Les 8, 19, 28 et 30 août..		34	
	Les 21, 27 et 29 août. ..		35	
	Le 22 août.....		36	
1841.	Les 7 et 8 juillet.....		33	(1)
1842.	Les 13 et 14 juin.....		34	
	Les 13 et 21 août.....		34	
1843.	Les 18, 19 et 25 juillet...		34	
	Du 29 août au 2 septembre		34	
1844.	Le 17 juin.....		34	
	Le 25 juin... ..		36	
	Du 15 juillet au 17 juillet.	34	35	
	Le 25 juillet.....		34	
	Le 26 juillet.....		35	
1845.	Le 7 juillet.....		34	
	Le 8 juillet.....		35	
1846.	Le 15 juin.....		36	
	Les 15 et 23 juillet.....		34	
	Les 16 et 25 juillet.....		35	
	Le 3 août.....		34	
	Le 5 août.....		36	
1847.	Du 11 juillet au 16 juillet.	34	37	
	Le 22 juillet.. ..		34	
	Les 23 et 24 juillet.....		35	
	Du 15 août au 20 août... ..	34	35	(2)
1848.	Du 29 juin au 30 juin....	34	34,5	
	Du 22 juillet au 24 juillet.	34	35	

(1) Année pendant laquelle le thermomètre s'est élevé à la moindre hauteur.

(2) Brouillards, vapeurs, orageux.

	Le 27 juillet.....		36	
	Les 12, 15, et 19 juillet...		34	
	Le 13 juillet.....		35	
1849.	Du 21 juin au 27 juin....	34	36	
	Du 8 juillet au 14 juillet .	34	35	
1850.	Du 24 juin au 28 juin....	34	36	
	Les 5 et 6 juillet.....		35,5	
	Les 19 et 20 juillet.....		34	
	Le 9 août.....		34	
1851.	Le 28 juin.....		34,5	
	Le 7 juillet.....		34	
	Les 4, 5, 12, 15, 16, 22 et 24		34	
	Le 19 août.....		35	
1852.	Du 14 juillet au 16 juillet.		34	
	Les 20 et 23 juillet.....		34	
1853	Juillet.....		34	(1)
1854	Du 20 au 30 juillet.....	34	37	(2)
1855.	Du 22 au 28 août.....	34	35,5	
1856.	Les 20 et 25 juillet.....		34	
	Du 31 juillet au 16 août.	34	36,5	
1857.	Du 13 juillet au 7 août..	34	37,5	(3)

D'où il résulte qu'en 32 ans, le thermomètre s'est élevé 4 fois, en 1826, 1830, 1832 et 1839, au dessus de la température de 1857. Mais en 1857, la durée de la température extrême a eu la plus longue durée, 23 jours sans interruption. — La plus longue durée sans intermittence, venant après celle de 1857, est en août 1826, 16 jours ; et du 27 juin au 12 juillet 1836, également 16 jours. — En troisième ligne, se montre l'année 1832, du 10 au 22 août, 13 jours.

M. Isidore Brun lit ensuite des observations morales et littéraires sur Catulle.

Après avoir retracé en quelques pages pénétrantes, le genre de talent de ce poète si remarquable par sa simplicité élégante, par l'enjouement, la facilité, la grâce ; l'auteur le considère sous le rapport moral et de plo-

(1) 4 fois, à intervalle.

(2) Le thermomètre est resté pendant 56 jours au-dessus de 30°

(3) 23 jours de 34° à 37°, 5. Brouillards, vapeurs.

re les expressions et les peintures licencieuses dont tout front d'honnête homme, quelque impassible qu'il soit, est forcé de rougir. Il en pluce la cause principale dans l'état de dégradation de la société romaine au commencement du règne d'Auguste. Pour esquisser le tableau de cette société dont ne peuvent nous donner une idée ni les immoralités du règne des Valois, ni les orgies de la régence, ni les saturnales les plus éhontées de nos fastes révolutionnaires, M. Brun n'a besoin que de se servir des œuvres de Catulle lui-même et de rassembler les traits épars qu'il y a rencontrés.

Ainsi est comme reflétée l'image effroyable des vices et des débauches de ce monde païen qui, gangrené jusqu'à la base dès l'époque même de ce poète, allait descendre par un abaissement progressif et continu jusqu'aux plus profonds abîmes de la dégradation et de la honte.

« C'est dans une pareille société, ajoute-t-il, que parut Catulle qui, né avec un vrai génie poétique et un esprit des plus brillants, mais avec une âme dépravée de bonne heure, se précipita dans toutes les souillures de style et tous les monstrueux caprices de débauche dont l'exemple était sous ses yeux. Il y a réellement deux hommes dans Catulle : Le poète plein de grace et d'élégance, et l'écrivain aux mots obscènes, aux revoltantes grossièretés.

« Dans ses vers vous passez des peintures de l'amour le plus délicat aux impuretés d'une orgie sans frein, des tendres épanchements de l'élegie aux ordures d'une épigramme ou d'une satire dont chaque terme provoque l'indignation ou le dégoût; et tandis que tous ces hideux levains fermentent en lui, malheur aux adversaires en littérature ou en débauche dont le nom se rencontre sous sa plume; il

les couvre de boue et exhume contre eux, des bas fonds de la langue, des paroles et des images qui donnent des nausées et soulèvent de mépris toute âme qui a le moindre et le plus frêle sentiment de la dignité humaine. Horace nous raconte que la rage arma Archiloque de son redoutable iambe (1) ; et l'histoire ajoute que Lycambe attaqué par lui, fut saisi d'un tel désespoir, qu'il n'hésita pas à se pendre. Je ne sache pas qu'aucun de ceux que Catulle déchire de ses vers aussi pénétrants qu'impudiques, se soit jamais vu réduit à une aussi fâcheuse extrémité ; mais je doute que la satire d'Archiloque fût plus virulente que celle du poète latin.

« Ne craignons point de porter le pied et le regard sur cette fange, non point certes pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour nous convaincre de plus en plus qu'il n'est rien de si dégradé que l'art sans les mœurs, et que l'esprit même le plus distingué ne saurait nous faire accepter des productions qui luttent d'infamie avec celles des Martial, des Piron et des Arétin. »

M. Brun parcourt ensuite le recueil de Catulle et se livre à l'appréciation successive des épigrammes, élégies, poèmes, et sortant de la boue de quelques compositions, il pénètre enfin dans une atmosphère sereine où son âme pure et élevée a pu respirer les douces émanations dont elle avait besoin. Nous reproduisons en entier cette partie qui termine si bien cet essai littéraire :

« Catulle a aussi ses inspirations que le cœur et le goût peuvent avouer, ses rayonnements de clarté suave d'où se répand sur tout objet l'enchantement et la vie. Alors il est

---

(1) Art poét.

poète dans la plus vraie et la plus noble acception du mot. Sa phrase, d'une rare élégance, abonde en graces et en tournures exquises. Chez cet esprit aussi fin que délicat, tout empreint de distinction, se révèle alors cette urbanité romaine, digne rivale de l'atticisme grec. On sent en lui le fils d'un grand siècle littéraire, l'illustre prédécesseur d'Horace et de Virgile, et méritant d'être mis à côté d'eux.

• Catulle qui n'a composé, pour ainsi dire, que des pièces d'une forme légère, aurait pu cependant s'élever au style épique. Son poème des *Noces de Thétis et de Pélée* en est la preuve. Mon but n'est pas d'analyser en détail une œuvre depuis longtemps célèbre et généralement connue des littérateurs. Je dois dire seulement que le ton en est éloquent, la poésie expressive et colorée, et que la passion y parle son vrai langage. Virgile n'a pas dédaigné d'imiter les vers de l'amant de Lesbie, et Ariane a évidemment servi de modèle à Didon. Une remarque singulière à faire sur cet ouvrage de Catulle, c'est qu'ici l'accessoire l'emporte sur le principal et que l'épisode a absorbé le poème. Ce n'est pas la description des noces de Pélée qui attache le lecteur, mais l'infortune d'une amante délaissée, récit émouvant, source intarissable d'attendrissement et d'intérêt.

• Je passe rapidement sur deux autres productions dont l'une (*La chevelure de Bérénice*) est la charmante traduction d'une œuvre grecque qui n'est pas parvenue jusqu'à nous (1); et dont l'autre (*Atys*) est une pièce bizarre, d'un rythme vif et précipité qui ne

---

(1) L'auteur primitif et original de *La chevelure de Bérénice* était, dit-on, Callimaque, poète et grammairien célèbre qui florissait dans le III<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ.

peut avoir d'analogie dans notre langue, beaucoup moins prosodique que celle des Grecs et des Latins (1), je glisse, dis-je, rapidement sur ces deux compositions, pour arriver enfin à ce qui constitue, selon moi, le vrai mérite de Catulle, je veux dire à ses élégies, ses épithalames, ses gracieuses épîtres à quelques amis, morceaux d'élite où ce poète peut bien avoir des rivaux, mais où je ne lui connais pas de supérieurs.

» Chez les anciens et même du temps de Boileau, l'élégie n'avait pas tout-à-fait les attributions et le caractère que lui assigne notre époque. Vous savez que Despréaux a dit à ce sujet dans son art poétique :

« La plaintive élégie en longs habits de deuil,  
» Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil. »

» Boileau a dit encore :

. Elle peint des amants *la joie et la tristesse*. »

» De nos jours, l'élégie ne peint plus la joie : elle n'exprime uniquement que la douleur ; mais, à cet égard, l'espace qu'elle parcourt est immense. Les plaintes d'un amour malheureux ou non partagé, les souffrances morales, les tristesses que causent à l'âme l'absence, l'ingratitude, les peines, la mort d'un être aimé, les déceptions qui brisent la vie ou

(1) Voici le début de ce poème :

Super alta vectus Atys celeri rate maria  
Phrygium nemus citato cupidè pede tetigit  
Adutque opaca silvis redimita loca Deæ,  
Stimulatus ubi furenti rabie, vagus animi,  
Devolvit illa acutâ sibi pondera silice.

Le poète continue pendant près de cent vers sur ce ton et sur ce rythme qui, par la rapide impétuosité des mots, indique également la course et la démence d'Atys.

détruisent nos espérances , tout ce qui est enfin un motif ou une occasion de mélancolie , de regrets ou de larmes, voilà, dans les temps modernes, le vrai domaine de l'élegie. L'élegie aujourd'hui ne *gémît* pas seulement sur un *cercueil* , ou sur les amers résultats d'un amour déçu ; elle embrasse , dans ses vastes compassions, tous les désenchantements, toutes les infortunes de l'humanité. Si j'avais à la représenter, je la montrerais sous l'image d'une belle femme qui , attristée et levant vers le ciel son regard humide , touche du luth sur les bords d'un fleuve , à l'ombre des saules éplorés.

» Chez les Romains, l'élegie exprimait surtout l'amour dans ses diverses péripéties, soit qu'il fût perjure ou fidèle, triomphant ou malheureux. Dans leurs mœurs et la forme de leur société, cette passion a peu d'idéal ; elle est, pour ainsi dire, toute matérielle. L'amant ou l'amante trahis éclatent en récriminations violentes et se livrent quelquefois à des vengeances furieuses. Properce raconte que surpris un jour par Cynthia , en flagrant délit d'infidélité, il fut mordu, égratigné , renversé et littéralement battu par elle (1). L'amour était beaucoup moins l'union des âmes que la brutale satisfaction des sens. Aussi, quel feu, quelle ardeur , dans les termes qui peignent cette fougue et ce délire ! On en sent les bouillonnements dans les vers de Catulle ; mais du moins ici la parole n'est plus obscène. Le désir et la passion y jettent

---

(1) C'est dans la 8<sup>me</sup> élégie de son 4<sup>me</sup> livre que Properce raconte ce fait qui certes n'est pas à sa gloire. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'après l'avoir si fortement maltraité , Cynthia lui impose de très-dures conditions auxquelles il se soumet bénévolement.

comme des flammes; l'âme et l'imagination s'émeuvent devant ces tableaux; mais le front ne rougit pas. Pour se former une idée de la grâce de Catulle (car c'est la grâce surtout qui le distingue), il faut lire son élégie, si connue d'ailleurs, sur la mort du moineau de Lesbie, pièce exquise et dont il est impossible de traduire la délicatesse et le charme.

Lisez encore, continue M. Brun, une autre pièce également remarquable et qui commence ainsi: « Vivons pour nous aimer, o ma Lesbie. » Ajoutez-y surtout les vers que le poète a reproduits en latin ou imités de l'ode de Sapho, morceau célèbre que Despréaux, comme on sait, a fait passer dans notre langue en vers faciles et élégants, mais où les connaisseurs ne retrouvent pas la verve et le feu qui animent l'original. Le même reproche ne saurait être adressé à la traduction de Catulle; Il a égale Sapho par l'énergie du style et la flamme du sentiment.

..... Nam simul te  
 Lesbia, adspexi, nihil est super mi.  
 .....  
 Lingua sed torpet; tenues sub artus  
 Flamma dimanat; Sonitu suopte  
 Tintinant aures; gemina teguntur,  
 Lumina nocte.

» Rapprochons de ces vers un fragment de la traduction de Despréaux :

Je sens de veine en veine une subtile flamme  
 Courir par tout mon corps, sitôt que je te vois;  
 Et dans les doux transports où s'égare mon âme,  
 Je ne saurais trouver de langue ni de voix.

» Ces vers ont de l'élégance. je le répète; mais ils me paraissent plutôt exprimer un amour tendre qu'un amour brûlant. Ceux de Catulle révèlent une âme ardemment éprise

et touchant, pour ainsi dire, au paroxysme de la passion.

En avançant dans cette voie où le poète va épurant de plus en plus sa pensée et son style, nous rencontrons un chant nuptial écrit par Catulle avec une admirable decence, malgré les tentations qu'un sujet un peu scabreux a dû offrir à sa plume parfois si libre. Un chœur de jeunes garçons et de jeunes filles s'attaquent par des chants alternatifs et se répondent en invoquant le Dieu d'hyménée. Des strophes pleines de mélancolie et de douceur déplorent la virginité perdue de la jeune fille destinée à un époux. Contrairement, les jeunes gens chantent la félicité de l'épouse au sein du foyer domestique. Une charmante poésie orne et relève ces idées et leur imprime une grâce inimitable qui nous attire encore et nous ravit après tant de siècles de durée. C'est là que le poète compare la jeune vierge à la fleur mystérieuse qui enfermée dans l'enclos d'un jardin, n'a pas à redouter la dent des troupeaux ou le fer de la charrue. Caressée par les vents tièdes, fortifiée par la chaleur du jour et les molles ondées du ciel, on la recherche et on la désire :

Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber ;  
Multi illum pueri, multæ optavêre puellæ.

Mais lorsqu'un doigt cruel l'a flétrie en la cueillant, jeunes filles et jeunes garçons ne la recherchent et ne la désirent plus

Idem quum tenui carptus defloruit ungui,  
Nulli illum pueri, nullæ optavêre puellæ.

» Ce passage sur lequel nous avons insisté a été souvent imité ou traduit. Un des plus célèbres poètes de l'Italie moderne l'a gracieusement reproduit en l'amplifiant quelque peu :

mais je ne sais, malgré le charme des vers Italiens qui sont là évidemment dans leur élément naturel, la supériorité et l'avantage me paraissent rester aux vers latins, si remarquables d'originalité et de précision.

» C'est un petit poème bien délicat aussi et d'une élégance achevée que l'épithalame pour Julie et pour Manlius, Manlius, l'intime ami de Catulle et dont le nom rappelle l'une des plus illustres familles de Rome. Cette pièce où la fine distinction du style ne préjudicie aucunement au naturel, vous tient, pour ainsi parler, sous le charme depuis le premier jusqu'au dernier vers. C'est une vraie perle poétique tout-à fait digne d'Horace et toute riante de ce *molle* et de ce *facetum* que le poète de Venouse admirait dans Virgile son ami. Les strophes s'y déroulent avec grâce et multiplient leur nombre, sans que l'abondance nuise à la rapidité; et si parfois la pensée veut s'enhardir, la décence de l'expression l'environne de ses voiles et la garantit de tout effet immoral et dangereux.

» Tout cela ne ressemble guères (on en conviendra) aux diatribes ordurières contre César, Mamurra ou Gellius. Comment le poète n'a-t-il pas compris qu'il mentait à sa nature d'élite en donnant, tête baissée, dans ces grossièretés dignes des halles et des lieux de débauches? Ah! c'est qu'il obéissait alors aux entraînements passionnés, aux cruelles suggestions de la colère et de la vengeance; mais ici il célébrait l'union d'un ami avec une personne distinguée par ses vertus; l'hymen d'un homme éminent par ses dignités et cette juste considération qui s'attache à un grand nom noblement porté. Aveuglé par la haine, le poète avait saturé ses pinceaux de boue et de fiel; charmé et attendri par l'amitié, il les a imbibés des plus suaves couleurs. Heu-

reuse l'âme qui n'a jamais puisé ses inspirations que dans les sentiments les plus purs et les plus doux !

» Le flexible génie de Catulle se prêtait merveilleusement à l'expression de ces épanchements du cœur ; et s'il avait vécu dans un siècle moins vicieux , ou si du moins il avait subi lui-même moins profondément les atteintes de cette corruption , il est permis de croire qu'il eût laissé un plus grand nombre de pièces pouvant nous satisfaire également au double point de vue des mœurs et du goût.

» Catulle qui a si souvent chanté un amour dégradé et parfois obscène, était digne cependant de peindre les tristesses et les douleurs d'une passion noble et généreuse, témoin son épisode d'Ariane ; témoin encore sa touchante élégie d'Acme et de Septimius, petite pièce où la parole est charmante, le sentiment chaleureux, délicat et vrai.

Ce poète, si redoutable à ses ennemis, avait cependant une âme élevée et capable des plus purs mouvements de la reconnaissance et de l'amitié. Manlius, ce même patricien dont il a chanté le mariage en vers si élégants, l'avait à plusieurs reprises comblé de bienfaits. Avec quelle effusion à la fois sincère et pénétrante Catulle le remercie ! Il veut sauver de l'oubli, léguer aux temps à venir, la mémoire et le nom de Manlius ; et la muse n'a pas trompé son espérance et son vœu. Le nom de Manlius, ce nom si glorieusement historique, vivra illustré par l'amant de Lesbie. L'immortalité procurée au bienfaiteur a acquitté la dette du poète reconnaissant.

» Catulle a fait l'éloge de Cicéron. Il l'appelle le plus éloquent des enfants de Romulus, de tous ceux qui sont, qui furent et qui seront dans la suite des âges. » La postérité a confirmé ce jugement ; le poète a pro-

noncé comme les siècles ; ajoutons encore qu'en élevant si haut l'un des plus nobles génies des temps antiques , le panégyriste s'est montré lui-même de la plus rare modestie. « Marcus Tullius, lui dit-il, reçois les actions » de grâces de Catulle, le dernier des poètes, » aussi humble parmi eux que tu es grand » parmi les orateurs. »

» Catulle enfin était doué d'une sensibilité vraie et profonde. Écoutons-le déplorant le sort d'un frère, mort dans un voyage en Asie, sur les ruines mêmes de Troie. Savez-vous ce qu'avait fait le poète ? Equipant un navire, il était allé, à la suite d'une longue et périlleuse navigation , recueillir les cendres de ce frère bien aimé et pleurer sur son tombeau.

« Je suis venu, s'écrie-t-il, ô mon frère, près » de ta dépouille infortunée, t'offrir le dernier » présent de mort et faire de vains adieux à » ta cendre muette.... Je dépose sur ta tombe » les offrandes funèbres , mouillées des larmes fraternelles , reçois-les, o mon frère , » et salut et adieu pour jamais. » (1)

» S'il est juste de ne pas couvrir d'un voile les défauts des hommes illustres, il est doux de mettre en évidence leurs qualités supérieures et les côtés aimables de leur nature. Si l'on doit rappeler à leur égard le mot célèbre de Quintilien, *summi homines, homines tamen*, c'est un devoir de montrer, après l'aveu de leurs égarements et de leurs faiblesses, tout ce qu'on peut rencontrer dans leur caractère d'élevation et de dignité. Nous croyons avoir dit la vérité sur Catulle. En louant avec effusion l'élégance attique de sa poésie , nous avons énoncé un blâme sévère sur ce qu'il a de répréhensible et de dangereux. Dans les

---

(1) Carm. 100. trad. de M. Collet.

temps anciens , comme aux temps modernes, bien des poètes lui ressemblent. Le charme de leurs vers nous attire , la licence effrénée de leur langage nous éloigne. On met la main sur telle page où tout vous enchante, diction, pensées, images, sentiments ; tournez le feuillet ; la page qui suit surabonde de mots impurs ou dont la licence se voile à peine. L'œuvre est tour-à-tour pour votre âme un ravissement ou un dégoût. Le voyageur qui parcourt le monde traverse tantôt des plaines riantes ou des landes désolées ; parfois il s'arrête dans des prairies émaillées de fleurs, ou franchit péniblement des ravins hérissés de précipices et de marécages empestés. »

